



# 2015

## Rapport annuel du déléataire



Service de l'Assainissement  
SYNDICAT DES COMMUNES DU NORD ATLANTIQUE

SCNA Assainissement



Ce document a été :

	Nom et fonction	Date	Visa
Etabli par	Régis PRUEDE (Technicien Gestion de patrimoine CPO)	31/05/2016	
Vérifié par	Philippe LUDOSKY (Chef de Secteur SMDS Sainte Marie) Silvio ANDREBE (Ingénieur Exploitation)	07/06/2016	
Approuvé par	Etienne Du COUEDIC (Directeur Général SAUR Antilles)	07/06/2016	

**Liste de diffusion :**

- M. le Président du Syndicat des Communes de la Côte Nord Atlantique
- M. le Maire du Gros Morne
- M. le Maire de Trinité
- M. le Maire de Sainte Marie
- M. le Maire du Marigot
- M. le Maire du Lorrain
- M. le Maire d'Ajoupa Bouillon
- M. le Maire de Basse Pointe
- M. le Maire de Macouba
- M. le Maire de Grand Rivière
- M. Le Maire du Robert



## Sommaire

	Pages
<b>1 PREAMBULE .....</b>	<b>5</b>
<b>2 LA SYNTHESE DE L'EXERCICE.....</b>	<b>7</b>
<b>2.1 LES CHIFFRES CLES .....</b>	<b>7</b>
<b>2.2 LES FAITS MARQUANTS.....</b>	<b>9</b>
<b>3 NOS PROPOSITIONS D'AMELIORATION .....</b>	<b>10</b>
<b>3.1 SUR LES POSTES DE RELEVEMENT.....</b>	<b>10</b>
<b>3.2 SUR LES STATIONS DE TRAITEMENT .....</b>	<b>10</b>
<b>4 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE.....</b>	<b>11</b>
<b>4.1 LES INDICATEURS DU « RAPPORT DU MAIRE » .....</b>	<b>11</b>
<b>5 L'ORGANISATION DE SAUR .....</b>	<b>12</b>
<b>5.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE .....</b>	<b>12</b>
<b>5.2 LE PERSONNEL .....</b>	<b>14</b>
<b>5.3 LES MOYENS.....</b>	<b>16</b>
<b>5.4 L'ORGANISATION DE L'ASTREINTE .....</b>	<b>18</b>
<b>5.5 LA DEMARCHE DE MANAGEMENT .....</b>	<b>19</b>
<b>6 LE CONTRAT .....</b>	<b>21</b>
<b>6.1 LES INTERVENANTS .....</b>	<b>21</b>
<b>6.2 LE CONTRAT .....</b>	<b>22</b>
<b>6.3 VIE DU CONTRAT .....</b>	<b>22</b>
<b>6.4 ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES .....</b>	<b>22</b>
<b>7 LA GESTION CLIENTELE .....</b>	<b>24</b>
<b>7.1 NOMBRE DE BRANCHEMENTS .....</b>	<b>24</b>
<b>7.2 NOMBRE DE CONTRATS – ABONNES.....</b>	<b>25</b>
<b>7.3 NOMBRE DE CLIENTS .....</b>	<b>25</b>
<b>7.4 LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT .....</b>	<b>26</b>
<b>7.5 ETAT DES RECLAMATIONS CLIENTS.....</b>	<b>27</b>
<b>7.6 LE PRIX DE L'EAU .....</b>	<b>27</b>
<b>7.7 SITE INTERNET SAUR .....</b>	<b>28</b>
<b>8 LE PATRIMOINE DU SERVICE .....</b>	<b>30</b>
<b>8.1 LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>30</b>
<b>8.2 LE RESEAU .....</b>	<b>38</b>
<b>8.3 LES POSTES DE RELEVEMENT.....</b>	<b>39</b>
<b>8.4 LES STATIONS D'EPURATION .....</b>	<b>40</b>



	Pages
<b>8.5 LA SITUATION DES INSTALLATIONS VIS-A-VIS DE LA REGLEMENTATION .....</b>	<b>46</b>
<b>8.6 LA CONFORMITE DES INSTALLATIONS AU REGARD DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ET DE SECURITE .....</b>	<b>49</b>
<b>8.7 LES BIENS DE REPRISE .....</b>	<b>55</b>
<b>9 BILAN DE L'ACTIVITE.....</b>	<b>57</b>
<b>9.1 LE TRANSPORT DES EFFLUENTS .....</b>	<b>57</b>
<b>9.2 LE TRAITEMENT.....</b>	<b>59</b>
<b>9.3 BOUES ET SOUS-PRODUITS .....</b>	<b>61</b>
<b>9.4 L'ENERGIE ELECTRIQUE.....</b>	<b>64</b>
<b>10 LA QUALITE DU PRODUIT .....</b>	<b>65</b>
<b>10.1 L'AUTO SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT SUR LES STATIONS D'EXPLOITATION ...</b>	<b>66</b>
<b>11 LES OPERATIONS REALISEES PAR SAUR .....</b>	<b>90</b>
<b>11.1 MAINTENANCE DU PATRIMOINE .....</b>	<b>90</b>
<b>11.2 TACHES D'EXPLOITATION.....</b>	<b>103</b>
<b>11.3 PROGRAMME CONTRACTUEL.....</b>	<b>110</b>
<b>11.4 FONDS CONTRACTUEL DE RENOUVELLEMENT.....</b>	<b>111</b>
<b>11.5 METHODE DE CALCUL DES DOTATIONS AUX COMPTES ET PROGRAMMES .....</b>	<b>112</b>
<b>12 LES TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE.....</b>	<b>113</b>
<b>12.1 SUR LES POSTES DE RELEVEMENT ET LES STATIONS DE TRAITEMENT .....</b>	<b>113</b>
<b>13 COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION (CARE) .....</b>	<b>114</b>
<b>13.1 LE CARE .....</b>	<b>114</b>
<b>13.2 METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE .....</b>	<b>115</b>
<b>14 SPECIMENS DE FACTURES .....</b>	<b>120</b>
<b>14.1 SPECIMENS DE FACTURES LIES AU DECRET N°2007-675.....</b>	<b>120</b>
<b>15 GLOSSAIRE.....</b>	<b>124</b>
<b>16 ANNEXES .....</b>	<b>126</b>
<b>16.1 DETAIL DES AUTRES BIENS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DU SERVICE .....</b>	<b>127</b>
<b>16.2 TARIFS PRATIQUES, NOTES DE CALCUL DE REVISION.....</b>	<b>137</b>
<b>16.3 LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES.....</b>	<b>144</b>



## 1 PREAMBULE

Le décret n° 2005-236 du 14 mars 2005, publié au Journal officiel du 18 mars 2005, après avis du Conseil d'État, est relatif au Rapport Annuel du Délégué à un service public local. Le SPDE (Syndicat Professionnel des Entreprises des Services d'Eau, devenu depuis Juillet 2006 la FP2E, Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau) a publié le 31 janvier 2006, une circulaire précisant à ses adhérents le cadre pour la présentation de leurs rapports annuels.

Le décret comprend 3 chapitres :

- ⇒ Le premier traite des données comptables.
- ⇒ Le deuxième concerne l'analyse de la qualité du service par référence aux indicateurs de performance, dont la liste a été publiée dans le décret n° 2007-675 du 02 mai 2007 et qui est applicable à compter de l'exercice 2008.
- ⇒ Le troisième concerne les annexes.

Le premier chapitre comprend 8 alinéas.

**L'alinéa a)** demande l'établissement d'un Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation, le CARE. Le cadre de ce CARE a été élaboré par la FP2E et s'applique pour l'ensemble de ses entreprises adhérentes. Le CARE figure en fin de notre Rapport Annuel du Délégué.

**L'alinéa b)** précise l'établissement d'une note de présentation des méthodes de calculs économiques annuels et pluriannuels, retenus pour l'établissement du CARE. Les éléments correspondants sont repris à la suite du CARE.

**L'alinéa c)** traite des variations du patrimoine immobilier de la collectivité, confié au délégué, ou du fait d'un investissement concessif du délégué.

**L'alinéa d)** concerne les biens nécessaires à l'exploitation du service. On y trouve d'une manière générale les installations de production, de traitement, de distribution. On y trouve également le parc compteur et le détail des branchements. On y trouve enfin le réseau et les différentes installations sur le réseau.

Le détail des biens nécessaires à l'exploitation du service, équipement par équipement, est présenté dans le rapport.

Certains équipements ou certaines installations ne sont plus conformes aux normes environnementales ou aux normes de sécurité en vigueur et des mises en conformité doivent être opérées. Ces non-conformités sont identifiées et présentées dans le rapport.

**L'alinéa e)** concerne les travaux réalisés dans le cadre de programme contractuel de renouvellement ou de fonds contractuel de renouvellement. Il concerne également les programmes de premier investissement, c'est-à-dire, les éventuels engagements pris par le délégué à l'origine du contrat. La méthode de calcul utilisée pour calculer la charge financière associée à ces fonds et à ces programmes est présentée.

**L'alinéa f)** fait référence aux travaux réalisés dans le cadre d'une garantie de renouvellement.

**L'alinéa g)** demande le détail des biens de retour et des biens de reprise.



Pour les biens de retour, il s'agit des biens qui appartiennent à la collectivité et qui doivent être restitués à la Collectivité à l'issue du contrat. Pour les biens de reprise, il s'agit des biens qui appartiennent à SAUR et qui doivent être vendus à la Collectivité à l'issue du contrat. Les biens de retour et les biens de reprise sont présentés dans le rapport.

**L'alinéa h)** décrit les engagements à incidence financière, c'est-à-dire les engagements devant être repris à l'échéance du contrat, afin d'assurer une continuité de service. On y trouve notamment les conventions qui peuvent avoir une durée différente du contrat, et certaines règles concernant le personnel du Délégataire.

Pour ce qui concerne le troisième chapitre, les différents éléments demandés figurent dans le rapport remis par SAUR. On notera cependant un chapitre concernant les tarifs pratiqués, leur mode de détermination, et leur évolution.

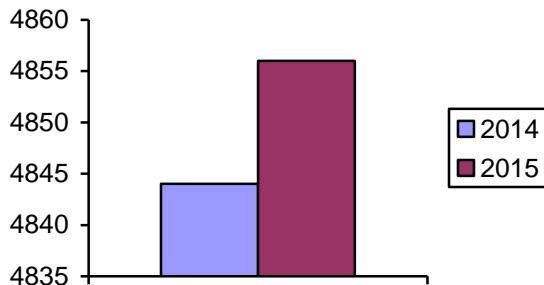


## 2 LA SYNTHESE DE L'EXERCICE

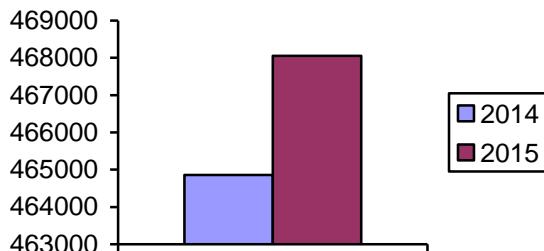
### 2.1 LES CHIFFRES CLES

	2014	2015	Variation N/N-1
<b>Données techniques</b>			
Nombre de stations d'épuration	17	17	0.00%
Nombre de postes de relèvement	35	36	2.86%
Linéaire de conduites Eaux Usées (en ml)	59 844	63 366	5.89%
Capacité épuratoire existante (en Eq.hab)	23 735	23 340	-1.66%
<b>Données clientèles</b>			
Nombre de contrats - abonnés	4 872	4 884	0.25%
Nombre de clients facturés	4 844	4 856	0.25%
Volumes assujettis à l'assainissement (en m3) avant application des coefficients correcteurs	464 860	468 056	0.69%
Nombre de branchements raccordables depuis plus de 2 ans	30	33	10.00%
<b>Indicateurs quantitatifs</b>			
Volumes épurés (en m3)	478 570	621 979	29.97%
Quantité de boues produites (en tMS)	41.5	46.2	11.33%
<b>Indicateurs qualitatifs</b>			
	Total	Non-Conforme	% conformité
Nombre de bilans journaliers d'autosurveillance réalisés	74	20	69,8%
Bilans 24h	45	7	84,4%
Bilan ponctuels	29	13	55,2%

Nombre de clients



m3 facturés avant application des coefficients





468 056 m<sup>3</sup>  
assujettis à l'assainissement  
*Avant application des coefficients*



4 878 branchements  
desservis



36 postes de  
relèvement



63 366 ml de  
réseau



621 979 m<sup>3</sup> de  
volumes épurés



46 tMS de boues  
produites





## 2.2 LES FAITS MARQUANTS

### 2.2.1 Les ouvrages et les installations mis hors service

#### **STEP de RECULE :**

Mise hors service bassin N°1 suite aux dégâts et perforations pour visualisation états et évaluer les travaux de réparation.

### 2.2.2 Les ouvrages et les installations mis en service

#### **STEP RECULE :**

Remise en service du Bassin N°2 avec le transfert de l'hydro éjecteur du Bassin N°1.



## 3 NOS PROPOSITIONS D'AMELIORATION

### 3.1 SUR LES POSTES DE RELEVEMENT

- Remplacer les pompes submersibles du **PR Crochemort** par un pompage en ligne pour éliminer les odeurs qui sont préjudiciables en raison de la proximité des habitations et pour limiter les interventions en raison de l'accès difficile.
- Proposition d'amélioration **PR Prébourg** : Le regard d'accès aux vannes et clapet est exigu. Il est difficile de faire la maintenance des équipements. Il faut revoir la conception.

### 3.2 SUR LES STATIONS DE TRAITEMENT

- L'ensemble des ouvrages des **STEP de Lorrain sous-bois** et **Marigot bourg**, est détérioré ce qui rend l'exploitation très difficile et les nombreuses réparations très couteuses sur ces sites.
- Sur la **STEP de Sainte-Catherine (GR)**, il serait nécessaire d'étudier la possibilité de modifier les installations en y incluant un système d'extraction des boues au fond des décanteurs (élément primordial omis lors de la construction).
- Mettre en place une filière de **traitement des boues** conforme à la réglementation, par exemple en créant un silo à boues sur la **STEP de Denel** pour pouvoir y traiter les boues des mini-STEP.



## 4 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Depuis l'exercice 2008, le rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement (RPQS), dit « rapport du Maire », comprend la publication des indicateurs de performance définis par le décret N° 2007-675 et l'arrêté du 02 mai 2007 quels que soient la taille et le mode de gestion du service. Cette obligation pour les collectivités permet de disposer d'un référentiel d'indicateurs partagé par l'ensemble des parties prenantes et de capitaliser l'information sur la performance des services via le système d'information que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) est en train de créer au plan national.

Les tableaux présentés ci-dessous recensent d'une part les indicateurs et leurs clefs de consolidation\* relatifs à l'exécution des missions qui nous ont été confiées dans le cadre de notre contrat de délégation de service public et d'autre part les données élémentaires pour les indicateurs qui ne sont pas entièrement de notre ressort.

L'ensemble des indicateurs sont définis dans des fiches descriptives disponibles sur le site [www.eaudanslaville.fr](http://www.eaudanslaville.fr) (la consultation de certaines informations/rubriques peut nécessiter de souscrire à un abonnement) conformément à la circulaire interministérielle n°12 / DE du 28 avril 2008. Cette circulaire précise également dans son annexe IV les termes utilisés dans ces fiches.

\* *La clef de consolidation est nécessaire pour calculer l'indicateur à une échelle supérieure à celle du périmètre contractuel, par exemple dans le cas d'une collectivité avec plusieurs opérateurs. Les clefs de consolidation sont définies dans les fiches descriptives des indicateurs. »*

### 4.1 LES INDICATEURS DU « RAPPORT DU MAIRE »

Référence	Libellé	Valeur	Unité
D202.0-1	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	
D203.0-1	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	46,2	tonnes de matières sèches
D204.0-1	Prix TTC du service d'assainissement collectif au m3 pour 120 m3 au 01/01/N+1	2.27	euros/m3
D204.0-2	Prix TTC du service d'assainissement collectif au m3 pour 120 m3 au 01/01/N	2.27	euros/m3
P201.1-1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	20.28%	pourcent
P202.2-1	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (depuis 2013)	30	
P206.3-1	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	pourcent
P207.0-1	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité du service de l'assainissement collectif	0	euros
P251.1-1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	0	
P252.2-1	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	14.2	/ 100 km
P253.2-1	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	nc	pourcent
P254.3-1	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	84.4%	pourcent
P255.3-1	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	70	
P257.0-1	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente, service de l'assainissement collectif	4.77%	pourcent
P258.1-1	Taux de réclamations du service de l'assainissement collectif	0.0	par milliers d'abonnés



## 5 L'ORGANISATION DE SAUR

### 5.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SAUR dont le siège est à Saint Quentin en Yvelines assure une couverture nationale du territoire grâce à 20 Directions Régionales et 8 centres opérationnels d'exploitation (dont 2 dans les DOM) qui ont en charge la bonne exécution des contrats



L'implantation de ces centres opérationnels d'exploitation assure une proximité et une réactivité au service de ses clients collectivités et consommateurs.

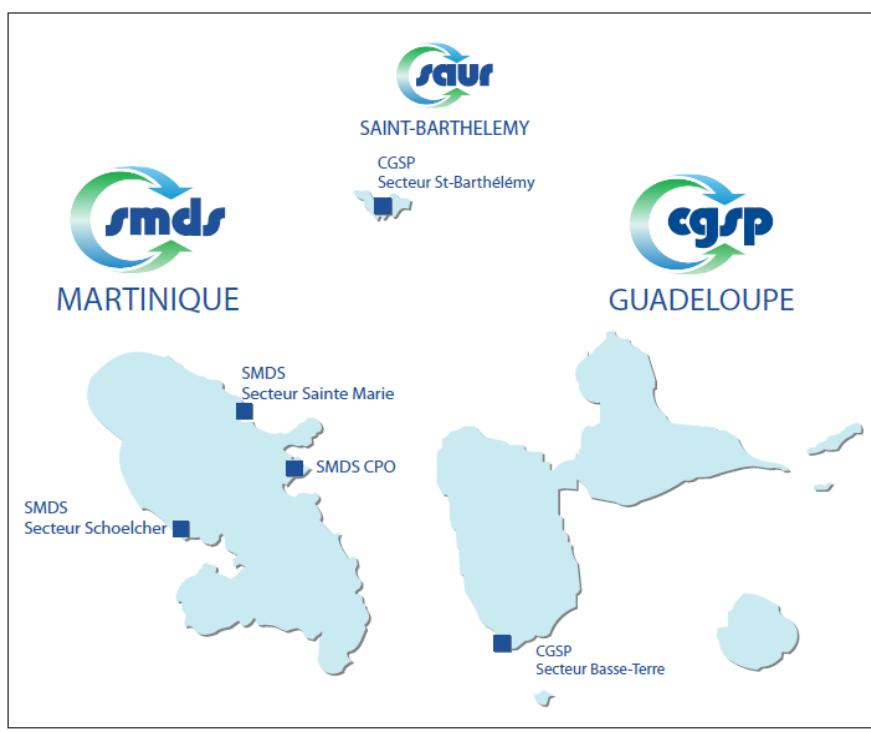


## L'organisation de SAUR aux Antilles

### Présentation générale

SAUR Antilles, est composée de 2 filiales présentes en Martinique, en Guadeloupe et d'un établissement SAUR à Saint-Barthélemy :

- La **SMDS** en Martinique avec :
  - Le Secteur de Schœlcher ;
  - Le Secteur de Sainte Marie ;
  - Le Centre de Pilotage et Pôle Technique du Robert ;
  - La Direction Générale et Financière à Schœlcher.
- La **CGSP** en Guadeloupe implantée à Basse Terre.
- L'établissement **SAUR** Saint Barthélemy.



Les caractéristiques générales sont les suivantes

Indicateur de capacité	Valeur
Communes desservies	17
Population desservie	116 066 hab.*
Clients eau potable	50 461



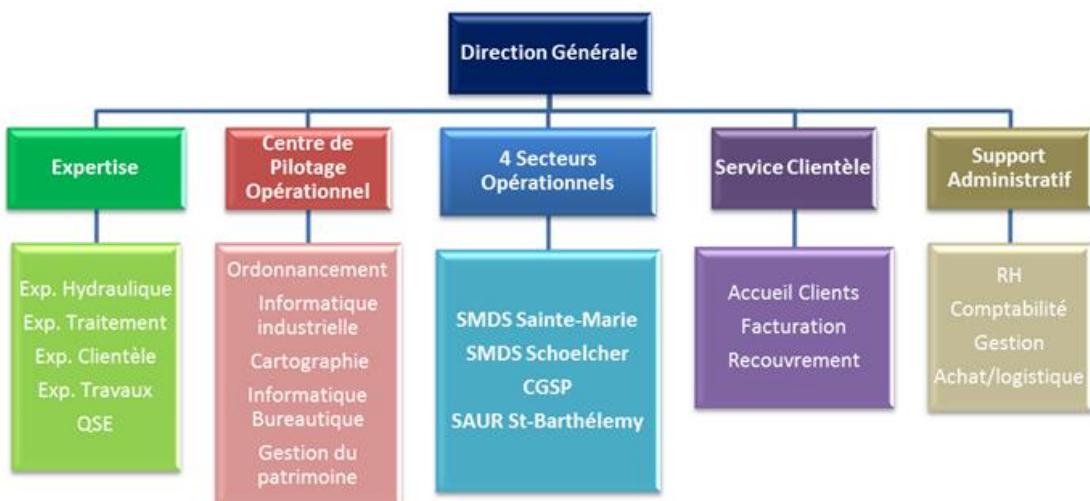
Clients assainissement	8 158
Collaborateurs	130

\* Valeur Insee 2012

## 5.2 LE PERSONNEL

### 5.2.1 Organisation régionale

Organigramme SAUR Antilles



L'organisation régionale est organisée autour du Centre de Pilotage Opérationnel (CPO ACOMAT) et du pôle expertise au Robert. Cette organisation novatrice et performante, développée par le Groupe Saur et ses filiales aux Antilles, a pour mission de faciliter, d'optimiser et de moderniser la gestion, de l'eau.

SMDS et CGSP sont les premiers opérateurs à déployer une telle organisation aux Antilles.





## 5.2.2 Organisation du secteur

### Présentation générale

#### SMDS SECTEUR SAINTE MARIE

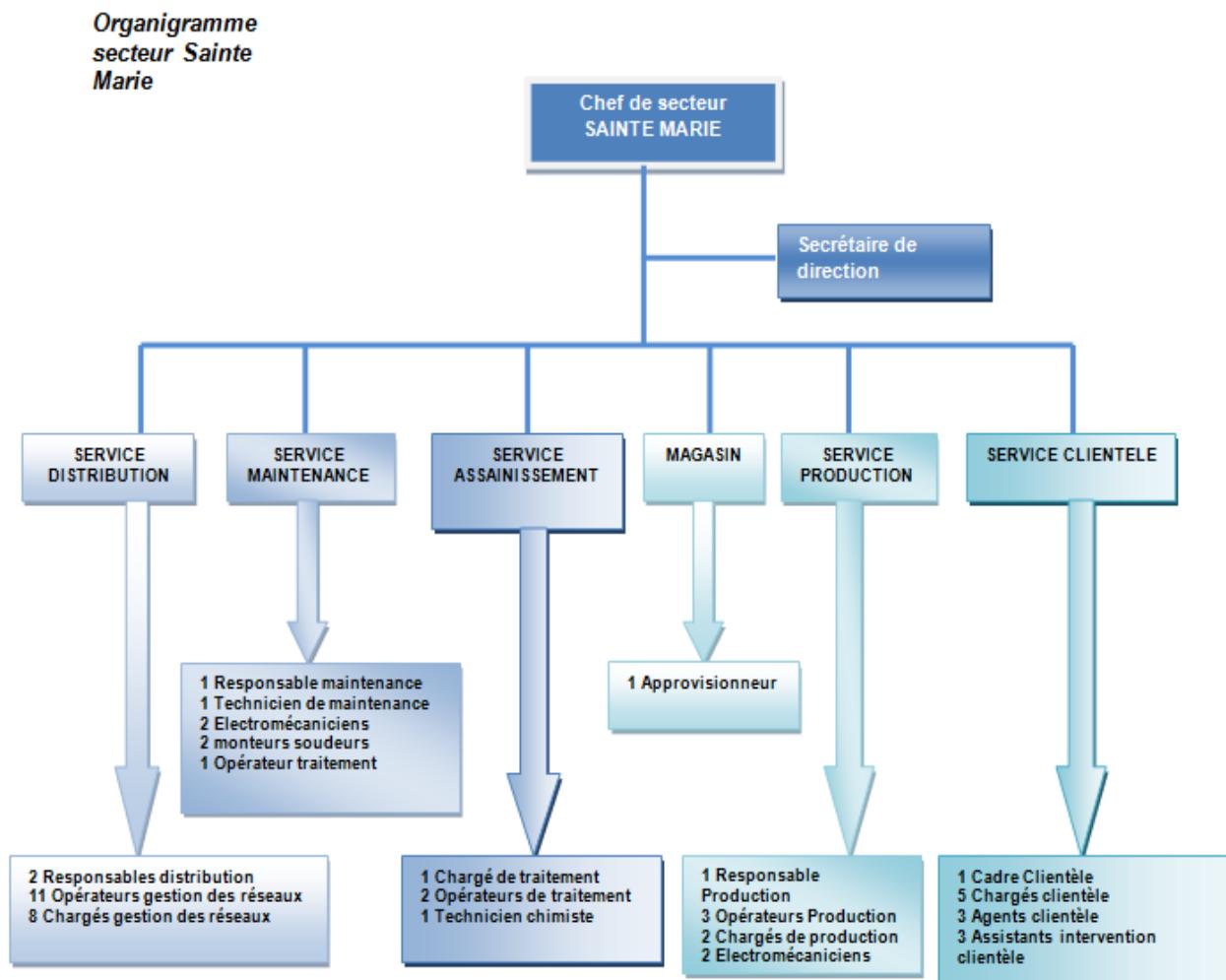
### Mission

SMDS secteur Sainte Marie gère les contrats d'affermage d'eau potable et d'eaux usées du S.C.N.A, d'eau potable de la ville du Morne Rouge et le contrat d'exploitation de l'usine de La Capot.

Les missions de SMDS secteur Sainte Marie sont les suivantes :

- Exploitation au quotidien des stations et des réseaux d'eau et d'assainissement confiés ;
- Relations courantes avec les Collectivités ;
- Relations au quotidien avec les clients consommateurs ;
- Permanence du service 24 h / 24 h.

### Organigramme





## 5.3 LES MOYENS

### 5.3.1 Les laboratoires d'analyses SAUR accrédités COFRAC

SAUR dispose d'un réseau de laboratoires d'analyses internes et de partenariat avec des laboratoires externes accrédités COFRAC reconnus pour leur expertise en environnement et intervenant régulièrement sur le périmètre du contrat.

En cas de pollution accidentelle, ces laboratoires sont sollicités pour détecter dans les plus brefs délais le type de produits incriminés. Ils garantissent une astreinte continue et peuvent être sollicités 24h/24.

### 5.3.2 Les directions support du groupe SAUR

Le siège SAUR met à la disposition des Directions Régionales et des centres opérationnels d'exploitation son expertise dans de nombreux domaines, et notamment :

1. Traitement des eaux ;
2. Hydraulique ;
3. Maintenance ;
4. Informatique industrielle ;
5. Télé relève et radio relève ;
6. Logiciels métiers ;
7. Logistique et achats.

### 5.3.3 Les logiciels métier du groupe SAUR

SAUR a développé et mis en œuvre toute une gamme de logiciels spécialisés dans le domaine de l'exploitation des services publics d'eau et d'assainissement :

SAPHIR	Gestion de la clientèle
J@DE	Gestion des achats et de la comptabilité
MIRE QUALITE PRODUIT	Gestion de la qualité de l'eau
MIRE PRODUCTION	Gestion de la production et du traitement de l'eau
MIRE FORCE MOTRICE	Gestion de l'énergie électrique
MIRE EQUIPEMENTS DE MESURE	Gestion des équipements de mesures
MESURE GERES	
MIRE PATRIMOINE	Gestion des équipements techniques
MIRE RENOUVELLEMENT	Gestion du renouvellement des matériels électromécaniques
MIRE RAD	Génération des rapports annuels du déléguataire destinés aux collectivités
GEF et GEF PREVENTIF	Gestion de la maintenance
PDI / MOBITECH	Planification des interventions de terrain
VAL	Gestion des épandages agricoles
AGATE	Gestion de l'assainissement non collectif
CART@JOUR - ANC	Gestion de l'assainissement non collectif (partenariat avec G2C Informatique)
AQUASOFT	Modélisation et optimisation des réseaux d'eau sous pression, y compris de la qualité de l'eau
BACARA	Calcul du traitement de mise à l'équilibre des eaux
ARC GIS	Cartographie informatisée des réseaux
WINRAM	Calcul de la protection des réseaux d'eau sous pression
CHARLINE	Calcul des lignes d'eau dans les usines de traitement
STANDARDS	Contrôle commande des installations déléguées à l'aide d'automates programmables
D'AUTOMATISMES	
ELOISE et SCOPE	Système de supervision locale des installations de production ou traitement



GEREMI 32/TOPKAPI

e-collectivité

Télésurveillance à distance et gestion des alarmes des installations de production ou traitement  
Mise à disposition de nos clients collectivités via Internet de données issues de notre système d'information : cartographie des réseaux d'eau, suivi de la production et du fonctionnement des installations, suivi des contrôles des installations d'assainissement non collectif

### 5.3.4 Les ressources matérielles du secteur

MOYENS (en nombre)	Secteur Sainte Marie
Véhicule léger	6
Véhicule type benne	1 camion grue en commun AEP/EU
Mini-pelle	1 EN COMMUN AVEC L4aep :eu
Pompe épuisement	1
Compresseur	1
Poste de soudure	1 en commun AEP/EU
Serveur de supervision	1 (en commun tout secteur)
Nettoyeur haute pression	1
Poste informatique	2
Détecteurs de gaz	5
Coupe tube amiante DN300	1
Ballons obturateurs	5
Carotteuse	1
Générateur de fumée	1



## 5.4 L'ORGANISATION DE L'ASTREINTE

### 5.4.1 L'organisation régionale

#### La permanence de service

##### Dispositif d'alerte

- Pendant l'ouverture des bureaux, les interventions nécessaires à la continuité de service sont assurées par l'ensemble du secteur d'exploitation, relayé si besoin, par les services de la Direction.
- En dehors de ces horaires, les clients peuvent continuer à composer le n° d'accès indiqué sur leur facture :
  - ils sont mis en relation avec un responsable de **permanence 24h/24 et 7j/7**.
  - ce dernier déclenche l'intervention d'un agent ayant les compétences pour l'intervention mais peut également faire appel, si besoin, au renfort d'un électromécanicien d'astreinte ou d'un autre agent de terrain.
- L'électromécanicien de permanence peut également recevoir des informations transmises par notre système de télésurveillance (TOPKAPI).

##### Les moyens humains

- Le niveau II de permanence
  - reçoit les appels clients ainsi que les appels de télésurveillance
  - coordonne les interventions des niveaux III sur le terrain.
- En cas d'incident majeur (pollution, manque d'eau généralisée, accident...), le niveau II fait appel au **cadre de permanence** de niveau I, qui :
  - mettra en œuvre les dispositions d'urgence
  - assurera la liaison entre l'astreinte locale et les services de l'Etat

##### Les moyens techniques

- Un standard téléphonique
- Ce central permet de donner un message d'information paramétrable à distance par l'agent de permanence en cas de perturbation sur le réseau
- Un central de Supervision (TOPKAPI)

Il permet de traiter et prioriser toutes les alarmes et informations en provenance des installations.

### 5.4.2 L'organisation secteur

##### Les moyens humains

- Le secteur de Sainte-Marie dispose en permanence d'une astreinte composée de :
  - 6 agents de niveau III affectés au réseau et aux installations : 3 pour la Distribution, 1 pour la Production, 1 pour l'UPEP Capot et 1 pour l'Assainissement
  - 1 électromécanicien de niveau III



## 5.5 LA DEMARCHE DE MANAGEMENT

### 5.5.1 Démarche Qualité ISO 9001 - 2000



**La certification ISO 9001 :**  
**Notre Compétence, Votre Garantie**

Le Pôle Eau et Assainissement de Saur a pour mission de réaliser le service de l'eau et/ou de l'assainissement pour le compte de ses clients collectivités. Dans ce cadre, il se doit de respecter la réglementation et de répondre aux attentes de ses clients et autres parties prenantes (clients consommateurs, administrations, associations de protection de l'environnement...).

Depuis plus de 12 ans, Saur a ainsi mis en place différents outils de management, techniques et organisationnels, qui lui permettent de garantir au quotidien la qualité du service ou de la prestation technique rendus.

Ceci passe en particulier par une parfaite maîtrise des risques opérationnels pouvant impacter la satisfaction des clients et des consommateurs (respect des obligations contractuelles) et leur santé (risque sanitaire associé à une pollution chimique ou bactériologique de l'eau potable).

Dans ce but, Saur identifie l'ensemble des risques pour les métiers de l'eau et de l'assainissement, mesure la satisfaction des clients et des consommateurs, assure un traitement efficace et rapide des réclamations et met en place des plans d'amélioration.

Saur réalise également des exercices de simulation de crise de manière à développer, à tous les niveaux de l'entreprise, sa capacité à réagir dans des situations difficiles. Ce travail est aussi l'occasion de créer des synergies très utiles avec ses clients et ses parties prenantes telles que : ARS, préfecture, pompiers,...

Ces efforts et cette dynamique permettent à Saur d'être certifiée par **Afnor Certification** (organisme externe) selon la norme internationale ISO 9001 version 2008, orientée vers la satisfaction du client et la qualité du produit ou du service fourni.

Cette démarche démontre la volonté de Saur de servir ses clients avec toujours plus de professionnalisme, de proximité et de compétences. Elle constitue aussi un réel engagement à l'amélioration continue, vecteur de progrès et de dialogue entre Saur et ses clients.

Pour les collectivités, cette certification ISO 9001 est avant tout un gage de transparence. Elle peut ainsi servir de base à une communication factuelle et objective pour mettre en valeur les efforts engagés au niveau d'un territoire en vue d'améliorer la gestion globale de l'eau.

**De plus, elle conduit à des bénéfices concrets sur le terrain**, par exemple dans les domaines suivants :

- La satisfaction du consommateur : traitement personnalisé, mesure des performances de l'entreprise grâce à l'évaluation régulière de la satisfaction des consommateurs
- Une information permanente à destination du client consommateur (site internet, plateformes téléphoniques) et de la collectivité (rapport annuel du délégataire)
- Une meilleure gestion des risques et la mise en place de moyens efficaces pour anticiper : surveillance sanitaire permanente, exercices de crise, mise en place de moyens de prévention, gestion des déchets...



**SAUR ANTILLES a renouvelé son certificat ISO 9001 délivré par l'AFAQ.**

**Notre engagement dans cette démarche de management, fortement mobilisatrice des compétences, est motivé par notre volonté constante d'amélioration de nos performances et de la qualité de nos prestations en tenant compte de la sécurité des collaborateurs et de notre environnement.**



## 6 LE CONTRAT

### 6.1 LES INTERVENANTS

#### 6.1.1 La collectivité

**Nom de la collectivité :** Syndicat des Communes du Nord Atlantique

**Le Maire ou Président :** Monsieur PERASTE

**La Directrice :** Madame M. DUBREAS

**Siège :** Quartier DUHAMELIN – 97225 LE MARIGOT

**Téléphone :** 05.96. 53.53.72

**Télécopie :** 05.96. 53.62.97

**e.mail :** [scna@wanadoo.fr](mailto:scna@wanadoo.fr)

#### 6.1.2 Les collectivités adhérentes

<b>Nom de la commune</b>	<b>Nom du (des) délégué(s)</b>	<b>N° téléphone Mairie</b>
AJOUPA BOUILLON	M. SUEDILE, M. BONTE	05.96.53.32.22
BASSE POINTE	MME CASIMIRIUS; M.GOLVET	05.96.78.50.44
GRAND RIVIERE	M. BOUQUETY; Mme MOREAU	05.96.55.77.77
GROS MORNE	M. ORVILLE; MME BONNECHOSE	05.96.67.50.11
LORRAIN	M. ABELKALON; M. ZELELA	05.96.53.44.22
MACOUBA	M. VARACAVOUDIN; MME ESCAVOCASF	05.96.78.53.68
MARIGOT	M. PERASTE (président); M. NEIZELIEN	05.96.53.50.09
SAINTE MARIE	M. MONTFLORE; M. COURSET	05.96.69.30.06
TRINITE	M. LESDEMA; Mme FORTAS	05.96.58.20.12
ROBERT	M. MIRAM-MARTHE-ROSE; MME LONETE	05.96. 65.10.05

#### 6.1.3 Le service chargé du contrôle

**Organisme :** ESPELIA

**Adresse :** 80, rue Taitbout - 75009 PARIS

**Téléphone :** 01 44 51 54 45

**Télécopie :** 01 44 51 09 59

#### 6.1.4 La police de l'eau

**Interlocuteur :** DEAL : Martinique : M. Olivier PERRONNET / M. Michel OGER

**Adresse :** Jardin Desclieux - B.P 642 - 97262 Fdf

**Téléphone :** 05.96.59.59.23

**Télécopie :** 05.96.59.59.32

**e.mail :** [Olivier.Perronet@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Olivier.Perronet@developpement-durable.gouv.fr) / [michel.oger@developpement-durable.gouv.fr](mailto:michel.oger@developpement-durable.gouv.fr)



### 6.1.5 L'agence de l'eau

**Nom de l'Agence :** Office Départemental de l'Eau de la Martinique

**L'interlocuteur :** Madame Jeanne DEFOI (Directrice)

**Adresse :** 7 Avenue Condorcet - BP 32 - 97201 Fort-de-France

**Téléphone :** 05.96.48.47.20

**Télécopie :** 05.96.63.23.67

**e.mail :** [ode972@wanadoo.fr](mailto:ode972@wanadoo.fr)

### 6.1.6 Le déléataire SAUR

#### SMDS

**Directeur Délégué :** Monsieur Etienne DU COUEDIC

**Adresse :** Z.A. Belle Etoile – 97230 SAINTE MARIE

**Téléphone :** 0596 69 54 74

**Télécopie :** 0596 69 30 00

**e.mail :** etienne.du-couedic@saur.com

## 6.2 LE CONTRAT

Nature du contrat :

Délégation Service Public

Date d'effet :

01/04/2005

Durée du contrat :

12 ans

Date d'échéance (intégrant les avenants éventuels) : 31/03/2017

## 6.3 VIE DU CONTRAT

### 6.3.1 Les avenants signés dans l'année

Néant.

### 6.3.2 Les avenants

Néant.

### 6.3.3 Les clauses de révision atteintes

Plusieurs clauses de révision prévues à l'article 50 du contrat de délégation ont été atteintes.

## 6.4 ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES

### 6.4.1 Les conventions

#### 6.4.1.1 *Les conventions de rejet*

Néant.



#### 6.4.1.2 **Les autres conventions**

Néant.

#### 6.4.2 **Les biens de reprise**

Il s'agit des biens qui appartiennent au délégataire et qui peuvent être vendus à la Collectivité à l'issue du contrat. Les éléments concernant cet aspect sont repris dans le chapitre « Votre patrimoine – Les biens de reprise ».

#### 6.4.3 **Les engagements liés au personnel**

**1<sup>er</sup> cas : Les conditions d'application des dispositions de l'article L122.12 sont réunies.**

Dès lors qu'il y a transfert d'une entité économique autonome disposant des moyens et du personnel spécifiquement affectés à la poursuite de l'activité, les moyens et le personnel sont transférés en application des dispositions du Code du Travail (article L 122-12).

Ces dispositions sont applicables à toutes les entreprises, qu'elles adhèrent ou non à la FP2E. Dans le cas de reprise de l'activité par une collectivité territoriale (retour en régie), le transfert est effectué en application des modalités prévues par l'article 20 de la loi du 26 juillet 2005.

**2<sup>eme</sup> cas : Les conditions prévues par l'article L 122.12 ne sont pas réunies**

##### **2.1. Entreprises de la profession adhérentes à la FP2E.**

Dans le cas où les deux entreprises, (l'entreprise cédante et l'entreprise reprenant l'activité) adhèrent à la FP2E, celles-ci ont l'obligation d'appliquer les dispositions de l'article 2.5.2 de la Convention Collective de L'Eau et de l'Assainissement qui prévoit le transfert en fin de contrat du personnel spécifiquement affecté à l'activité.

##### **2.2. Si l'une des deux entreprises est non adhérente à la FP2E.**

En ce cas, les entreprises concernées ne sont pas tenues d'appliquer les dispositions de l'article 2.5.2 précité, mais elles peuvent à leur guise et selon leur intérêt, en accepter ou en demander l'application.

#### 6.4.4 **Les flux financiers**

A l'issue de l'actuel contrat de délégation, les engagements financiers suivants devront faire l'objet d'un solde :

- Régularisation éventuelle de TVA (sur les investissements de la Collectivité, liés à l'exploitation du service, ayant fait l'objet d'une attestation délivrée par cette dernière),
- Régularisation des surtaxes collectées et reversées, après déduction des impayés éventuels,
- Transfert de propriété des biens de reprise éventuels,
- Régularisation des fonds et programme de renouvellement s'il y a lieu,
- Régularisation de tout autre type d'engagement contractuel spécifique (fond de travaux, fond d'investissement, ...).



## 7 LA GESTION CLIENTELE

**Population desservie**

Commune	Habitants*
BASSE-POINTE	3 686
GRAND'RIVIERE	538
GROS-MORNE	10 397
L'AJOUPA-BOUILLON	1 821
LA TRINITE	1 534
LE LORRAIN	7 401
LE MARIGOT	3 630
LE ROBERT	4865
MACOUBA	1 132
SAINTE-MARIE	17 594
<b>Total de la collectivité</b>	<b>52 598</b>

\* Valeur Insee 2012

### 7.1 NOMBRE DE BRANCHEMENTS

#### 7.1.1 Nombre total de branchements raccordés au 31 décembre de l'année

Commune	2014	2015	Evolution N/N-1
BASSE-POINTE	888	888	0,00 %
GRAND'RIVIERE	33	33	0,00 %
GROS-MORNE	280	278	-0,71 %
L'AJOUPA-BOUILLON	186	187	0,54 %
LA TRINITE	44	45	2,27 %
LE LORRAIN	906	915	0,99 %
LE MARIGOT	586	588	0,34 %
MACOUBA	154	155	0,65 %
SAINTE-MARIE	1 790	1 789	-0,06 %
<b>Total de la collectivité</b>	<b>4 867</b>	<b>4 878</b>	<b>0,23 %</b>
Evolution N/N-1	-	0,23 %	

#### 7.1.2 Décomposition par type de branchements raccordés

Commune	2015	Particuliers et Autres			communaux
		Dont < 200 m3/an (tranche 1)	Dont 200 < conso < 6 000 m3/an (tranche 2)	Dont conso > 6 000 m3/an (tranche 3)	
BASSE-POINTE	888	819	69	0	0
GRAND'RIVIERE	33	33	0	0	0
GROS-MORNE	278	270	8	0	0
L'AJOUPA-BOUILLON	187	174	13	0	0
LA TRINITE	45	45	0	0	0
LE LORRAIN	915	868	46	1	0
LE MARIGOT	588	562	26	0	0
MACOUBA	155	136	19	0	0
SAINTE-MARIE	1 789	1 694	94	1	0
<b>Total de la collectivité</b>	<b>4 878</b>	<b>4 601</b>	<b>275</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
Répartition	-	94,32 %	5,64 %	0,04 %	0,00 %



### 7.1.3 Les branchements raccordables

Nombre de clients raccordables au 31 décembre

Commune	Raccordables depuis moins de 2 ans	Raccordables depuis plus de 2 ans
L'AJOUPA-BOUILLON	0	1
BASSE-POINTE	0	4
GROS-MORNE	1	2
LE LORRAIN	2	17
LE MARIGOT	0	8
SAINTE-MARIE	0	1
Total de la collectivité	3	33

## 7.2 NOMBRE DE CONTRATS – ABONNES

Ce tableau présente le nombre de contrats au 31 décembre de chaque année affichée.

Commune	2014	2015	Evolution N/N-1
BASSE-POINTE	889	889	0,00 %
GRAND'RIVIERE	33	33	0,00 %
GROS-MORNE	280	279	-0,36 %
L'AJOUPA-BOUILLON	186	187	0,54 %
LA TRINITE	44	45	2,27 %
LE LORRAIN	907	918	1,21 %
LE MARIGOT	587	588	0,17 %
MACOUBA	154	155	0,65 %
SAINTE-MARIE	1 792	1 790	-0,11 %
Total de la collectivité	4 872	4 884	0,25%

## 7.3 NOMBRE DE CLIENTS

Ce tableau présente le nombre de clients au 31 décembre de chaque année affichée.

Commune	2014	2015	Evolution N/N-1
BASSE-POINTE	889	889	0,00 %
GRAND'RIVIERE	33	33	0,00 %
GROS-MORNE	278	277	-0,36 %
L'AJOUPA-BOUILLON	186	187	0,54 %
LA TRINITE	44	45	2,27 %
LE LORRAIN	901	913	1,33 %
LE MARIGOT	583	584	0,17 %
MACOUBA	154	155	0,65 %
SAINTE-MARIE	1 776	1 773	-0,17 %
Total de la collectivité	4 844	4 856	0,25%



## 7.4 LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT

### 7.4.1 Les volumes annuels assujettis à l'assainissement par commune

Les volumes indiqués dans le tableau ci-dessous représentent les volumes d'eau potable consommés assujettis à la redevance d'assainissement avant application des coefficients correcteurs.

Commune	2014	2015	Evolution N/N-1
BASSE-POINTE	93 704	100 979	7,76 %
GRAND'RIVIERE	2 886	2 886	0,00 %
GROS-MORNE	24 318	22 606	-7,04 %
L'AJOUPA-BOUILLON	18 345	17 157	-6,48 %
LA TRINITE	3 080	2 957	-3,99 %
LE LORRAIN	80 566	89 498	11,09 %
LE MARIGOT	44 594	46 784	4,91 %
MACOUBA	18 402	17 727	-3,67 %
SAINTE-MARIE	178 965	167 462	-6,43 %
Total de la collectivité	464 860	468 056	0,69%

### 7.4.2 Les volumes assujettis à l'assainissement par type de branchements

Volumes globaux annuels exprimés en m<sup>3</sup> avant application des coefficients correcteurs.

Commune	2015	Particuliers et autres		
		Dont < 200 m <sup>3</sup> /an	Dont 200 < conso < 6 000 m <sup>3</sup> /an	Dont conso > 6 000 m <sup>3</sup> /an
BASSE-POINTE	100 979	65 320	35 659	0
GRAND'RIVIERE	2 886	2 886	0	0
GROS-MORNE	22 606	19 046	3 560	0
L'AJOUPA-BOUILLON	17 157	13 574	3 583	0
LA TRINITE	2 957	2 957	0	0
LE LORRAIN	89 498	60 414	22 459	6 625
LE MARIGOT	46 784	38 564	8 220	0
MACOUBA	17 727	12 949	4 778	0
SAINTE-MARIE	167 462	113 604	37 450	16 408
Total de la collectivité	468 056	329 314	115 709	23 033
Consommation moyenne par type de branchemet	96	72	421	11 517

### 7.4.3 Liste détaillée des industriels avec consommation supérieure à 6000 m<sup>3</sup>/an

Commune	Nom de l'industriel	Volume consommé en 2014	Volume consommé en 2015	Evolution N / N-1
Total des industriels		0	0	-

Seuls les clients considérés comme industriels sont repris dans ce tableau, d'où les différences avec le tableau de synthèse du paragraphe précédents.

### 7.4.4 Les volumes facturés

Les volumes facturés sont présentés dans les états des décomptes.



## 7.5 ETAT DES RECLAMATIONS CLIENTS

Réclamations récurrentes sur l'année	Nombre en 2015
FACTURATION ENCAISSEMENT / REDEVANCE ET TARIF / Erreur facturation Assainissement	0

Pas de réclamation écrite spécifique à l'assainissement, néanmoins les clients émettent des insatisfactions lors de leurs visites en nos murs lors des opérations qu'ils viennent effectuer pour l'eau.

Ce résultat reflète surtout le fait que le service d'assainissement n'est pas encore bien ancré dans la culture de nos usagers.

## 7.6 LE PRIX DE L'EAU

### 7.6.1 Le prix de l'eau

Prix de l'assainissement au 01/01/2015 pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> :

271.84 € T.T.C.

Soit :

2.27 € / m<sup>3</sup>

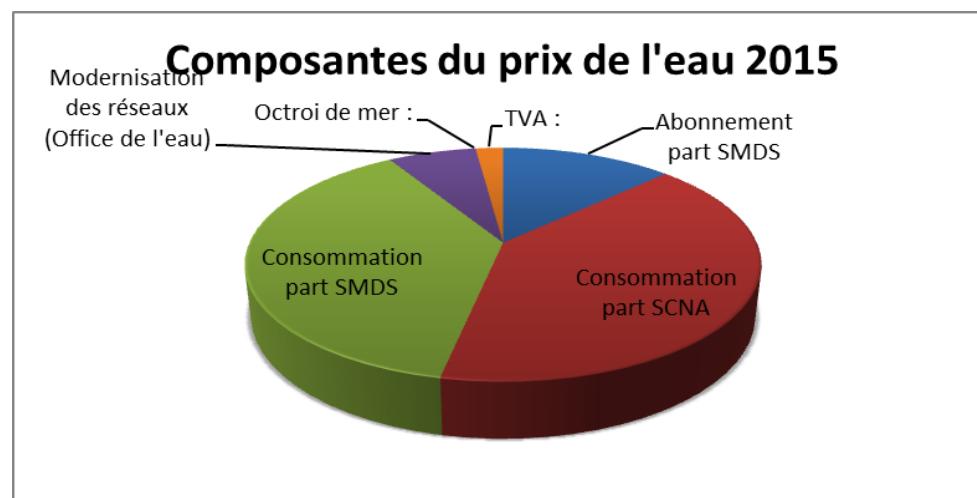
ou

0.0023 € / litre

### 7.6.2 Les composantes du prix de l'eau

La décomposition d'une facture d'assainissement pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> est la suivante :

Abonnement part SMDS	34.99 €	soit :	12.9%
Consommation part SCNA	109.78 €	soit :	40.4%
Consommation part SMDS	103.48 €	soit :	38.1%
Organismes publics	18.00 €	soit :	6.6%
TVA	5.59 €	soit :	2.1%
<b>Total</b>	<b>271.84 €</b>		





### 7.6.3 L'évolution du prix

	Année	2014	2015	2016
Prix du m <sup>3</sup> au 1er janvier	2.26 €	<b>2.27 €</b>	2.27 €	
Evolution N/N-1	-0.4%	<b>0.4%</b>	0.2%	

## 7.7 SITE INTERNET SAUR

Saur met à la disposition de ses clients particuliers une agence en ligne, accessible à partir du portail [www.saur.com](http://www.saur.com).

Les clients de SMDS, société filiale de Saur, ont accès à ces mêmes services à partir de l'adresse [www.smds.fr](http://www.smds.fr) où ils sont accueillis, puis redirigés vers le site Saur où ils peuvent créer leur espace client.



### WWW.SAURCLIENT.FR : une agence en ligne 24h/24

Notre site [www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr) est dédié à tout client abonné au service de l'eau. Chacun peut y créer son Espace Client, et y gérer son ou ses comptes, en toute sécurité.

L'espace client est mis à jour quotidiennement grâce à une interface sécurisée entre les bases de données clients et le site.

#### Comment faire pour

- ▶ Vous abonner
- ▶ Nous contacter
- ▶ Vérifier votre consommation
- ▶ Opter pour l'e-facture
- ▶ Vous informer sur la qualité de votre eau
- ▶ Résilier votre abonnement

#### > Gestion du compte sur « Mon Espace Client »

Sur son Espace Client, le client peut visualiser ses informations personnelles, le solde de son compte, son dernier index relevé, son historique de consommation sur 3 ans, sa dernière facture.

Il peut également y effectuer à toute heure les opérations nécessaires à la gestion de son compte et via les formulaires en ligne, contacter directement le service clientèle local concerné par sa demande. Les fonctionnalités disponibles sont largement utilisées par nos clients qui peuvent :

- Modifier leur adresse de facturation
- Modifier leurs identifiants de connexion
- Modifier ou communiquer leurs coordonnées bancaires
- Modifier leur mode de paiement
- Communiquer le relevé de leur compteur
- Souscrire à un nouvel abonnement
- Résilier leur abonnement en cours
- Demander une fermeture temporaire de branchement
- Demander un devis pour un branchement
- Régler leur facture par carte bancaire
- Souscrire à l-e-facture Saur et consulter leurs factures en ligne
- Nous adresser un mail
- Recevoir un mail lors de la relève de leur compteur
- Différer le prélèvement de leur facture de solde

A partir de la page d'accueil, les internautes non encore clients de Saur peuvent nous contacter, demander en ligne un devis ou une estimation de travaux de branchement, ou un encore, un abonnement au service de l'eau.

#### > Information sur l'eau dans la commune du client

Dans cet espace client, le client accède aussi à une information personnalisée sur l'eau dans sa commune. Il peut y retrouver :

- la qualité de l'eau dans sa commune,
- une description des installations (station de traitement ou d'assainissement, réseau...)
- les travaux prévus sur la commune (les interruptions de services y sont annoncées)



- des alertes en cas de coupure, de casse de réseaux, de pollution...
- un espace spécifique est prévu pour l'actualité de l'eau sur la commune (Investissements prévus, actualité événementielle, lien vers le site de la collectivité).

### > Une information exhaustive sur les thématiques de l'Eau

Dans les rubriques de « Toute l'info sur l'eau », l'internaute accède à une information détaillée sur les thèmes liés à l'eau :

- des conseils pratiques,
- un espace documentation pour le téléchargement des brochures Saur,
- des réponses aux questions les plus fréquentes,
- l'essentiel pour la préservation de l'eau dans l'environnement,
- les grands thèmes de la qualité de l'eau,
- un simulateur de consommation.

### > Partenariat avec Websourd et HandiCaPZéro

#### ► Websourd

WebSourd a développé une gamme de services de mise en relation entre la personne sourde et son environnement sur la base d'un concept de Visio-Interprétation qui donne accès à un interprète en langue des signes à distance ou un vélotypiste, par l'intermédiaire d'une connexion haut débit, d'une Webcam et d'un micro : *Elision Contact*.

La personne sourde ne pouvant téléphoner à un numéro d'appel, se connecte sur le site [www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr) et peut accéder à nos services à travers une interface web sur une page d'accueil internet qui la met en relation avec un conseiller Saur via un interprète. L'internaute sourd choisit son mode de communication lorsqu'il se connecte (Langue des Signes Française ou écrit). En cas d'appel, c'est l'interprète WebSourd qui contacte le conseiller Saur.

#### ► HandiCaPZéro

Grâce à notre partenariat avec l'association HandiCaPZéro, nous adaptons gratuitement nos supports écrits en caractères agrandis ou en braille. Le service « Confort de lecture », en ligne sur [www.handicapzero.org](http://www.handicapzero.org), permet à nos clients de prendre connaissance des documents écrits de manière autonome en choisissant les options d'écran ou de lecture audio les mieux adaptées.

Enfin, sous l'onglet « Saur », l'internaute retrouve les coordonnées de nos services clientèle et la carte des implantations de Saur en France.

#### En savoir plus

- Votre règlement  
Les modes de paiement que faire en cas de difficulté pour régler votre facture
- Votre facture  
Pour mieux comprendre votre facture
- Votre compteur  
Savoir le lire, l'utiliser, le protéger, et le rendre accessible
- Vous et l'Eau  
Les éco-gestes, pour maîtriser votre consommation

#### Accessibilité



- Personnes sourdes ou malentendantes  
Un interprète échange avec vous en LSF ou par écrit



Cliquez ici

- HandiCapZéro

Adaptation des documents pour les personnes malvoyantes





## 8 LE PATRIMOINE DU SERVICE

Le patrimoine de service est présenté par installation, ouvrage ou équipement et par type afin d'en avoir une vue synthétique.

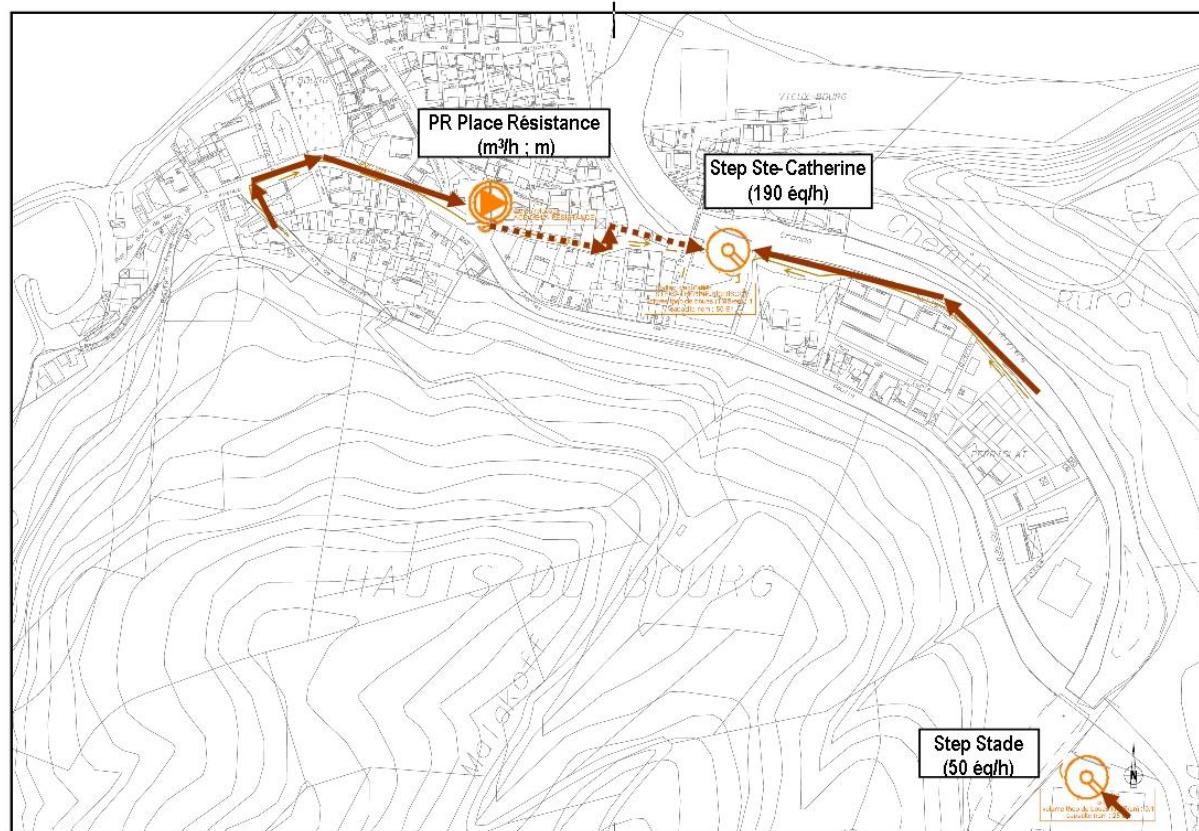
On y trouve le réseau de collecte pour lequel le détail porte généralement sur les canalisations, les équipements, les ouvrages et éventuellement les branchements.

Les postes de relèvement et les stations d'épuration sont également présentés.

Le détail, équipement par équipement, est fourni en annexe 1.

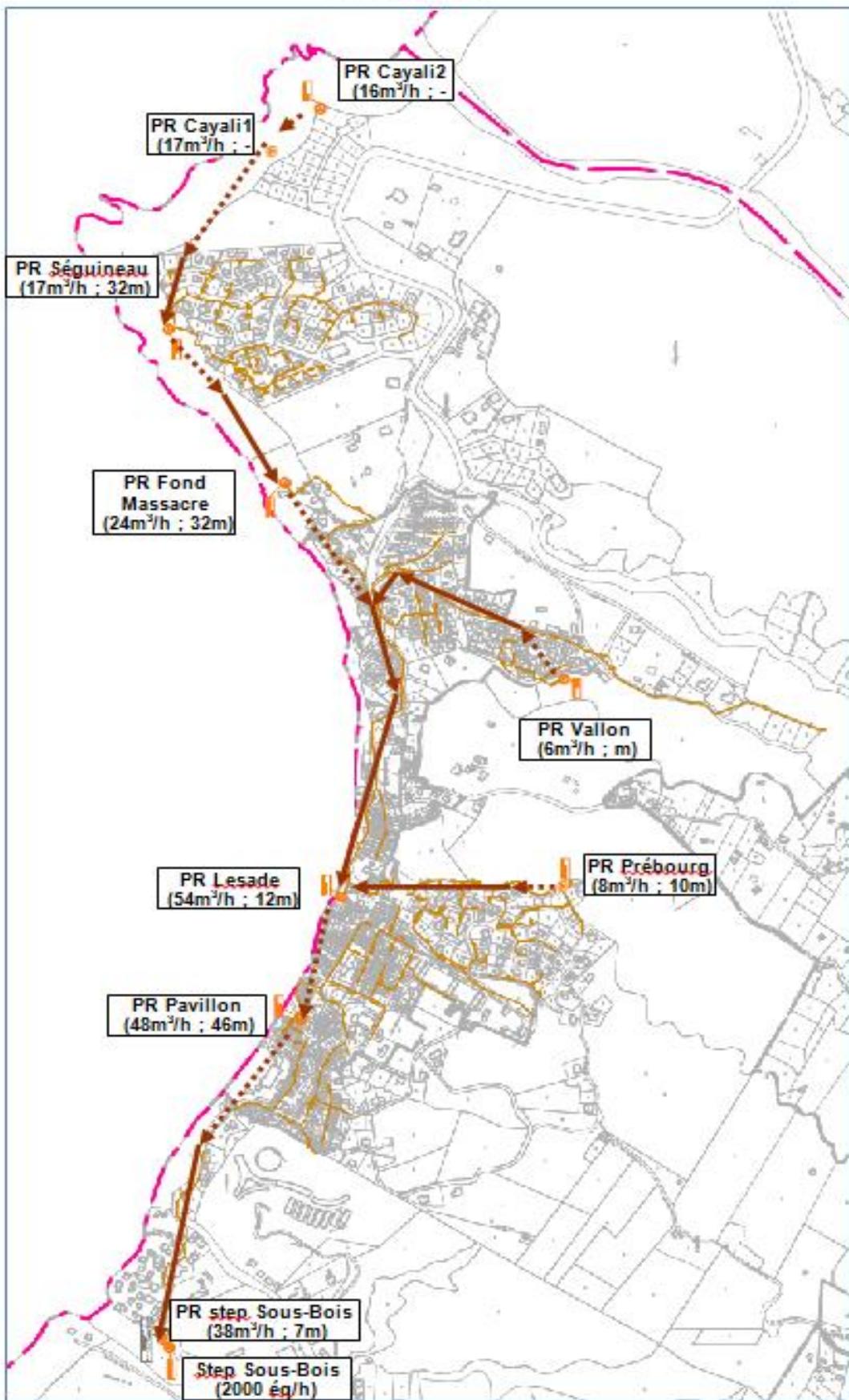
### 8.1 LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT

**GRAND-RIVIERE**



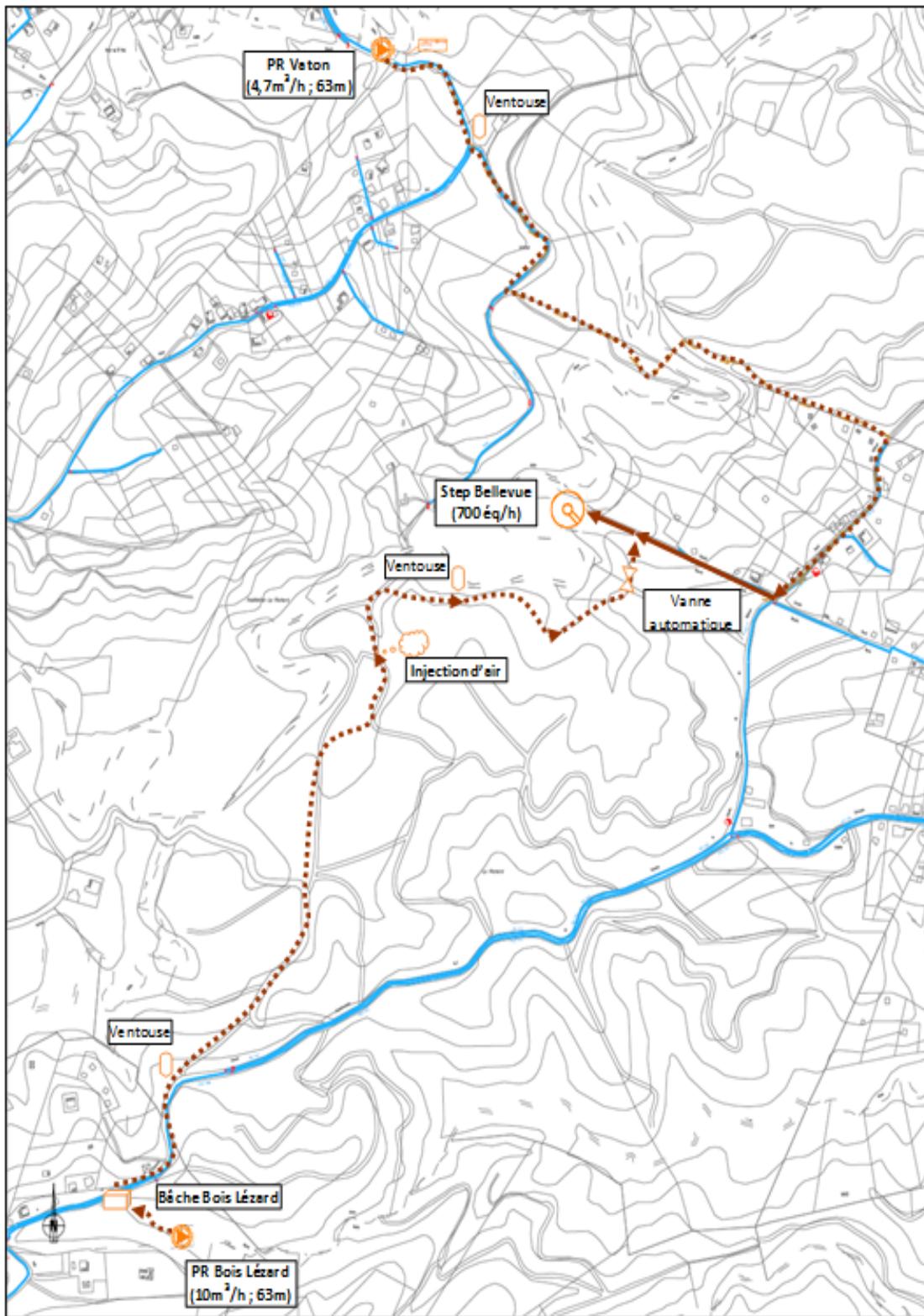


## LORRAIN



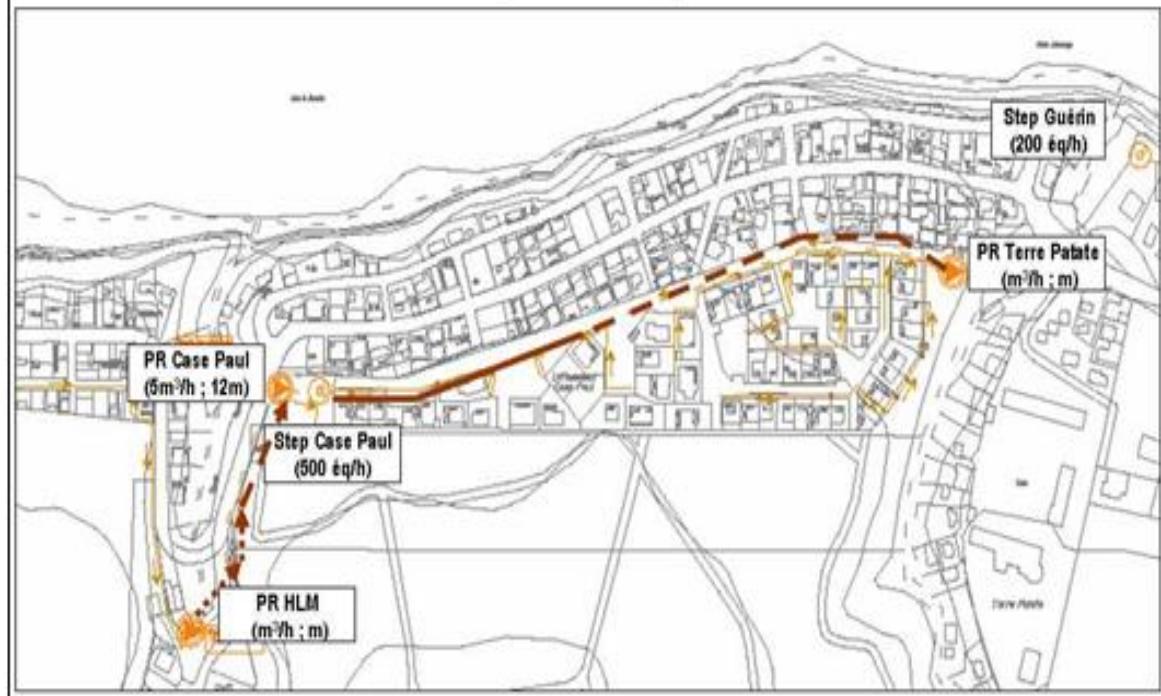


## TRINITE

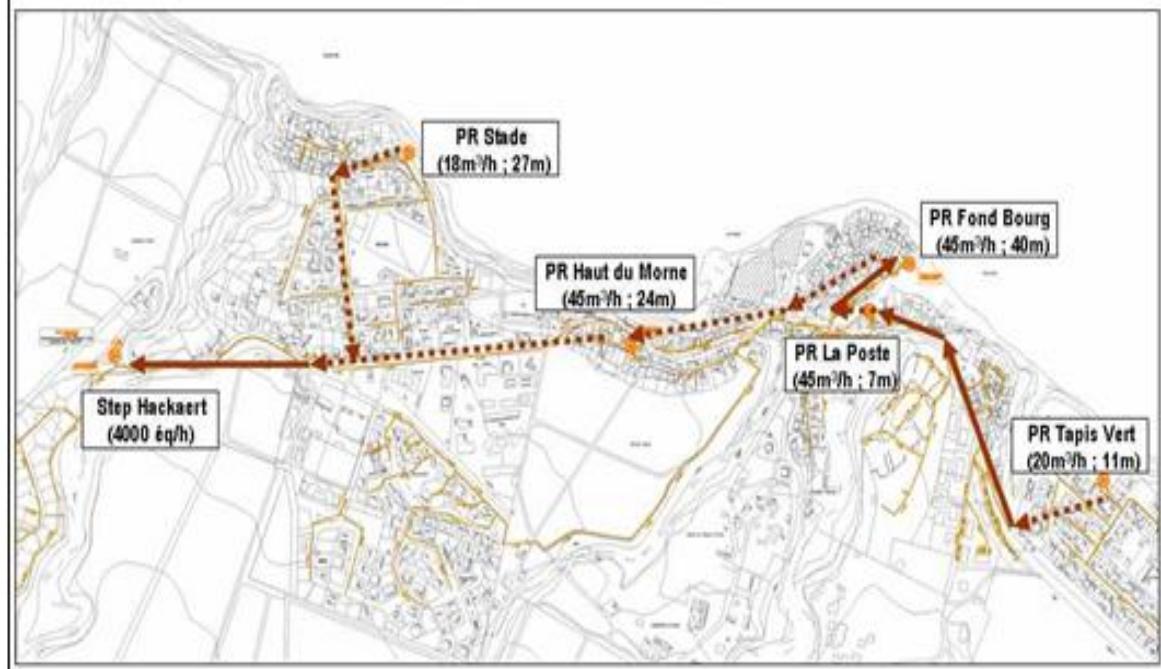




## MACOUBA

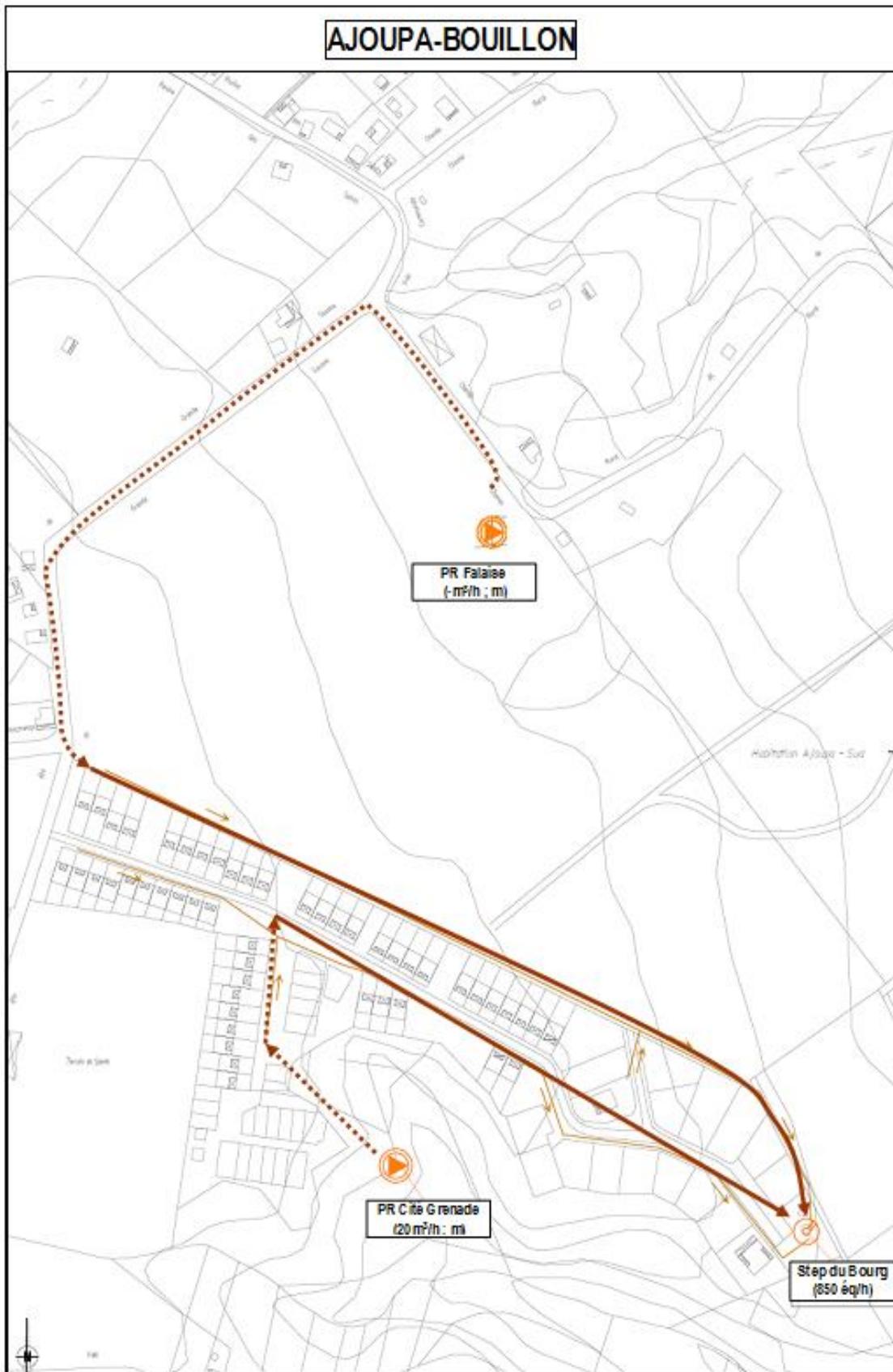


## BASSE-POINTE



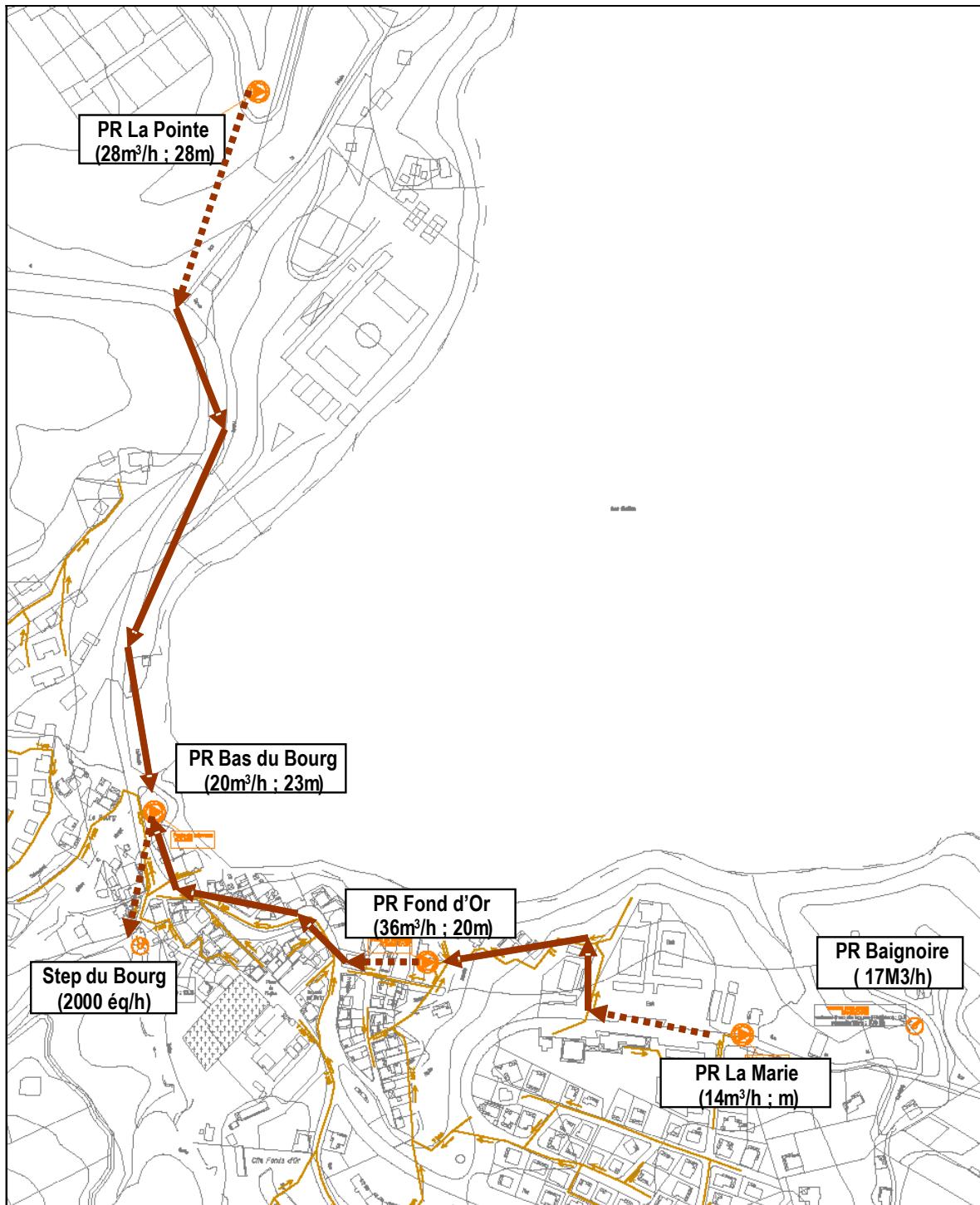


## AJOUPA-BOUILLON



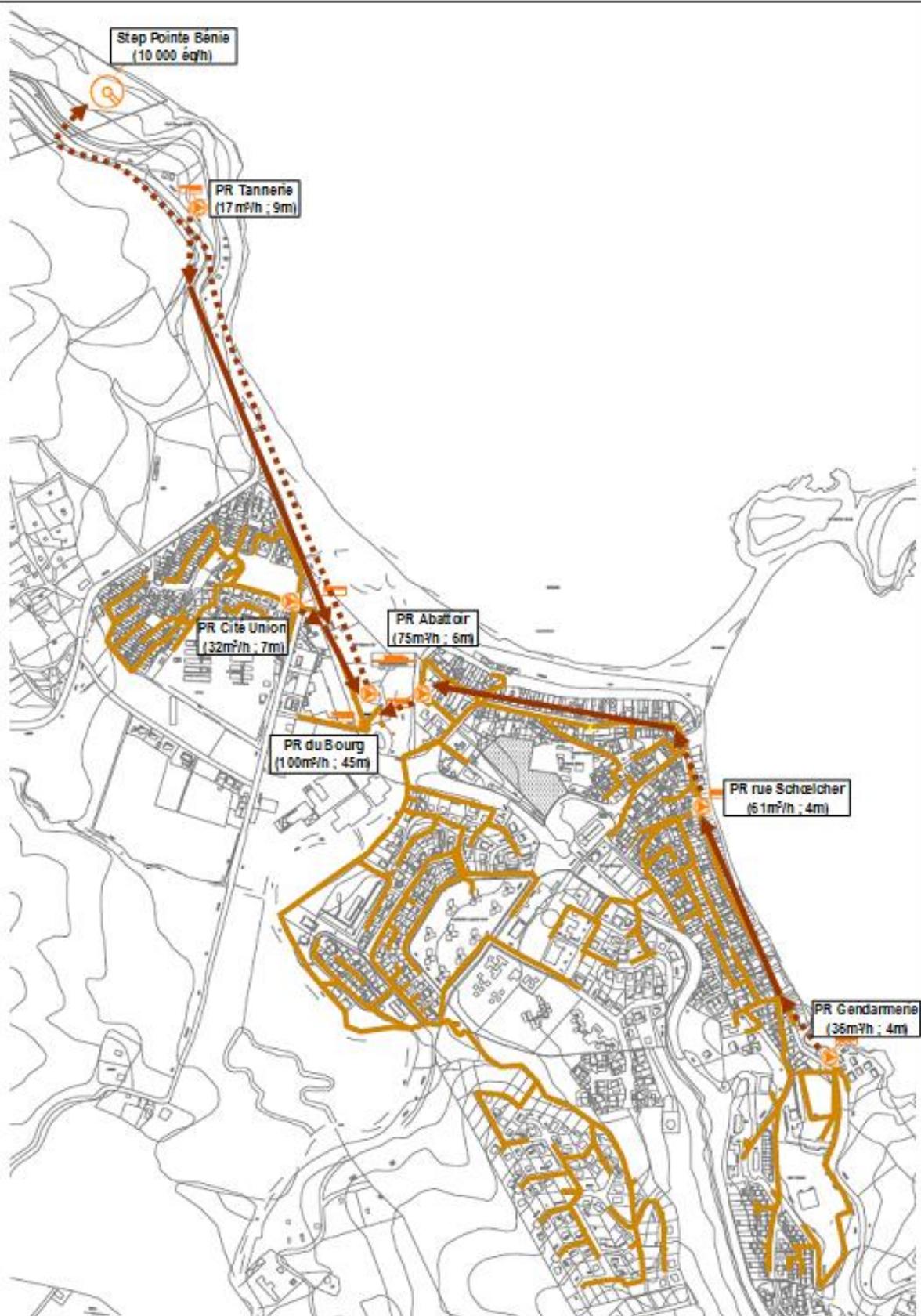


## MARIGOT



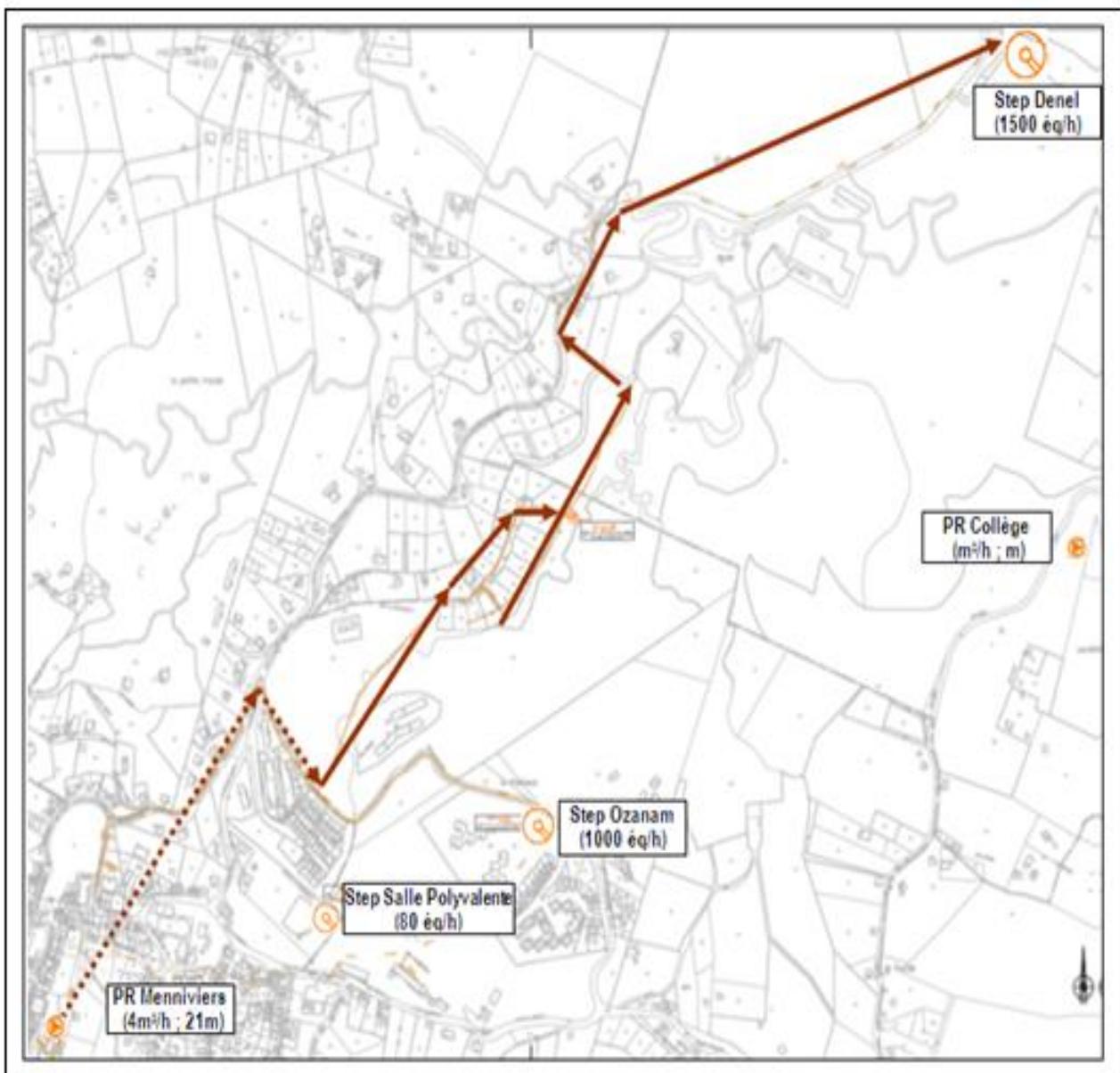


## SAINTE-MARIE





## GROS-MORNE





## 8.2 LE RESEAU

### 8.2.1 Les canalisations

Diamètre (mm)	Nature	Linéaire total (ml)
<b>GRAVITAIRE</b>		
Autres ?	Autres	43
Autres ?	Fonte	29202
Circulaire ?	Autres	279
Circulaire ?	Fonte	1910
Circulaire ?	Pvc	158
Circulaire 110	Polyéthylène expansé haute densité	1314
Circulaire 125	Autres	278
Circulaire 150	Autres	25
Circulaire 150	Fonte	861
Circulaire 150	Pvc	591
Circulaire 160	Autres	202
Circulaire 160	Fonte	467
Circulaire 160	Pvc	319
Circulaire 200	Amiante ciment	3285
Circulaire 200	Autres	1515
Circulaire 200	Fonte	7658
Circulaire 200	Pvc	550
Circulaire 200	PVC CR8	482
Circulaire 250	Fonte	612
Circulaire 250	Pvc	62
Circulaire 250	PVC CR8	73
Circulaire 300	Autres	1178
Circulaire 300	Fonte	45
Circulaire 300	PVC CR8	4824
<b>Total GRAVITAIRE</b>		55933
<b>REFOULEMENT</b>		
Autres ?	Autres	834
Circulaire ?	Autres	3375
Circulaire 160	Autres	1863
Circulaire 160	Inox	310
Circulaire 200	Pvc	773
Circulaire 63	Autres	278
<b>Total REFOULEMENT</b>		7433
<b>Total</b>		63366

### 8.2.2 Les branchements

Cf. § 7.1



### 8.3 LES POSTES DE RELEVEMENT

Liste des postes de relèvement exploités :

	Commune	Année	Capacité nominale	HMT	Description	Télésurveillance	Groupe électrogène	Milieu récepteur
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1995	45 m3/h	40 mCE	Refoulement vers PR Haut du Morne	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1991	45 m3/h	24 mCE	Refoulement vers STEP Hackaert	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1993	23 m3/h	7 mCE	Refoulement vers PR Fond Bourg	OUI	NON	rivière de Basse-Pointe
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1993	20 m3/h	11 mCE	Refoulement vers PR la Poste	OUI	NON	Mer
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1993	18 m3/h	27 mCE	Refoulement vers STEP Hackaert	OUI	NON	Mer
Relevage Hackaert	BASSE-POINTE	1991	81 m3/h	5 mCE	-	OUI	NON	rivière Hackaert
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	GRAND'RIVIERE	2007	12 m3/h	-	Refoulement vers STEP Ste Catherine Biodisque	NON	NON	La Grande Rivière
Poste de relevage Bois Lizard (Gros Morne)	GROS-MORNE	2008	10 m3/h	-	Refoulement vers STEP Bellevue Trinité via bâche de mise en charge	NON	NON	Ravine
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	GROS-MORNE	2003	4 m3/h	21 mCE	Refoulement vers STEP Fraîcheur	OUI	NON	Ravine
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	L'AJOUPA-BOUILLON	2005	20 m3/h	-	Refoulement vers STEP Grenade	OUI	NON	ravine puis rivière Capot
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	L'AJOUPA-BOUILLON	2008	10 m3/h	-	Refoulement vers STEP Grenade	OUI	NON	Réseau Eau Pluviale
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	LE LORRAIN	2007	12 m3/h	-	Refoulement vers PR Séguineau	OUI	NON	Mer
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	LE LORRAIN	2007	16 m3/h	-	Refoulement vers PR Séguineau	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	LE LORRAIN	1991	54 m3/h	12 mCE	Refoulement vers PR Pavillon	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	LE LORRAIN	1988	48 m3/h	46 mCE	Refoulement vers STEP Sous Bois	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	LE LORRAIN	1991	17 m3/h	32 mCE	Refoulement vers PR Crochemort	OUI	NON	Ravine puis mer
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	LE LORRAIN	2006	6.35 m3/h	-	Refoulement vers PR Lessade	OUI	NON	Rivière Crochemort
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	LE LORRAIN	2005	24 m3/h	32 mCE	Refoulement vers PR Lessade	OUI	NON	Rivière Fond Massacre puis mer
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	LE LORRAIN	2012	0 m3/h	-	-	NON	NON	Rivière La Salle
Relevage Sous bois	LE LORRAIN	1986	38 m3/h	7 mCE	-	OUI	NON	rivière du Lorrain puis mer



Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	LE MARIGOT	1986	36 m3/h	20 mCE	Refoulement vers PR Bas du Bourg	OUI	NON	Ravine
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	LE MARIGOT	2005	28 m3/h	28 mCE	Refoulement vers PR Bas du Bourg	OUI	NON	Ravine puis mer
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	LE MARIGOT	1985	20 m3/h	23 mCE	Refoulement vers STEP Bourg de Marigot	OUI	NON	Mer
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	LE MARIGOT	2006	14 m3/h	-	Refoulement vers PR Fond d'Or	OUI	NON	Ravine non pérenne puis mer
PR Baignoire (Marigot)	LE MARIGOT	2013	17 m3/h	-	-	NON	NON	Ravine puis mer
Poste de relevage de CASE PAUL (Macouba)	MACOUBA	2006	17 m3/h	12 mCE	Relevage en entrée de step	OUI	NON	STATION D'EPURATION
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	MACOUBA	2005	13 m3/h	-	-	OUI	NON	Ravine puis mer
Poste de relevage HLM (Macouba)	MACOUBA	2003	4.71 m3/h	-	Refoulement vers STEP Case Paul	OUI	NON	Ravine puis mer
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1980	36 m3/h	4 mCE	Refoulement vers PR Schoelcher	OUI	NON	Station D'EPURATION
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1985	32 m3/h	7 mCE	Refoulement vers PR Ste Marie	OUI	NON	Rivière
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1976	75 m3/h	6 mCE	Refoulement vers PR du Bourg	OUI	NON	Rivière
Poste de relevage de RECULEEE (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1994	9 m3/h	37 mCE	Refoulement vers STEP de Reculée	OUI	NON	Réseau Eau Pluvial D15
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1980	61 m3/h	4 mCE	Refoulement vers PR Abattoir	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	SAINTE-MARIE	1997	17 m3/h	9 mCE	Refoulement vers PR du Bourg	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	2006	4.68 m3/h	63.1 mCE	refoulement de Morne des Esses (SM) vers step Bellevue (T)	OUI	NON	ravine Miette
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	SAINTE-MARIE	2008	100 m3/h	-	Refoulement vers STEP Pointe Bénie	OUI	OUI	Rivière

Les débits sont les débits nominaux des postes et peuvent différer des débits mesurés sur site qui eux figurent dans le tableau du chapitre 9.1.

## 8.4 LES STATIONS D'EPURATION

Description des stations d'épuration exploitées :

Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)

Lieu	MACOUBA
Date de mise en service	1985
Capacité nominale	500 Eq. Hab
Charge nominale en débit	75 m3/j
Charge nominale en DBO5	30 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif



Description	boues actives
Filière eau	Traitement secondaire
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine non-pérenne puis mer

#### Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)

Lieu	L'AJOUPA-BOUILLON
Date de mise en service	2005
Capacité nominale	850 Eq. Hab
Charge nominale en débit	90 m3/j
Charge nominale en DBO5	36 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitement secondaire
Filière boue	Autre filière
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière Capot

#### Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)

Lieu	MACOUBA
Date de mise en service	2006
Capacité nominale	200 Eq. Hab
Charge nominale en débit	30 m3/j
Charge nominale en DBO5	12 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Mer

#### Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)

Lieu	LE LORRAIN
Date de mise en service	2006
Capacité nominale	90 Eq. Hab
Charge nominale en débit	14 m3/j
Charge nominale en DBO5	5 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière Capot

#### Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)

Lieu	LA TRINITE
Date de mise en service	2007
Capacité nominale	700 Eq. Hab
Charge nominale en débit	105 m3/j



Charge nominale en DBO5	42 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	biodisque
Filière eau	Traitements primaire et secondaire
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	ravine

#### Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)

Lieu	SAINTE-MARIE
Date de mise en service	1988
Capacité nominale	200 Eq. Hab
Charge nominale en débit	30 m3/j
Charge nominale en DBO5	12 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitements secondaires
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Rivière du Galion

#### Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)

Lieu	GROS-MORNE
Date de mise en service	2010
Capacité nominale	1500 Eq. Hab
Charge nominale en débit	-
Charge nominale en DBO5	90 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	Biodisques
Filière eau	Traitements primaire et secondaires
Filière boue	Déshydratation & chaulage
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	OUI
Milieu récepteur	ravine puis Rivière La Tracée

#### Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)

Lieu	BASSE-POINTE
Date de mise en service	2005
Capacité nominale	200 Eq. Hab
Charge nominale en débit	30 m3/j
Charge nominale en DBO5	12 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitements secondaires
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière Pocquet



#### Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)

Lieu	SAINTE-MARIE
Date de mise en service	2005
Capacité nominale	100 Eq. Hab
Charge nominale en débit	15 m3/j
Charge nominale en DBO5	6 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière Bambous

#### Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)

Lieu	SAINTE-MARIE
Date de mise en service	2008
Capacité nominale	9990 Eq. Hab
Charge nominale en débit	1500 m3/j
Charge nominale en DBO5	600 kg/j
Charge nominale en DCO	1350 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitements secondaires
Filière boue	Epaississement et déshydratation
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	OUI
Milieu récepteur	Mer

#### Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)

Lieu	SAINTE-MARIE
Date de mise en service	1994
Capacité nominale	800 Eq. Hab
Charge nominale en débit	120 m3/j
Charge nominale en DBO5	48 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitements secondaires
Filière boue	Lits de séchage
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine

#### Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)

Lieu	LE LORRAIN
Date de mise en service	1986
Capacité nominale	2000 Eq. Hab
Charge nominale en débit	300 m3/j
Charge nominale en DBO5	120 kg/j
Charge nominale en DCO	270 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitements secondaires
Filière boue	Lits de séchage
Equipement de télésurveillance	OUI



Groupe électrogène NON  
Milieu récepteur Rivière Grande Anse puis Mer

#### Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)

Lieu	LE MARIGOT
Date de mise en service	1983
Capacité nominale	2000 Eq. Hab
Charge nominale en débit	300 m <sup>3</sup> /j
Charge nominale en DBO5	120 kg/j
Charge nominale en DCO	270 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitement secondaire
Filière boue	Lits de séchage
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine

#### Station d'épuration du STADE (Gd Riviere)

Lieu	GRAND'RIVIERE
Date de mise en service	-
Capacité nominale	25 Eq. Hab
Charge nominale en DBO5	1,5 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	nc
Filière boue	nc
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	-

#### Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)

Lieu	BASSE-POINTE
Date de mise en service	1991
Capacité nominale	4000 Eq. Hab
Charge nominale en débit	600 m <sup>3</sup> /j
Charge nominale en DBO5	240 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitement secondaire
Filière boue	Epaississement et déshydratation
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Rivière Hackaert

#### Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)

Lieu	GRAND'RIVIERE
Date de mise en service	2006
Capacité nominale	190 Eq. Hab
Charge nominale en débit	29 m <sup>3</sup> /j
Charge nominale en DBO5	11 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	Biodisque
Filière eau	Trait. primaire, secondaire et tertiaire



Filière boue  
Equipement de télésurveillance  
Groupe électrogène  
Milieu récepteur

Sans traitement  
OUI  
NON  
La Grande Rivière

#### Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)

Lieu	GROS-MORNE
Date de mise en service	1993
Capacité nominale	80 Eq. Hab
Charge nominale en débit	12 m <sup>3</sup> /j
Charge nominale en DBO5	5 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière la Tracée



## 8.5 LA SITUATION DES INSTALLATIONS VIS-A-VIS DE LA REGLEMENTATION

### 8.5.1 La situation par installation

#### 8.5.1.1 Norme de rejets annuels

Performances minimales définies par l'arrêté du 22 juin 2007

abrogation des arrêtés du 21/06/96 et du 22/12/94

STEP  $\leq$  120 kgDBO5/j soit 2000 EH

Paramètre	Concentration à ne pas dépasser (mg/l)	Rendement minimum à atteindre (%)
DBO5	35	60
DCO		60
MES		50

Pour la **DBO5**, performances exigées en concentration **OU** en rendement

NB : pour le lagunage, les mesures sont faites exclusivement sur la DCO mesurées sur échantillons non filtrés

STEP  $>$  120 kgDBO5/j soit 2000 EH

Considérer l'un **OU** l'autre des tableaux suivants (concentration ou rendement)

Paramètre	Concentration à ne pas dépasser (mg/l)	Concentration acceptable (*) en mg/l
DBO5	25	50
DCO	125	250
MES	35	85

(\*) dans les limites fonction du nombre d'échantillons prélevés

Nombre d'échantillons prélevés dans l'année	4 à 7	8 à 16	17 à 28	29 à 40
Nombre max d'échantillons non conformes	1	2	3	4

Paramètre	Charge brute de pollution organique reçue (en kg/j de DBO5)	Rendement minimum à atteindre (%)
DBO5	120 < charge $\leq$ 600	70
	> 600	80
DCO	toutes charges	75
MES	toutes charges	90

6 < pH < 8,5 et T < 25°C



**Rejet en zones sensibles à l'eutrophisation : considérer l'un OU l'autre des tableaux suivants**  
(référence = moyenne annuelle)

Rejet en zone sensible à l'eutrophisation	Paramètre	Charge brute de pollution organique reçue (en kg/j de DBO5)	Concentration à ne pas dépasser (mg/l)
Azote	NGL (*)	600 < charge $\leq$ 6000	15
		> 6000	10
Phosphore	PT	600 < charge $\leq$ 6000	2
		> 6000	1

(\*) possibilité d'utiliser les moyennes **journalières** quand il est prouvé que le même niveau de protection est obtenu ; dans ce cas la moyenne journalière ne peut dépasser 20 mg/l d'azote total pour les échantillons, quand la température de l'effluent dans

Rejet en zone sensible à l'eutrophisation	Paramètre	Charge brute de pollution organique reçue (en kg/j de DBO5)	Rendement minimum à atteindre (%)
Azote	NGL (*)	$\geq$ 600	70
Phosphore	PT	$\geq$ 600	80

Commune	STEP	Code Sandre	Capacité (EH)	Volume journalier nominal (m <sup>3</sup> /j)	Nombre de bilans 24h (arrêté du 22 juin 2007)
Ajoupa Bouillon	Deschamps = Cité Grenade (2 files)	80000297201	850	127,5	1 / an
Basse Pointe	Hackaert	80000197203	4000	600	1 / mois et 1 / 4 mois selon paramètre
	Madelonnette = Demare	80000297203	200	30	1 / 2 ans
Grand Rivière	Stade	80000297211	25	3,75	1 / 2 ans
	Sainte Catherine	80000197211	190	28,5	1 / 2 ans
Gros Morne	Salle Polyvalente	80000397212	80	12	1 / 2 ans
	Denel	80000497212	1500	225	2 / an
Lorrain	Sous bois	80000197214	2000	300	2 / an
	Vivé	80000297214	90	13,5	1 / 2 ans
Macouba	Case Paul	80000297215	500	75	1 / an
	Guérin	80000197215	200	30	1 / 2 ans



Marigot	bourg	80000197216	2000	300	2 / an
Sainte Marie	Reculée	80000397228	800	120	1 / an
	Pérou	80000497228	100	15	1 / 2 ans
	Bon Air	80000597228	200	30	1 / 2 ans
	Pointe Bénie	80000297228	10000	1500	2 / mois et 1 / mois selon paramètre considéré
Trinité	Bellevue	80000497230	700 extensible à 1000	105	1 / an



## 8.6 LA CONFORMITE DES INSTALLATIONS AU REGARD DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ET DE SECURITE

### 8.6.1 Mise en sécurité des ouvrages

Service	Commune	Site	priorité	risque	Lignes de vie	gardes de corps	passerelle	portillon	grillage/clôture	barreaux antichute/caillebotis	échelle/escalier	autres observations
ASS	AJOUPA BOUILLON	PR Cité Grenade		chute						X		
ASS	AJOUPA BOUILLON	STEP CITE GRENADE		intrusion chute		* 2 bassins aération * 2 clarificateurs	* clarificateurs file 1 et 2 * bassins aération file 1 et 2			canal de sortie		système de levage des pompes
ASS	AJOUPA BOUILLON	PR Falaise		chute						* chambre des vannes * fosse		
ASS	BASSE POINTE	PR Tapis vert		intrusion chute				X	X	caillebotis sur le canal trop plein		
ASS	BASSE POINTE	PR La Poste		chute						X		revoir amménagement accès
ASS	BASSE POINTE	PR Haut du Morne		chute						sous les 2 tampons fonte		
ASS	BASSE POINTE	PR Stade		chute						sous les 2 tampons fonte		
ASS	BASSE POINTE	PR STEP AKR		chute		* chambre des vannes				* fosse		



ASS	BASSE POINTE	STEP AKR		noyade écrasement chute intrusion	* passerelle du bassin d'aération * pompes de recirculation			X	caillebotis sur le canal de sortie	* escalier d'accès au dégrilleur- dégrasseur + rampe	* capot de protection sur le dégrilleur * clôture à déplacer pour aménager l'accès à la STEP (prévoir une aire de stationnement) * escalier sécurisé antidérapant pour accès cuve polymère * protection du filtre à bande avec plexiglass * chasse pierre * arrêt urgence : OK antipincement * système de levage des pompes de recirculation
ASS	BASSE POINTE	STEP Démarre		chute					caillebotis sur le canal de sortie		
ASS	GRAND RIVIERE	PR Bourg		chute					*chambres des vannes *PR		Ok
ASS	GRAND RIVIERE	STEP STE Catherine									
ASS	GRAND RIVIERE	STEP Stade		intrusion				X	X		
ASS	GROS MORNE	STEP Salle Polyvalente	-	intrusion	-	-	-	X	X	-	-
ASS	GROS MORNE	STEP Denel									problème H2S
ASS	LORRAIN	PR station		chute					* PR * chambre des vannes		trappes



ASS	LORRAIN	STEP Sous Bois		noyade écrasement intrusion chute	X (recirculation)		X	X	* déshuileur, dessableur		* renforcement passerelle pont racleur - à fermer sur un côté * potence de levage pour manipulation moteur aérateur <b>* remplacer échelle accès au prétraitement par un escalier avec plate forme de maintenance</b> * chasse pierre
ASS	LORRAIN	STEP Vive		intrusion			X	X	regard arrivé et départ eau		accès à refaire
ASS	MACOUBA	STEP Case Paul		chute intrusion		* bassin d'aération * clarificateur	1	X	X	* PR	-
ASS	MACOUBA	STEP Guerin		chute intrusion		au niveau de passerelle du clarif	sur le clarif		X	* canal de sortie	couvercle sur dégrilleur
ASS	MARIGOT	STEP Bourg		chute intrusion		accès au dégrilleur	à consolider		X	* caillebotis sur dessableur/dégrisseur	<b>* escalier pour accès au dégrilleur</b>
ASS	SAINTE MARIE	STEP Reculée		chute intrusion		* passerelle du clarificateur		X	X		Moyen de levage pour manipulation moteur aérateur
ASS	SAINTE MARIE	PR Reculée		chute						X	
ASS	SAINTE MARIE	STEP Bon air		chute intrusion					X		escalier à reprendre
ASS	SAINTE MARIE	STEP Perou		chute						* canal de sortie	accès à la station



ASS	TRINITE	STEP Bellevue		intrusion chute				X	* barreaux antichute sur toutes les trappes du prétraitement		trappes du prétraitement plateforme d'intervention pour intervenir sur les décanteurs lamellaires.
ASS	GROS MORNE	Bâche de mise en charge jardin du Gros Morne		chute					X		
ASS	GROS MORNE	PR Bois Lézard							X		
ASS	GROS MORNE	PR Meniviers		chute					X		système de levage (SMDS)
ASS	LORRAIN	PR Pavillon		chute intrusion		X		X	X	X	escalier+rampe à faire trappe à changer système de levage béton HS
ASS	LORRAIN	PR Lesade		chute		X			X		
ASS	LORRAIN	PR Crochemort		chute		X			X		problème d'accès pour les camions hydrocureurs
ASS	LORRAIN	PR Séguineau		chute					X		mur à reprendre
ASS	LORRAIN	PR Cayali 1 et 2		intrusion				X	X		1 : barreaux +clôture + portillon 2: barreaux antichute
ASS	MACOUBA	PR HLM		chute					1		
ASS	MACOUBA	STEP Case Paul						X			
ASS	MARIGOT	PR Bourg		chute intrusion				X	X	* barreaux anticuite au niveau fosse	



ASS	MARIGOT	PR Fond d'or		chute						X			
ASS	MARIGOT	PR La Marie		chute						X			
ASS	MARIGOT	PR La Pointe		chute						X			
ASS	SAINTE MARIE	PR Vaton		chute									
ASS	SAINTE MARIE	PR Gendarmerie		chute		X				X			* trappe de visite * passerelle pour accès au poste
ASS	SAINTE MARIE	PR Rue Schoelcher		chute intrusion				X	X	X			
ASS	SAINTE MARIE	PR Abattoir		chute intrusion				X	X	X			
ASS	SAINTE MARIE	PR Union		chute intrusion				X	X	X			
ASS	SAINTE MARIE	PR bourg											
ASS	SAINTE MARIE	PR Tannerie		chute intrusion				X	X	X			



ASS	SAINTE MARIE	STEP Pte Benie		chute	Près du bassin d'aération au niveau des agitateurs						* plateforme d'intervention au niveau des agitateurs. * moyen de levage pour la manutention des filtres amiad. * capot de protection du dégrilleur * système de ventilation à revoir * sol antidérapant dans le local traitement des boues * escalier+plateforme pour récupération d'échantillons pour analyse
-----	--------------	----------------	--	-------	--	--	--	--	--	--	---



## 8.6.2 Normes environnementales

OBJET	Date de signature	Date d'échéance	Signataires	Commentaire
STEP Ajoupa Bouillon, Cité Grenade	01/12/04	-	Préfecture	Autorisation de rejet
STEP de Bellevue, commune du Gros Morne	05/08/05	-	Préfecture	Autorisation de rejet
STEP Sainte-Marie Pointe Bénie	03/08/07	-	Préfecture	Autorisation de rejet
STEP Sainte-Marie Pointe Bénie	07/04/08	-	Préfecture	Modification de l'arrêté préfectoral initial pour le paramètre « œufs d'helminthes »
STEP Macouria Case Paul	05/03/10	31/12/2029	Préfecture	Autorisation de rejet
STEP Gros Morne Denel	11/12/2007		Préfecture	Autorisation de rejet

## 8.7 LES BIENS DE REPRISE

Les biens de reprise sont les biens qui appartiennent à SAUR et qui doivent être éventuellement repris à leur valeur par la Collectivité en cas de changement de Délégué :

- Equipements du laboratoire d'analyses Eau Usée

Libellé	Quantité
Agitateurs électromagnétiques	3
Appareil à eau dionisée Milli Di → pour la préparation des solutions	1
Balance de précision AB104-S	1
Balance PG2002-S	1
béchers de différents matériaux (PP et verre) et différents volumes	-
Centrifugeuse Heraeus Biofuge Primo → pour les MES et MS dans le bassin d'aération et la recirculation	1
Cônes Imhoff	2
Coupelles en porcelaine	-
Dessicateur	1
Digesdahl pour NTK	1
Eprouvettes graduées de différents matériaux (PP et verre) et différents volumes	-
Erlenmeyers de différentes capacités	-
Etuve	1
Fioles de différentes capacités	-
Four à moufle Volca V50 → pour les MVS	1
Glacières	2
Oxitop Box armoire thermostatique → pour la DBO	1
Oxymètre Oxi 340i	1
Prélevateurs portatifs Sigma SD900	2



Rampe de filtration 3 entrées + accessoires → pour les MES par filtration	1
réacteur DCO modèle DRB 200-2, double (9x16/6x16 + 6x16/4x2) → pour mesure des paramètres DCO et phosphore total	1
Réfrigérateur	1
Spectrophotomètre DR2400 → pour mesure des paramètres DCO, phosphore total, NH4, NO2, NO2,...	1
Têtes de mesure Oxytopbox → pour mesures de la DBO	10

- Equipements de télégestion des PR :

Poste de relevage	Nom	Télésurveillance
<b>Marigot</b>	Fond d'Or	1
	La Pointe	1
	Bas du Bourg (Bord de mer)	1
	Baignoire	
<b>Grand Rivière</b>	Place de la Résistance	
<b>Ajoupa Bouillon</b>	Cité Grenade	1
	La Falaise (Lotissement)	1
<b>Macouba</b>	Terre Patate	1
	HLM	1
<b>Gros Morne</b>	Menniviers	1
	Denel Bâche de Mise en charge	1
	Collège	
	Bois lézard Bâche de Mise en charge	1
	Bois lézard	1
<b>Lorrain</b>	Lesade	1
	Fond Massacre	1
	Pavillon	1
	Séguineau	1
	Vallon	1
	Cayali 1	1
<b>Sainte Marie</b>	Cayali 2	1
	Gendarmerie	1
	Tannerie	1
	Cité Union	1
	Abattoir	1
	rue Schœlcher	1
	Reculée	1
	PR Bourg	1
<b>Basse Pointe</b>	Vaton	1
	PR Ancienne STEP Bourg	1
	Tapis Vert	1
	La Poste	1
	Fonds du Bourg (Bord de Mer)	1
	Haut du Morne	1
	Stade	1



## 9 BILAN DE L'ACTIVITE

### 9.1 LE TRANSPORT DES EFFLUENTS

#### 9.1.1 Les postes de relèvements

Temps de fonctionnement cumulé des pompes par poste de relèvement (en heures) et volume annuel estimé par poste de relèvement (en m<sup>3</sup>) :

Nom	Tps de Fcrt 2015 en H	Débit en m <sup>3</sup> /h	Volume total en m <sup>3</sup>	Temps Moy. Journ. (hh:mm)
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	1 852	20	37 040	05:04
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa Bouillon)	182	10	1 820	00:29
Poste de relevage de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	2 298	25	57 461	06:17
Poste de relevage HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	1 178	45	53 010	03:13
Poste de relevage LA POSTE (Basse Pointe)	2 929	23	67 367	08:01
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	321	18	5 778	00:52
Station d'épuration Hackaert (Basse Pointe)	1 309	81	106 029	03:35
Poste de relevage TAPIS VERT (Basse Pointe)	1 244	20	24 880	03:24
Poste de relevage Bois Lézard (Gros-Morne)	1 757	3	5 491	04:48
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros-Morne)	8 063	4	32 252	22:05
Poste de relevage Place de la Résistance (Grd Rivière)	283	12	3 396	00:46
Poste de relevage CAYALI 1 (Lorrain)	473	17	8 041	01:17
Poste de relevage CAYALI 2 (Lorrain)	328	16	5 248	00:53
Poste de relevage LESSADE (Lorrain)	935	54	50 490	02:33
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	1 929	24	46 296	05:17
Poste de relevage PAVILLON (Lorrain)	5 028	34	170 952	13:46
Poste de relevage SEGUINEAU (Lorrain)	1 232	17	20 944	03:22
Station d'épuration SOUS BOIS (Lorrain)	2 212	59	130 508	06:03
Poste de relevage VALLON (Lorrain)	371	6	2 356	01:00
Poste de relevage PREBOURG (Lorrain)		8		
Poste de relevage CASE PAUL (Macouba)	1 683	5	8 415	04:36
Poste de relevage TERRE PATATE (Macouba)	4 273	13	57 130	11:42
Poste de relevage HLM (Macouba)	1 045	5	4 922	02:51
Poste de relevage BAIGNOIRE (Marigot)	292	5	1 460	00:48
Poste de relevage FOND D'OR (Marigot)	2 850	36	102 600	07:48
Poste de relevage LA POINTE (Marigot)	919	28	25 732	02:31
Poste de relevage BAS du BOURG (Marigot)	2 222	20	44 440	06:05
Poste de relevage LA MARIE (Marigot)	0	4	0	00:00
Poste de relevage GENDARMERIE (Ste Marie)	798	36	28 728	02:11
Poste de relevage CITE UNION (Ste Marie)	2 079	32	66 528	05:41
Poste de relevage ABATTOIR (Ste Marie)	2 532	75	189 900	06:56
Poste de relevage RECULEE (Ste Marie)	686	9	6 174	01:52
Poste de relevage SCHOELCHER (Ste Marie)	1 001	61	61 061	02:44
Poste de relevage TANNERIE (Ste Marie)	120	17	2 040	00:19



Poste de relevage VATON (Ste Marie)	5 824	5	29 120	15:57
Poste de relevage BOURG (Ste Marie)	1 512	117	176 400	04:08

### 9.1.2 Estimation des eaux parasites

Les eaux parasites sont estimées à partir des temps de fonctionnement des pompes des postes de relevage, débit unitaire des pompes de relevage, de la consommation moyenne annuelle par client et du nombre de clients raccordés sur ces postes. Les eaux parasites négatives représentent des PR pour lesquels le réseau de collecte comporte des fuites ou pour lesquels l'estimation des volumes est erronée.

La plupart des PR ont un % important d'eau parasite ce qui confirme le mauvais état du réseau de collecte ou les mauvais raccordements.

Les PR recevant le plus d'eaux parasites sont Fond d'Or (Marigot) et Vaton (SM). Un suivi renforcé de ces postes sera effectué par SMDS.

Nom	Tps fonct H	Vol pompés M3	Nb abonnés raccordés 2015	M3 théoriques consommés	M3 Eaux parasites	% Eaux parasites
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	1 852	37 040	68	6 225	30 815	83%
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa Bouillon)	182	1 820	48	4 399	-2 579	-142%
Poste de relevage de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	2 298	57 461	696	79 016	-21 554	-38%
Poste de relevage HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	1 178	53 010	723	82 072	-29 062	-55%
Poste de relevage LA POSTE (Basse Pointe)	2 929	67 367	406	46 074	21 293	32%
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	321	5 778	15	1 698	4 080	71%
Station d'épuration Hackaert (Basse Pointe)	1 309	106 029	737	83 770	22 259	21%
Poste de relevage TAPIS VERT (Basse Pointe)	1 244	24 880	200	22 754	2 126	9%
Poste de relevage Bois Lézard (Gros-Morne)	1 757	5 491	38	3 083	2 408	44%
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros-Morne)	8 063	32 252	93	7 628	24 624	76%
Poste de relevage Place de la Résistance (Grd Rivière)	283	3 396	11	962	2 434	72%
Poste de relevage CAYALI 1 (Lorrain)	473	8 041	54	5 296	2 745	34%
Poste de relevage CAYALI 2 (Lorrain)	328	5 248	39	3 804	1 444	28%
Poste de relevage LESSADE (Lorrain)	935	50 490	403	39 517	10 973	22%
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	1 929	46 296	189	18 491	27 805	60%
Poste de relevage PAVILLON (Lorrain)	5 028	170 952	776	76 076	94 876	55%
Poste de relevage SEGUINEAU (Lorrain)	1 232	20 944	136	13 313	7 631	36%
Station d'épuration SOUS BOIS (Lorrain)	2 212	130 508	896	87 804	42 704	33%
Poste de relevage VALLON (Lorrain)	371	2 356	37	3 592	-1 237	-52%
Poste de relevage PREBOURG (Lorrain)	0	0	13	1 271		
Poste de relevage CASE PAUL (Macouba)	1 683	8 415	66	7 597	818	10%
Poste de relevage TERRE PATATE (Macouba)	4 273	57 130	99	11 291	45 839	80%
Poste de relevage HLM (Macouba)	1 045	4 922	29	3 277	1 645	33%
Poste de relevage BAIGNOIRE (Marigot)	292	1 460	44	2 617	-1 157	-79%
Poste de relevage FOND D'OR (Marigot)	2 850	102 600	109	8 745	93 855	91%
Poste de relevage LA POINTE (Marigot)	919	25 732	61	4 897	20 835	81%



Poste de relevage BAS du BOURG (Marigot)	2 222	44 440	275	22 036	22 404	50%
Poste de relevage GENDARMERIE (Ste Marie)	798	28 728	114	10 721	18 007	63%
Poste de relevage CITE UNION (Ste Marie)	2 079	66 528	224	21 144	45 384	68%
Poste de relevage ABATTOIR (Ste Marie)	2 532	189 900	1254	118 425	71 475	38%
Poste de relevage RECULEE (Ste Marie)	686	6 174	202	19 059	-12 885	-209%
Poste de relevage SCHOELCHER (Ste Marie)	1 001	61 061	509	48 045	13 016	21%
Poste de relevage TANNERIE (Ste Marie)	120	2 040	22	2 085	-45	-2%
Poste de relevage VATON (Ste Marie)	5 824	29 120	39	3 688	25 432	87%
Poste de relevage BOURG (Ste Marie)	1 512	176 400	1522	143 738	32 662	19%

## 9.2 LE TRAITEMENT

### 9.2.1 Bilan par station d'épuration

Charge journalière de fonctionnement atteinte :

Step		Capacité nominale (EH)	Volume annuel 2015 (m3)	Volume jour moyen (m3/j)	Capacité effective (EH)	Charge hydraulique entrante (%)
Commune	Nom					
Marigot	du Bourg	2 000	44 440	122	812	41%
Ajoupa Bouillon	Cité Grenade	850	38 860	106	710	84%
Macouba	Case Paul	500	8 415	23	154	31%
Lorrain	Sous Bois	2 000	130 508	358	2 384	119%
Sainte Marie	Pointe bénie	9 990	258 468	708	4 721	47%
Sainte Marie	Reculée	800	6 174	17	113	14%
Basse Pointe	Hackaert	4 000	106 029	290	1 937	48%
Gros-Morne	Denel	1 500	29 085	80	531	35%

La STEP AKR est en sous charge, elle n'a pas connu depuis 2010 de raccordements supplémentaires

Les steps de Cité Grenade et Reculée reçoivent des eaux usées gravitaires dont le volume n'est pas mesuré. Les charges entrantes calculées ne sont donc pas représentatives de la réalité.

### 9.2.2 Volume traité ou by passé

Step		V annuel traité 2014 M3	V annuel traité 2015 M3	Capacité nominale M3
Commune	Nom			
Marigot	du Bourg	27 160	44 440	109 500
Ajoupa Bouillon	Cité Grenade	15 490	38 860	46 538



Macouba	Case Paul	10 080	8 415	27 375
Lorrain	Sous Bois	108 619	130 508	109 500
Sainte Marie	Pointe bénie	239 517	258 468	546 953
Sainte Marie	Reculée	5 418	6 174	43 800
Basse Pointe	Hackaert	64 314	106 029	219 000
Gros-Morne	Denel	22 182	29 085	82 125
<b>Total</b>		<b>492 780</b>	<b>621 979</b>	<b>1 184 790</b>

N.B. : Les steps n'étant pas équipées de compteurs, les volumes sont ceux estimés au niveau des postes de relèvement. Pour les steps de Cité Grenade et Sainte Marie Reculée, le dernier poste de relèvement n'est pas situé sur le site de la station et une partie non négligeable des effluents arrivent gravitairement en dehors de tout comptage. Les volumes indiqués ici pour ces 2 steps sous-estiment donc les débits réels.

Les stations d'épuration ne figurant pas dans ce tableau sont celles qui n'ont pas de poste de relèvement à proximité et pour lesquelles nous n'avons donc aucun moyen de mesure des volumes traités.



## 9.3 BOUES ET SOUS-PRODUITS

### 9.3.1 Bilan des productions de boues

Boues Produites 2015 (tonnes de MS)	Destination				
Site	Céron	CVO	Terraviva	UTMV	Total général
Bellevue				0.2	<b>0.2</b>
Case Paul				0.4	<b>0.4</b>
Cité Grenade				0.8	<b>0.8</b>
Guérin				0.1	<b>0.1</b>
Hackaert	3.3				<b>3.3</b>
Lorrain sous bois	6.0	1.3			<b>7.3</b>
Marigot bourg	3.4	1.3		1.9	<b>6.6</b>
Pointe Bénie	25.3	1.3			<b>26.7</b>
Reculée				0.6	<b>0.6</b>
Sainte Catherine				0.2	<b>0.2</b>
<b>Total général</b>	<b>9.4</b>	<b>31.3</b>	<b>1.3</b>	<b>4.1</b>	<b>46.2</b>

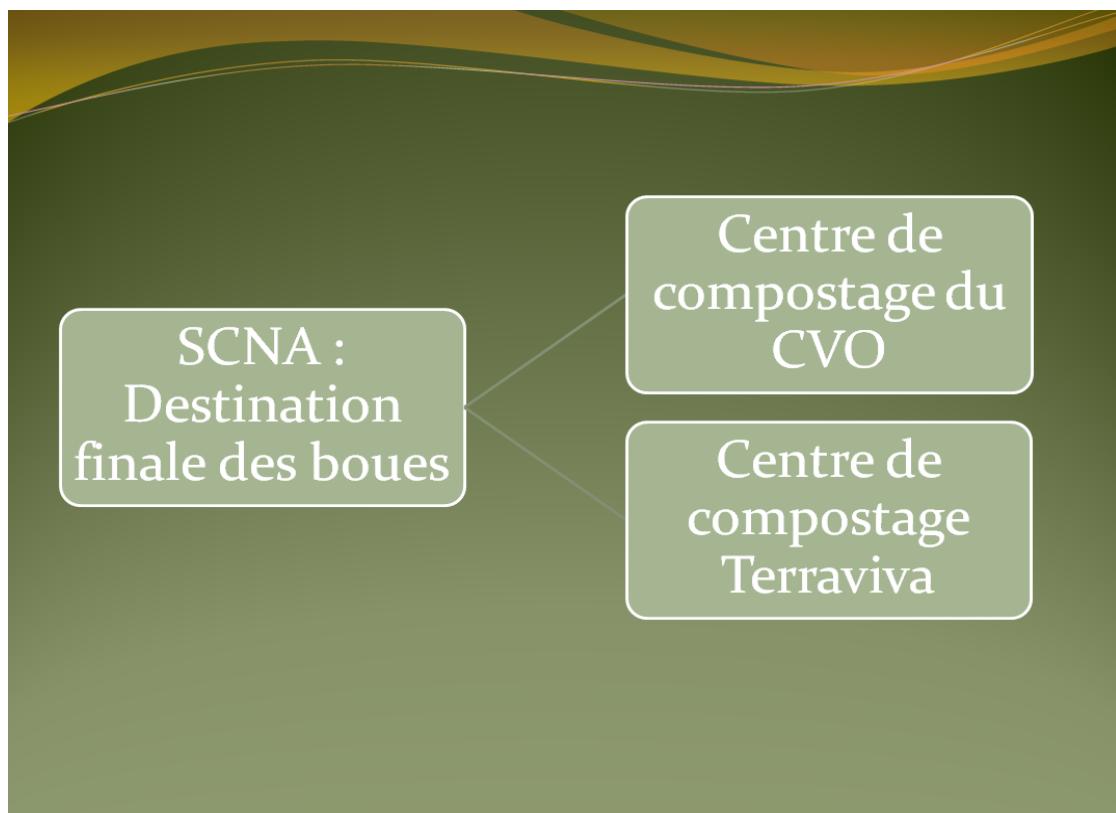
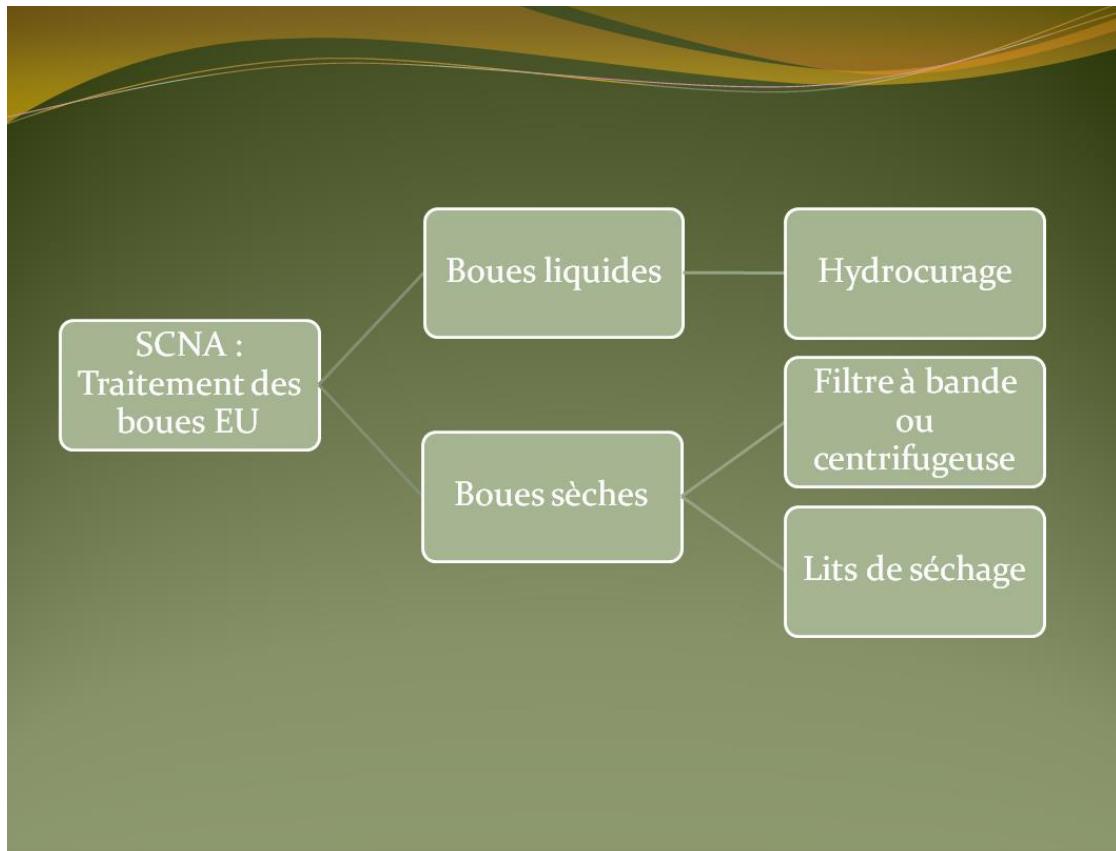
### 9.3.2 Détail des flux de boues intersites :

Site	Qté de Boues sortantes (tonnes de MS)
Bellevue	1.4
Case Paul	1.8
Cité Grenade	3.5
Denel	5.4
Hackaert	1.2
Lorrain sous bois	5.4
Marigot bourg	2.1
Pérou	0.5
Reculée	1.2
Sainte Catherine	0.2
Stade	0.1
<b>Total général</b>	<b>22.9</b>

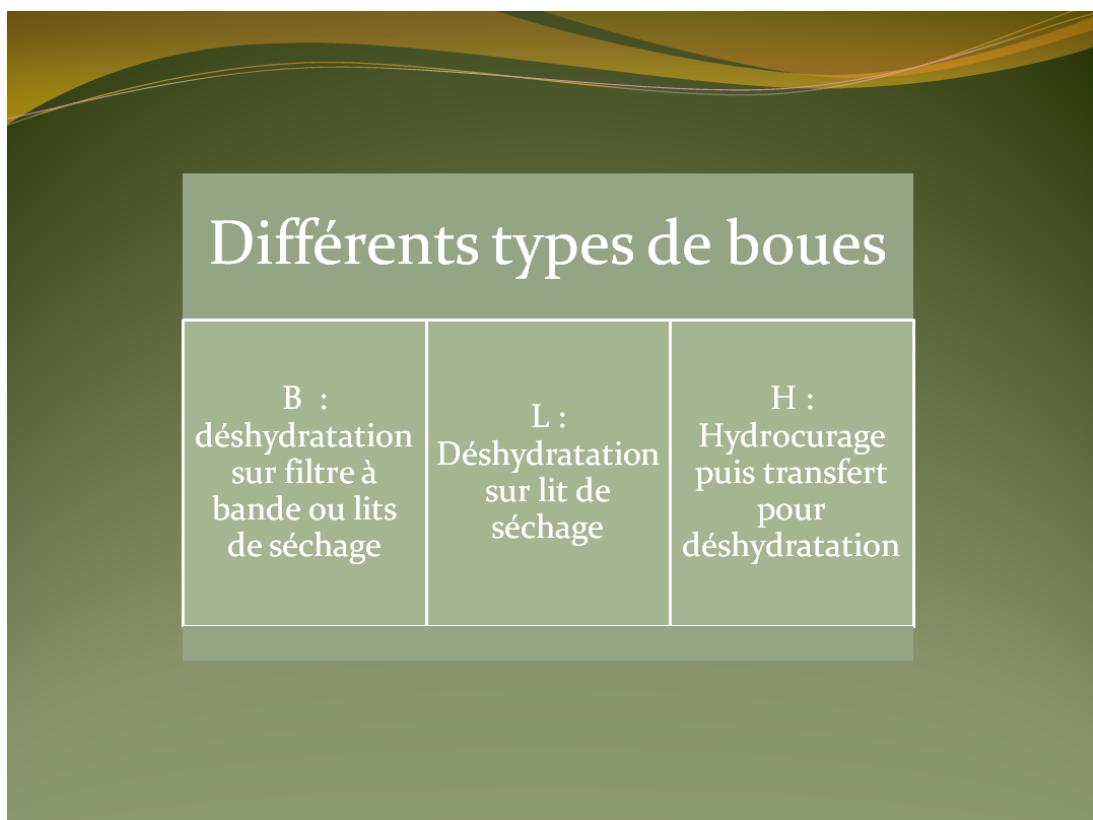
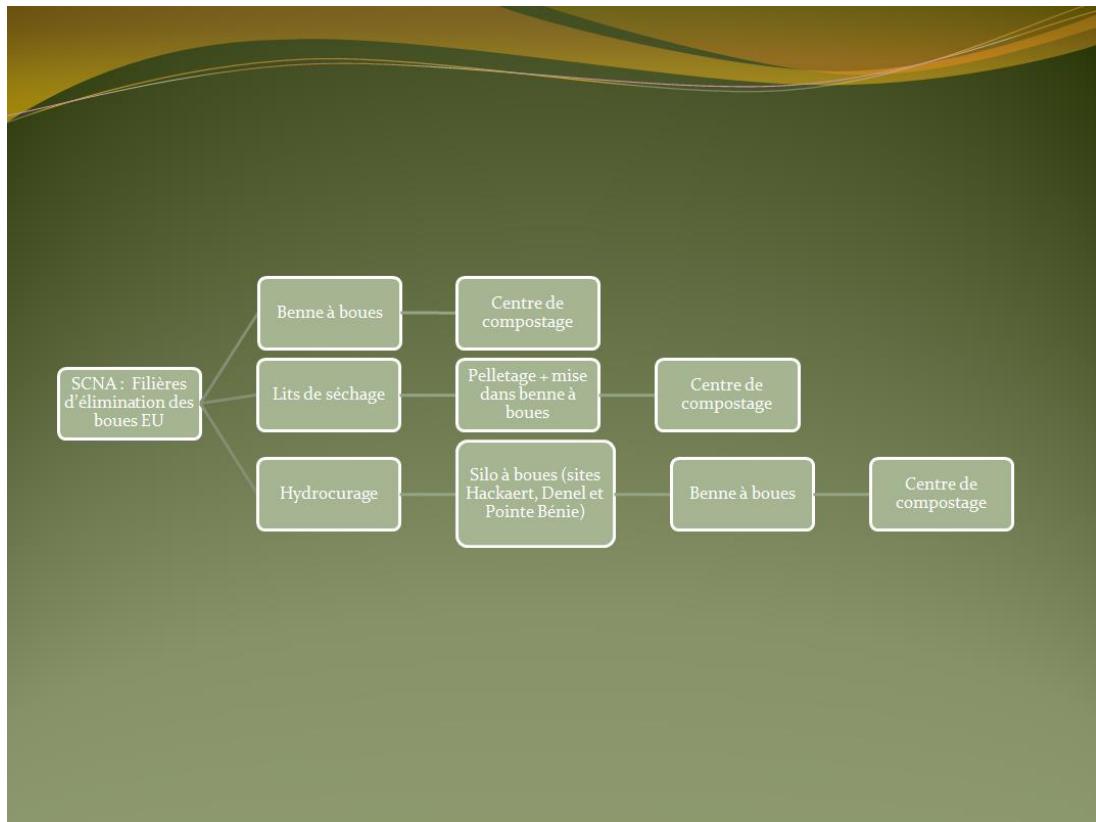
Site	Qté de Boues entrantes (tonnes de MS)
Case Paul	0.5
Cité Grenade	0.6
Denel	2.1
Guérin	0.4
Hackaert	4.8
Lorrain sous bois	1.7
Marigot bourg	0.6
Pointe Bénie	11.4
PR Bourg Ste Marie	0.5
Reculée	0.2
<b>Total général</b>	<b>22.9</b>



### 9.3.3 Schéma de principe de traitement de la filière boues



NB : En cas d'indisponibilité des centres de compostage, les boues sont dirigées vers l'UTMV ou la décharge de Céron.





## 9.4 L'ENERGIE ELECTRIQUE

### 9.4.1 Consommation globale d'énergie électrique

Désignation	2014	2015
Consommation d'énergie électrique en kWh	712 577	838 149
Evolution N / N-1	-17,07 %	17,62 %

### 9.4.2 Consommation d'énergie électrique des installations d'une puissance supérieure ou égale à 0 kW

Station	Consommation en kWh
Poste de relevage Bois Lizard (Gros Morne)	1783
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	5607
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	8880
Station d'épuration LA FRAICHEUR (Gros Morne)	-
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	0
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	140848
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	20633
PR Baignoire (Marigot)	2046
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	885
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	350
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	667
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	6110
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	5932
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	11183
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	58487
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	248
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	9627
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	39258
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	55909
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	685
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	688
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	210
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	4515
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	3328
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	40380
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	4008
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	2160
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	55876
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	9989
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	5772
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	80800
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	7133
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	85608
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	12968
Poste de Relèvement Rue des Etages SAINTE-MARIE	93
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	14364
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	7896
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	57730
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	1413
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	1913
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	6925
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	2050
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	590
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	9154
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	3837

Il s'agit des kWh facturés par EDF. Les montants faibles correspondent parfois à des factures estimatives qui peuvent se révéler sensiblement différentes de la consommation réelle.



## 10 LA QUALITE DU PRODUIT

Suite à l'arrêté du 21 juillet 2015 concernant les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées, nous présentons ci-dessous 2 conformités.

➁ Une première dont l'évaluation est effectuée par l'exploitant en appliquant les règles de calcul définies dans la réglementation. Les données prises en compte sont les mesures et analyses de l'effluent réalisées par l'exploitant en entrée et en sortie d'installation tout au long de l'année. Le nombre de mesure d'autosurveillance réalisé dépend de la capacité de traitement de l'installation et est défini dans la réglementation ou dans l'arrêté préfectoral. L'évaluation de la conformité se fait :

- Sur la base de limites de conformités journalières ou annuelles selon les paramètres, indiquées dans l'arrêté préfectoral correspondant (au cas où l'arrêté du 21 juillet 2015 est plus contraignant, les valeurs minimales de ce dernier sont retenues, conformément à la réglementation et en accord avec la Police de l'eau)
- En tenant compte :
  - d'éventuels dépassements de capacité des installations pour les eaux usées collectées arrivant à la station d'épuration,
  - de conditions anormales de fonctionnement (inondation, coupure d'électricité, opérations de maintenance déclarées...),
  - de valeurs rédhibitoires (indiquées dans l'arrêté du 21 juillet 2015 ou dans l'arrêté préfectoral si plus contraignant),
  - ainsi que de la tolérance de dépassement des limites fixées sous certaines conditions réglementaires.

➂ La seconde correspond à l'avis officiel émanant de la Police de l'eau. Cette évaluation doit être communiquée à la collectivité, à l'exploitant et à l'Agence de l'eau avant le 1<sup>er</sup> mai de l'année N+1. Si la rédaction et la transmission du présent Rapport Annuel du Déléguataire intervient avant la réception de l'avis de la Police de l'eau sur la conformité de l'installation, nous indiquerons simplement « Non renseigné » dans le tableau ci-après. L'avis de la police de l'eau se fonde sur :

- les données d'autosurveillance transmises par l'exploitant tout au long de l'année,
- le bilan annuel de fonctionnement de l'installation rédigé par l'exploitant et transmis avant le 1<sup>er</sup> mars de l'année N+1 à la Police de l'eau et à l'Agence de l'eau.
- les résultats des contrôles inopinés réalisés par la Police de l'eau elle-même.

Remarque : Pour les installations dont la capacité est inférieure à 30 kg de DBO5/j, le bilan de fonctionnement et les évaluations de conformité n'interviennent que tous les deux ans.

Ces évolutions réglementaires basées sur la capacité de traitement de l'installation et les conditions de fonctionnement peuvent expliquer des évolutions de conformité.

L'exploitant reste à votre disposition pour vous expliquer ces évolutions.



## 10.1 L'AUTO SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT SUR LES STATIONS D'EXPLOITATION

### 10.1.1 Taux de Conformité :

Nb de bilans 24H	Nb de bilans non conformes	% conformité annuelle
45	7	84.4%

A la demande de la DEAL, seuls les bilans 24H (compatibles au format Sandre) ont été comptabilisés.

### 10.1.2 Synthèse des analyses 2015

Commune	STEP	BILANS D'AUTOSURVEILLANCE		DONT BILANS 24H		DONT BILANS PONCTUELS	
		Nb bilans	Dont non-conformes	Nb bilans 24h	Dont non-conformes	Nb bilans ponctuels	Dont non-conformes
Ajoupa Bouillon	Cité Grenade	1	0	1	0	1	0
Basse Pointe	Hackaert	11	2	11	2	1	0
Basse Pointe	Demare	1	0	1	0	1	1
Grand Rivi��re	Sainte-Catherine	0	0	0	0	1	0
Grand Rivi��re	Stade	0	0	0	0	1	1
Gros Morne	Denel	3	1	3	1	1	1
Gros Morne	Salle Polyvalente	0	0	0	0	2	1
Lorrain	Lorrain sous bois	4	0	4	0	4	2
Lorrain	Viv��	0	0	0	0	2	2
Macouba	Case Paul	3	0	3	0	0	0
Macouba	Gu��rin	1	0	1	0	2	1
Marigot	Marigot bourg	4	2	4	2	1	0
Sainte-Marie	Pointe B��nie	15	1	15	1	6	0
Sainte-Marie	Recul��e	1	1	1	1	2	1
Sainte-Marie	Bon Air	0	0	0	0	2	2
Sainte-Marie	P��rou	0	0	0	0	1	1
Trinit��	Bellevue	1	0	1	0	1	0
<b>TOTAL :</b>		<b>45</b>	<b>7</b>	<b>45</b>	<b>7</b>	<b>29</b>	<b>13</b>

### 10.1.3 Détail des Bilans 24H non-conformes

Nom STEP	Date du bilan	N° du bilan	Paramètres Non Conformes	Commentaires
Hackaert	27-28/04/2015	4	MES ET >35mg/L (46 mg/L) et Rendement en MES <90% (59,41%)	T° élevée
Hackaert	30-01/12/2015	12	abattement MES mauvais mais concentration ok ; - abattement et concentration DCO mauvais donc NC	Impossibilité d'extraction depuis 3 semaines car pompe à presse à boues HS
Denel	21-22/09/2015	3	utilisation de la capacité nominale pour le débit ; abattement MES mauvais donc NC en MES	
Marigot bourg	27-28/07/2015	3	DBO5 ET (40mg ) > N (35 mg/l); abattement DBO5(50%)< N (60%); Taux NH4 ET élevé; capacité effective (4920 m3) > capacité nominale (2000 m3)	
Marigot bourg	16-17/12/2015	5	DCO (388mg/l) > N(250 mg/l) et abattement DCO (38,8%) < N(60%)	Aération insuffisante du clarificateur assurée par un hydroéjecteur (1/3 du bassin); pH ET: 8,28
Pointe B��nie	05-06/08/2015	13	Escherichia Coli (5200) et entérocoques (1600) non conformes	
Recul��e	07-08/10/2015	1		Fili��re n��o2 HS. Fili��re vid��e pour travaux non entam��s �� ce jour.



#### 10.1.4 Détail des bilans :

##### STEU Pointe Bénie

###### Bilans 24h

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau traitée (mg/L)
26-27/01/2015	588,64	3924,27	7,62	24,6	306,67	2	99,35%	510	8	98,43%	819	15,94	98,05%	0,759	0,114	0,575	1,495
02-03/02/2015	372,3	2482	6,75	27,4	150	8	94,67%	225	14	93,78%	400	19,4	95,15%	0,458	0,024	0,428	0,0818
01-02/06/2015	189,9	1266,00	7,14	27,9	310	6	98,06%	255	22	91,37%	368	22,3	93,94%	0,736	5,4	0,978	7,85
10-11/06/2015	251,03	1673,53	7,61	25,3	386,67	0	100,00%	200	6	97,00%	401	20,5	94,89%	0,864	9,55	0,621	0,467
29-30/06/2015	263,97	1759,80	6,93	26,9	193,33	4	97,93%	370	16	95,68%	455	19,6	95,69%	51	0,069	0,5333	0,201
15-16/07/2015	503,49	3356,60	6,88	26,7	363,33	2	99,45%	210	10	95,24%	338	17,1	94,94%	43,9	0,236	0,323	14,3
05-06/08/2015	333,16	2221,07	7,1	28,5	96,6	0	100,00%	220	6	97,27%	532	29,5	94,45%	80	0,09	0,61	0,71
02-03/09/2015	210,87	1405,8	7,31	28	60	20	66,67%	140	20	85,71%	227	68,7	69,74%	34,1	2,44	0,32	5,57
14-15/09/2015	653,16	4354,40	7,08	27,1	46,67	6	87,14%	95	10	89,47%	157	29,6	81,15%	23,4	0,36	0,24	0,86
30/09-01/10/2015	512,74	3418,27	7,29	25,9	36,67	6	83,64%	110	12	89,09%	199	47	76,38%	24,6	0,83	0,28	0,81
12-13/10/2015	505,19	3367,93	7,15	27,6	56,67	8	85,88%	150	4	97,33%	268	16,2	93,96%	37,9	3,33	0,36	0,55
28-29/11/2015	-	0,00	7,33	27,3	70	4	94,29%	160	6	96,25%	298	52,5	82,38%	38,9	0,76	0,41	0,62



09-10/11/2015	-	0,00	6,94	27,2	46,67	6	87,14%	40	6	85,00%	90,9	12,9	85,81%	13,1	0,15	2,15	0,54
25-26/11/2015	545	3633,33	7,4	27,8	163,33	6	96,33%	320	2	99,38%	588	7,61	98,71%	67,5	0,24	0,67	0,71
09-10/12/2015	521	3473,33	5,61	23,2	240	4	98,33%	420	10	97,62%	452	55,9	87,63%	46,2	0,65	0,67	28,40

Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mg/l)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	eau brute	eau traitée	max	max	max	max	Conformité	
26-27/01/2015	0,222	0,038										1000			1000		Oui	
02-03/02/2015	0,162	0,022	52,9	1	98%	53,49	1,1038	97,9%	6,22	4,55	12 000 000	1700	1000	1 200 000	67	1000	0	10 Oui
01-02/06/2015	0,198	0,717										1000			1000		10 Oui	
10-11/06/2015	0,163	0,717	66,1	10,2	85%	66,884	11,384		7,36	5,45		13000	1000		1400	1000	0 0 10 Oui	
29-30/06/2015	0,155	0,013										1000			1000		Oui	
15-16/07/2015	0,129	0,092										1000			1000		Oui	
05-06/08/2015	0,171	0,036	80,7	1	99%	81,48	1,74	97,86%	9,48	3,92		5200	1000		1600	1000	0 0 Non	
02-03/09/2015	0,104	0,378															Oui	
14-15/09/2015	0,074	0,033															Oui	
30/09-01/10/2015	0,085	0,074	26,5	1,5	94%	26,86	2,38		2,88	3,19							Oui	
12-13/10/2015	0,112	0,085															Oui	
28-	0,111	0,061	42	1,4	97%	42,52	2,08	95,12%									Oui	



29/11/2015																				
09-10/11/2015	0,043	0,023																		Oui
25-26/11/2015	0,191	0,03								9,25	1,96									Oui
09-10/12/2015	0,192	0,021	82,4	7,1	91%	83,26	35,52	57,34%	12,2	6,06										Oui

### Bilans ponctuels

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée
13/01/2015	395,14	2634,27	6,82	24,7	116,67	6	94,86%	165	14	91,52%	332	26,6	91,99%	1,34	0,452	0,262	1,36
24/02/2015	291,18	1941,2	6,84	28,3	263,33	0	100,00%	290	9	96,90%	560	23,4	95,82%	0,41	0,051	0,835	4,85
21/04/2015	225,7	1504,67	6,82	25,3	376,67	8	97,88%	205	14	93,17%	377	18,3	95,15%	1,35	0,073	0,487	0,512
28/04/2015	238,9	1592,67	6,89	28,8	180	2	98,89%	522	18,7	96,42%	522	18,7	96,42%	0,523	0,406	0,751	0,605
12/05/2015	189,7	1264,67	6,86	28,9	160	2	98,75%	210	9	95,71%	398	64,4	83,82%	1,7	0,078	0,745	2,875
28/05/2015	1050,11	7000,73	6,18	25,7	1313,33	2	99,85%	380	12	96,84%	574	72,3	87,40%	0,768	0,589	1,48	33,5

Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mg/l)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	coll eau brute	(UEFC/400) traitee	concentrat on max	concentrat on max	concentrat on max	concentrat on max	Conformité	
13/01/2015	0,102	0,04											1000		1000		10	Oui
24/02/2015	0,226	0,043											1000		1000		10	Oui
21/04/2015	0,123	0,027											1000		1000		10	Oui
28/04/2015	0,235	0,03											1000		1000		10	Oui
12/05/2015	0,161	0,021											1000		1000		10	Oui
28/05/2015	0,341	0,054											1000		1000		10	Oui



## STEU Hackaert

### Bilans 24h

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée
09-10/02/2015	537,6	3584,00	7,45	24,7	140	0	100,00%	315	11	96,51%	449	34,1	92,41%	0,528	1,92	0,431	0,718
02-03/03/2015	453,4	3022,67	7,53	24,5	110	26	76,36%	180	8	95,56%	236	36,3	84,62%	1,32	0,743	0,379	4,91
27-28/04/2015	401,2	2674,67	5,48	28,1	113,33	46	59,41%	310	16	94,8%	408	93,5	77,1%	0,11	0,609	1,054	12,3
27-28/04/2015	401,2	2674,67			100	46	54,00%	230	10	95,7%	470	99	78,9%				
08-09/06/2015	371,8	2478,67	3,09	25,3	126,67	14	88,95%	300	19	93,7%	536,3	30,7	94,3%	0,955	0,357	0,52	67,8
06-07/07/2015	578,8	3858,67	7,61	26,5	156,66	18	88,51%	370	30	91,9%	531	79,4	85,0%	69,4	5,73	0,626	0,0987
22-23/07/2015	348,1	2320,67	7,21	26	123,33	2	98,38%	160	7	95,6%	430	36	91,6%	43,6	2,45	0,529	3,5

Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mg/l)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
09-10/02/2015	0,182	0,166									Oui
02-03/03/2015	0,118	0,101									Oui
27-28/04/2015	0,187	0,113									Non
27-28/04/2015											Oui
08-09/06/2015	0,174	0,018									Oui
06-07/07/2015	0,189	0,095	74	7,7	70%	74,815	7,8937		7,8	4,46	Oui
22-23/07/2015	0,156	0,271			70%						Oui



Date du bilan	Débit (m³/j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO5 eau brute (mg/L)	DBO5 eau traitée (mg/L)	Abattement DBO5 (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH4 eau brute (mg/L)	NH4 eau traitée (mg/L)	NO3 eau brute	NO3 eau traitée
03-04/08/2015	459,4	3062,67	6,63	24,8	66,66	10	85,00%	175	7	96,0%	306	39,8	87,0%	48,6	0,17	0,483	25,1
07-08/09/2015	572,7	3818,00	7,64	24,9	226,67	22	90,29%	440	9	98,0%	707	55,5	92,1%	17,1	9,26	0,825	0,564
05-06/10/2015	568,7	3791,33	7,74	28,6	80	14	82,50%	330	6	98,2%	555	67,5	87,8%	83,8	41,5	0,652	0,349
04-05/11/2015	276,03	1840,20	7,83	25,9	60	8	86,67%	160	10	93,8%	298	17,4	94,2%	36,9	31	0,323	0,403
30-01/12/2015	262,89	1752,60	7,39	27,7	36,67	4	89,09%	360	20	94,4%	896	304	66,1%	66,4	32,7	0,792	0,719

Date du bilan	NO2 eau brute (mg/l)	NO2 eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mg/l)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
03-04/08/2015	0,137	0,062			70%						Oui
07-08/09/2015	0,222	0,109	78,5	9,5	70%	79,547	10,173		8,24	2,41	Oui
05-06/10/2015	0,199	0,093	39,1	28,4	70%	39,951	28,842				Oui
04-05/11/2015	0,088	0,167	14,7	1	70%	15,111	1,57				Oui
30-01/12/2015	0,219	0,123	74,4	38,1	70%	75,411	38,942		7,63	3,47	non

### Bilans ponctuels

Date du bilan	Débit (m³/j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO5 eau brute (mg/L)	DBO5 eau traitée (mg/L)	Abattement DBO5 (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH4 eau brute (mg/L)	NH4 eau traitée (mg/L)	NO3 eau brute	NO3 eau traitée
20/01/2015	619,3	4128,67	7,11	24,6	310	4	98,71%	430	7	98,37%	704	29,2	95,85%	0,364	0,527	0,991	2,07



Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mgl)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
20/01/2015	0,308	0,058									Oui

## STEU Lorrain sous-bois

### Bilans 24h

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée
01-02/07/2015	263	1753,33	7,41	27,1	326,67	6	98,16%	205	24	88,29%	356	25,6	92,81%	45,7	5,62	0,416	0,419
19-20/08/2015	284	1893,33	7,49	28,5	120	12	90,00%	200	6	97,00%	348	40	88,51%	39,1	8,3	0,545	0,9
14-15/10/2015	338	2253,33	7,3	30,7	100	44	56,00%	180	18	90,00%	362	57,8	84,03%	36,7	3,17	0,406	0,804
17-18/11/2015	300	2000,00	7,7	28	63,33	12	81,05%	220	10	95,45%	338	41,9	87,60%	43,9	9,73	0,451	0,844
17-18/11/2015	300	2000,00	7,7	28	190	16	91,58%	240	1	99,58%	426	46	89,20%	44,5	9,5	0,608	1,19



Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mg/l)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
01-02/07/2015	0,15	0,442									Oui
19-20/08/2015	0,092	0,334									Oui
14-15/10/2015	0,122	0,595									Oui
17-18/11/2015	0,138	0,323	53	10,6		53,589	11,767		4,65	3,11	Oui
17-18/11/2015	0,104	0,286	53	10,6		53,7	12,1		5,4	3,12	Oui

### Bilans ponctuels

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée
20/01/2015	276	1840,00	7,55	26	220	96	56,36%	325	20	93,85%	525	33,9	93,54%	0,773	2,42	0,583	0,216
12/05/2015	213	1420,00	7,97	28,3	343,33	382	-11,26%	360	115	68,06%	828	416	49,76%	1,47	7,6	1,53	1,74
02/06/2015	280	1866,67	7,07	28	403,33	32	92,07%	390	40	89,74%	556	56,3	89,87%	0,854	6,35	0,966	2,53
17/06/2015	258	1720,00	7,12	28,6	273,33	240	12,19%	420	20	95,24%	793	312	60,66%	57,5	6,9	0,893	7,77



Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mgl)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
20/01/2015	0,249	0,041									Oui
12/05/2015	0,317	0,132									Non
02/06/2015	0,324	0,122									Oui
17/06/2015	0,279	0,446									Non

## STEU Marigot bourg

### Bilans 24h

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée
15-16/06/2015	395	2633,33	7,77	26,5	176,67	40	77,36%	320	89	72,19%	595	114	80,84%	5	47	0,757	0,485
27-28/07/2015	816	5440,00	7,4	26,3	56,67	18	68,24%	80	40	50,00%	233	56,7	75,67%	30,1	49,2	0,253	0,14
26-27/10/2015	599,0	3993,33	7,7	27,5	86,67	38	56,16%	190	16	91,58%	246	49,3	79,96%	23,7	22,4	0,368	0,45
16-17/12/2015	188,97	1259,80	8,28	24,9	196,67	90	54,24%	400	130	67,50%	634	388	38,80%	72	4,05	0,8	9,20

Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mgl)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
15-16/06/2015	0,244	0,372									Oui



27-28/07/2015	0,097	0,052															Non
26-27/10/2015	0,109	0,389															Oui
16-17/12/2015	0,21	0,291															non

### Bilans ponctuels

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau traitée (mg/L)
19/05/2015	376	2506,67	7,77	26,5	320	56	82,50%	485	85	82,47%	520	112,6	78,35%	1,1	1,43	1,43	0,332

Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mgl)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
19/05/2015	0,328	0,085									Oui

### STEU Denel

#### Bilans 24h

Date bilan	Débit (m <sup>3</sup> j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau traitée (mg/L)
20-21/04/2015	300	2000,00	6,64	27,1	143,33	9	93,72%	345	17	95,07%	648	43,8	93,24%	0,375	2,22	0,814	20,3



20-21/04/2015	300	2000,00			172	6	96,51%	370	11	97,03%	481	62	87,11%	3,4	88	113	0,66
21-22/09/2015	300	2000,00	7,95	28,4	53,33	6	88,75%	80	4	95,00%	218	20,6	90,55%	0,288	0,42	0,535	13,1
09-10/12/2015	27	180,00	5,82	24,6	366,67	2	99,45%	300	10	96,67%	1358	27,5	97,97%	36,6	2,36	1,95	18,5

Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mgl)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
20-21/04/2015	0,233	0,305	3,5	100	-2757%	4,547	120,605				Oui
20-21/04/2015	1,06	0,025	3,5	100	-2757%	117,56	100,685				Oui
21-22/09/2015	0,67	0,152	82,4	1,2	99%	83,605	14,452				Non
09-10/12/2015	0,839	0,029	151,8	2,7	98%	154,589	21,229		9,17	6,04	Oui

NB : Le premier bilan du 20-21/04 correspond aux analyses SMDS et le 2<sup>eme</sup> aux échantillons de la DEAL ⇔ contrôle inopiné

### Bilans ponctuels

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée
06/08/2015	300	2000,00	7,86	28,5	116,66	22	81,14%	200	6	97,00%	437	49,6	88,65%	75,4	0,26	0,539	27,75



Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mg/l)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
06/08/2015	0,157	0,109									Non

## STEU Cité Grenade

### Bilans 24h

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée
17-18/06/2015	167,37	1115,80	7,29	27,3	363,33	28	92,29%	580	25	95,69%	982	108	89,00%	71,9	12,1	0,943	0,314

Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	NTK eau traitée max attendu	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mg/l)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
17-18/06/2015	0,295	0,048										Oui

### Bilans ponctuels

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée
13/01/2015	127,5	850,00	7,17	24,6	283,3	68	76,00%	685	112	83,65%	823	171	79,22%	0,568	47	0,947	0,314



Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mgl)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
13/01/2015	0,291	0,092									Oui

## STEU Reculée

### Bilans 24h

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée
07-08/10/2015	120,00	800,00	7,24	25	126,67	30	76,32%	820	20	97,56%	686	128	81,34%	72,3	6,54	0,733	0,651

Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mgl)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
07-08/10/2015	0,201	0,882									Non

NB : Les données ne sont pas exploitables car la DBO (faite par la MAP) est > à la DCO (labo SMDS) de beaucoup => pas rentrées au format Sandre => STEP NC



## Bilans ponctuels

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée
10/02/2015	120,00	800,00	7,01	26	160	176	-10,00%	540	215	60,19%	889	402	54,78%	0,723	10,06	1,052	0,967
16/07/2015	120,00	800,00	7,01	26	430	122	71,63%	720	118	83,61%	1074	332	69,09%	41,5	11,1	1,24	0,545

Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mgl)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
10/02/2015	0,364	0,114									Non
16/07/2015	0,392	0,162									Oui

## STEU Bellevue

### Bilans 24h

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée
27-28/05/2015	102	680,00	6,15	25,6	210	20	90,48%	235	18	92,34%	1074	36	96,65%	2,12	1,19	0,763	19,05



Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mgl)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
27-28/05/2015	0,199	0,075									Oui

### Bilans ponctuels

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau traitée (mg/L)
21/07/2015	105,00	700,00	6,56	26,6	156,66	22	85,96%	395	27	93,16%	535	84,6	84,19%	4,74	0,691	0,945	12,55

Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mgl)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
21/07/2015	0,163	0,21									Oui



## STEU Case Paul

### Bilans 24h

Date du bilan	Débit (m³/j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau traitée (mg/L)
23-24/02/2015	75,00	500,00	7,76	27,3	106,67	32	70,00%	440	99	77,50%	644	75,2	88,32%	0,485	47	0,727	0,773
23-24/02/2015	75,00	500,00			150	11	92,67%	220	6	97,27%	626	49	92,17%				
24-25/08/2015	75,00	500,00	7,89	29,3	450	28	93,78%	430	20	95,35%	824	100	87,86%	66,1	62,5	0,84	0,702
16-17/09/2015	75,00	500,00	7,87	29,8	120	8	93,33%	520	8	98,46%	858	58,2	93,22%	75,7	2,16	3,1	0,48

Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mg/l)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
23-24/02/2015	0,237	0,15	84,6	27,2	67,85%	85,564	28,123	67,13%			Non
23-24/02/2015			84,6	27,2	67,85%				7,98	3,18	Oui
24-25/08/2015	0,123	0,564									Oui



16-17/09/2015	0,26	0,371													Oui
---------------	------	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-----

### Bilans ponctuels

Aucun bilan ponctuel de fait.

### STEU Demare

#### Bilans 24h

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau traitée (mg/L)
17-18/08/2015	30	200,00	6,92	28,5	343,33	56	84%	480	56	88,33%	765	148	81%	54,6	1,39	0,77	3,74

Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mgl)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
17-18/08/2015	0,21	0,6									Oui



## Bilans ponctuels

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée
08/10/2015	30	200,00	7,51	25	100	114	-14%	230	16	93,04%	639	137	79%	52,7	27	0,76	0,86

Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mgl)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
08/10/2015	0,85	0,733									Non

## STEU Guérin

### Bilans 24h

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée
20-21/07/2015	30,00	200,00	7,23	25,8	566,67	30	94,71%	470	45	90,43%	1225	74,9	93,89%	48,5	8,32	0,956	0,538

Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mgl)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
20-21/07/2015	0,29	0,415									Oui



## Bilans ponctuels

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée
27/01/2015	30,00	200,00	7,45	24,4	153,33	188	-22,61%	45	29	35,56%	514	650	-26,46%	47	10,68	0,916	0,769
19/05/2015	30,00	200,00	7,66	26,4	246,67	76	69,19%	730	164	77,53%	855	208	75,67%	1,41	1,46	1,27	0,575

Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mgl)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
27/01/2015	0,246	0,185									Non
19/05/2015	0,388	0,26									Oui

## STEU Bon Air

### Bilans 24h

Pas de bilan 24h de fait, le site ne s'y prête pas.

## Bilans ponctuels

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée
04/08/2015	30	200	7,44	26,4	63,33	154	-143,17%	220	400	-81,82%	423	1043	-146,57%	21,1	6,15	0,59	1,26



20/10/2015	30	200	7,76	31,5	73,33	108	-47,28%	700	290	58,57%	1052	998	5,13%	11,5	1,01	1,17	1,11
------------	----	-----	------	------	-------	-----	---------	-----	-----	--------	------	-----	-------	------	------	------	------

Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mgl)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
04/08/2015	0,964	0,472									Non
20/10/2015	0,481	0,486									Non

## STEU Sainte-Catherine

### Bilans 24h

Pas de bilan 24h de fait, le site ne s'y prête pas.

### Bilans ponctuels

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée
24/11/2015	28,5	190,00	7,32	28,3	66,67	26	61%	195	54	72,31%	336	127	62%	28	1,2	0,981	5,46



Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mgl)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
24/11/2015	0,399	0,522									oui

## STEU Pérou

### Bilans 24h

Pas de bilan 24h de fait, le site ne s'y prête pas.

### Bilans ponctuels

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée
18/08/2015	15	100	5,38	28,5	1263,33	364	71,19%	710	25	96,48%	1216	349	71,30%	1,37	4,06	6,08	79,8

Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mgl)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
18/08/2015	0,886	0,364									Non



## STEU Vivé

### Bilans 24h

Pas de bilan 24h de fait, le site ne s'y prête pas.

### Bilans ponctuels

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée
11/06/2015	13,5	90,00	8	26	563,33	138	75,50%	385	189	50,91%	861	535	37,86%	1,02	1,87	1,1	1,79
23/07/2015	13,5	90,00	7,49	25,4	310	160	48,39%	440	90	79,55%	683	447	34,55%	64,8	50,6	0,875	0,795

Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mg/l)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
11/06/2015	0,298	0,587									Non
23/07/2015	0,264	0,298									Non

## STEU Salle Polyvalente

### Bilans 24h

Pas de bilan 24h de fait, le site ne s'y prête pas.



## Bilans ponctuels

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée
03/02/2015	12	80,00	6,19	26,1	113,33	28	75,29%	40	11	72,50%	115,2	39,2	65,97%	1,96	2,98	13,8	14,05
16/06/2015	12	80,00	4,87	28,2	170	68	60,00%	20	16	20,00%	134	82,8	38,21%	9,1	9,25	14,95	16,2

Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mg/l)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
03/02/2015	0,125	0,11									Oui
16/06/2015	0,322	0,258									Non

## STEU Stade

### Bilans 24h

Pas de bilan 24h de fait, le site ne s'y prête pas.

## Bilans ponctuels

Date du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute (mg/L)	NH <sub>4</sub> eau traitée (mg/L)	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée
24/11/2015	3,75	25,00	6,88	26,6	10	22	-120%	40	35	12,50%	61,6	66,4	-8%	14,8	15,2	0,14	0,167



Date du bilan	NO <sub>2</sub> eau brute (mg/l)	NO <sub>2</sub> eau traitée (mg/l)	NTK eau brute (mg/l)	NTK eau traitée (mg/l)	Abattement NTK (%)	NGL eau brute (mg/l)	NGL eau traitée (mgl)	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Conformité
24/11/2015	0,039	0,038									non



## 11 LES OPERATIONS REALISEES PAR SAUR

### 11.1 MAINTENANCE DU PATRIMOINE

Le bilan ci-dessous concerne la totalité des interventions sur le patrimoine, au cours de l'année civile écoulée. Il comprend la totalité des interventions, au titre des différentes clauses possibles, garantie, programme ou compte (ou fonds). Selon les clauses contractuelles applicables, le suivi détaillé des interventions au titre des programmes et compte (ou fonds) figure dans les chapitres suivants. Pour ce qui concerne les interventions au titre de la garantie, il s'obtient par déduction. Le montant des dépenses au titre de la garantie, le cas échéant, est indiqué dans le dernier paragraphe de cette partie.

#### 11.1.1 Stations et ouvrages

##### 11.1.1.1 La maintenance des équipements

###### Synthèse des interventions

	Entretien	Renouvellement	TOTAL
Curatif	161	17	178
Préventif	190	0	190
Total	351	17	368

Liste des opérations de maintenance effectuées dans l'année :

Les entretiens de premier niveau (contrôle niveau huile, graissage, ...) ne sont pas détaillés dans les tableaux qui suivent :

###### Interventions en activité Entretien

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Bache de mise en charge de Bois Lézard ( Gros Morne)	Armoire électrique intérieur	24/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	Armoire électrique	08/07/2015	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Armoire électrique de commande	18/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Armoire électrique Poste de relevage	18/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Armoire électrique sofrel	18/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Panier dégrilleur	04/08/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Pompe immergée type Vortex N°2	24/06/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Pompe immergée type Vortex N°2	14/10/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Potence de Levage PR Case Paul (MACOUBA)	03/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Aérateur de Surface N° 2	04/05/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Armoire électrique intérieur	26/03/2015	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Armoire électrique intérieur	04/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Armoire électrique intérieur	28/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Armoire électrique sofrel	28/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Grille manuelle	02/06/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	20/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	20/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Pompe de Recirculation N°1	24/06/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Potence de Levage	03/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	Coffret électrique extérieur	18/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	Coffret électrique intérieur	18/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	Hydro éjecteur	03/09/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	Hydro éjecteur	04/09/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	07/12/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	Coffret électrique intérieur	09/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Armoire électrique	28/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Armoire électrique	08/07/2015	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Potence de Levage	03/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Bois Lizard (Gros Morne)	Armoire électrique intérieur	23/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Bois Lizard (Gros Morne)	Potence de Levage	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	Armoire électrique intérieur	05/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	Armoire Sofrel	01/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	Potence de Levage	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	Armoire électrique intérieur	01/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	Armoire Sofrel	05/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	Pompe EU N°1	18/05/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	Pompe EU N°1	08/06/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	Pompe EU N°2	18/05/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	Potence de Levage	04/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	Coffret	09/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	Portail à 2 battants	05/01/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	Potence	04/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	Coffret électrique intérieur	15/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	Pompe de Relèvement N° 1	03/08/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	Pompe de Relèvement N° 1	17/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	Coffret électrique intérieur	15/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	Potence	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	Potence	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Armoire électrique	19/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Pied de Potence 500kg	06/01/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Pied de Potence 500kg	03/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Pompe de Relevage N°1	21/08/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	18/05/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Potence treuil 500kg	05/01/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Potence treuil 500kg	03/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	Coffret électrique intérieur	08/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	Potence	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Coffret électrique extérieur PR	18/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Coffret électrique intérieur PR	18/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Pompe de refoulement N°1	11/09/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Pompe de refoulement N°1	14/10/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	31/08/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	01/09/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Coffret électrique extérieur	15/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Coffret électrique intérieur	15/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Pompe immergée type Vortex (1)	07/04/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Pompe immergée type Vortex (1)	15/07/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Pompe immergée type Vortex (2)	07/04/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Pompe immergée type Vortex (2)	03/08/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Pompe immergée type Vortex (2)	17/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Potence	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Potence	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Coffret électrique intérieur	08/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Coffret électrique intérieur	08/07/2015	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Pompe immergée type Vortex (1)	04/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Pompe immergée type Vortex (2)	04/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Pompe immergée type Vortex (2)	17/08/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Potence	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Potence	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Armoire électrique PR	19/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Pompe de refoulement N°2	07/04/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Pompe de refoulement N°2	04/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Pompe de Refoulement Pompe N°1	07/04/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Pompe de Refoulement Pompe N°1	04/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Pompe de Refoulement Pompe N°1	06/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	09/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Potence de Levage	04/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	Coffret électrique extérieur	07/04/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	Coffret électrique extérieur	01/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	Coffret électrique intérieur	01/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	Pied de Potence	04/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	Pompe immergée monocanal 1	15/04/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	Pompe immergée monocanal 1	14/12/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	Pompe immergée monocanal 2	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	Coffret électrique intérieur	01/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	Plaque de couverture relevage 2	05/01/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	Pompe submersible monocanal (1)	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	Pompe submersible monocanal (2)	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	04/09/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	Coffret électrique extérieur	15/07/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	Coffret électrique intérieur	11/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	Pompe immergée type Vortex (1)	07/04/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	Pompe immergée type Vortex (1)	03/08/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	Pompe immergée type Vortex (2)	07/04/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	Potence	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	Potence	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	Armoire de commande PR	15/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	Pompe de Relèvement N°1	07/04/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	Pompe de Relèvement N°2	07/04/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	Pompe de Relèvement N°2	03/08/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	Pompe de Relèvement N°2	16/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	03/12/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Coffret électrique extérieur	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Coffret électrique extérieur	08/07/2015	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Coffret SOFREL	01/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Plaque de couverture chambre des vannes	05/01/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Poire de niveau bas	14/12/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	09/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	20/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Potence	04/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	Coffret électrique extérieur	15/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	Coffret électrique intérieur	15/07/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	Pompe immergée type Vortex n°1	07/04/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	Pompe immergée type Vortex n°1	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	Pompe immergée type Vortex n°2	05/01/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	Pompe immergée type Vortex n°2	07/04/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	Pompe immergée type Vortex n°2	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	Potence R Tannerie	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	ARMOIRE ELECTRIQUE	19/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	Pied de Potence 500kg	04/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	Pompe de Relevement N°1	04/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	Pompe de relèvement N°2	05/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	06/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	Régulateur de Niveau Très Haut	09/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	Coffret électrique interieur	18/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	02/09/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Armoire électrique	15/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Pompe Submersible 1	07/04/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Pompe Submersible 1	14/10/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Pompe Submersible 1	09/12/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Pompe Submersible 1	16/12/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Pompe Submersible 2	07/04/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Pompe Submersible 2	16/12/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	10/09/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Potence de Levage 340 Kg PR VATON (STE MARIE)	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Potence de Levage 340 Kg PR VATON (STE MARIE)	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Coffret électrique extérieur	08/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Pompe de refoulement n°1	04/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Pompe de refoulement n°2	04/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Potence	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Potence	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Armoire Sofrel & démarreur	28/04/2015	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Compresseur	04/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Palan Manuel 1000 KG	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Palan Manuel 1000 KG	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Pompe de Relèvement N° 1 PR Bourg	07/04/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Pompe de Relèvement N° 1 PR Bourg	28/07/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Pompe de relèvement N° 2 PR Bourg	07/04/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Pompe de relèvement N° 2 PR Bourg	03/08/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Pompe de relèvement N° 2 PR Bourg	09/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Pompe de relèvement N° 2 PR Bourg	30/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Pompe de Relèvement N° 3 PR Bourg	07/04/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Pompe de Relèvement N° 3 PR Bourg	03/08/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	08/12/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Potence de levage PR SAINTE - MARIE	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Potence de levage PR SAINTE - MARIE	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	Coffret électrique extérieur	01/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	Pied de Potence	04/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	Pompe immergée monocanal 1	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	Pompe immergée monocanal 2	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	Pompe immergée monocanal 2	03/08/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage HLM (Macouba)	Coffret	18/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Poste de relevage HLM (Macouba)	Extracteur d'air	16/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage HLM (Macouba)	Potence de Levage PR HLM (MACOUBA)	03/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa Bouillon)	Armoire électrique intérieur	28/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa Bouillon)	Potence de Levage	03/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	Coffret électrique intérieur	18/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	Pied de Potence 500kg	03/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	Pompe de refoulement N°1	07/04/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	Pompe de refoulement N°1	04/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	Pompe de Refoulement N°2	04/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	Régulateur de Niveau Bas	19/10/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Armoire électrique	22/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Armoire SOFREL	23/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Pompe submersible N°1	15/04/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Pompe submersible N°1	12/05/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Pompe submersible N°1	14/10/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Pompe submersible N°1	09/12/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Pompe submersible N°2	15/04/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Pompe submersible N°2	12/05/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Pompe submersible N°2	14/08/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Pompe submersible N°2	14/10/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Pompe submersible N°2	18/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	10/09/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	20/10/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	29/10/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	04/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	Armoire électrique intérieur	18/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	18/03/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	potence (190kg°)	03/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	coffret de Commande	21/04/2015	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	coffret de Commande	21/04/2015	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	14/12/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	RELEVAGE ET PRE TRAITEMENT	19/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
PR Baignoire (Marigot)	Armoire électrique intérieur	08/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Armoire (vanne et surpresseurs)	15/07/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Biodisque 1	24/06/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Biodisque 2	24/06/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Biodisque 2	17/11/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	01/07/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Surpresseur 1	21/10/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Aérateur de surface à turbine	14/08/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Aérateur de surface à turbine	09/09/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Coffret électrique extérieur	26/06/2015	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Pompe de recirculation	02/07/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Pompe de recirculation	03/08/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	15/12/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Agitateur	13/10/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Agitateur	15/10/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Agitateur	27/10/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Agitateur	04/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Biodisque 1	05/10/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Biodisque 1	15/10/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Biodisque 2	05/10/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Biodisque 2	14/10/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Biodisque 3	05/10/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Biodisque 3	15/10/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Biodisque 4	05/10/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Biodisque 4	15/10/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Biodisque 5	15/10/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Biodisque 5	15/10/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Biodisque 6	05/10/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Biodisque 6	15/10/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Centrifugeuse	07/04/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Centrifugeuse	07/12/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Dégrilleur automatique PREP AZUR	08/12/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Eclairage (local technique)	21/04/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Pompe à boues	04/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Pompe à boues	12/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	26/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	14/10/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Vis de convoyage	16/06/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Vis de convoyage	15/10/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	Armoire électrique générale	18/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	armoire électrique sofrel	19/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	Pompe de recirculation	08/01/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	Coffret électrique	10/04/2015	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	Coffret Sofrel	11/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	Hydro ejecteur	18/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	Pompe de recirculation	10/12/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	Potence	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Agitateur N°2 (Bassin d'Aération)	21/01/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Dégrillage	06/08/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Dégrilleur	17/08/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Désodorisation	21/04/2015	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Electropompe eau de pressurisation	20/10/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Groupe électrogène	08/09/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Groupe électrogène	17/09/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Palan électrique 1600 kg CHaillage des Boues	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Palan électrique 1600 kg CHaillage des Boues	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	pompe à boues liquide	06/03/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	pompe à boues liquide	19/05/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Pompe doseuse A polymère	24/08/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Pompe gaveuse	19/05/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Pompe gaveuse	24/08/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Poste de transformation	08/09/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Potence de levage 190 KG (relèvement des flottants)	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Potence Treuil 150 KG Agitateur 1 (Aérateur)	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Potence Treuil 150 KG Agitateur 2 (Aérateur)	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Potence Treuil 320 KG (relevage)	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Presse à bande	06/03/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Presse à bande	03/07/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Presse à bande	17/08/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Presse à bande	01/09/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Presse à bande	10/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Presse à bande	18/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	13/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Trémie à écumes	24/08/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Armoire électrique intérieure	04/11/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Dégrilleur auto inox	05/01/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Dégrilleur auto inox	10/03/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Dégrilleur auto inox	23/06/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Dégrilleur auto inox	10/09/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Dégrilleur auto inox	14/12/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Pompe immergée	17/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Potence de Levage Aérateur N° 1	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Potence de Levage Aérateur N° 2	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Armoire électrique intérieure	09/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Pompe immergée 2	07/04/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Pompe immergée 2	16/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Pont racleur en acier galvanisé	10/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	01/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	23/06/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	TRAITEMENT DES BOUES	04/12/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	Aérateur de surface à pont brosse	19/08/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	Aérateur de surface à pont brosse	17/09/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	CLARIFICATION RECIRCULATION	02/09/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	Dégrilleur Courbe STEP (M)	03/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	Pompe annexe de relève	19/10/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	Pompe annexe de relève	04/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	Pont racleur en acier galvanisé	20/05/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	Potence de Levage STEP Bourg MARIGOT	02/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	04/09/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	11/12/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du STADE (Gd Riviere)	Turbine d'aération	13/08/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du STADE (Gd Riviere)	Turbine d'aération	01/09/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration du STADE (Gd Riviere)	Turbine d'aération	13/10/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Aéroflot	24/06/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Armoire électrique (boues)	18/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Armoire électrique intérieure	28/04/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Bandé transporteuse	16/07/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Bandé transporteuse	08/10/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Coffret électrique extérieur	18/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Déversoir à lame siphôide en acier	28/07/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	ENSEMBLE POLYMERÉ	15/07/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Filtre à bande	14/10/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	GENERAL STATION	11/02/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Grille (degrilleur courbe)	28/07/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Pompe à rotor excentré 1 (boues)	25/08/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Pompe à rotor excentré 1 (boues)	26/08/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Pompe à rotor excentré 1 (boues)	14/10/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Pompe à rotor excentré 1 (boues)	04/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Pompe à rotor excentré 1 (boues)	17/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Pompe immergée monocalan N°2	28/08/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Pompe immergée monocalan N°2	14/10/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Pont racleur en acier galvanisé	28/07/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Potence (Extraction boues)	03/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Potence (Recirculation)	03/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Potence de Levage du PR STEP Hackaert (B-P)	03/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	PRESSE A BOUES	20/10/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	sauterelle tapis convoyeur	16/07/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	sauterelle tapis convoyeur	08/10/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	17/08/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	TRAITEMENT DES BOUES ET SOUS-PRODUITS	26/08/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Tuyau en acier galvanisé barres guides	30/06/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Armoire électrique	05/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Biodisque 1	06/01/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Biodisque 1	06/08/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Biodisque 1	04/11/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Biodisque 1	14/12/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Biodisque 2	06/01/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Biodisque 2	06/08/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Biodisque 2	14/12/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Biodisque 2	14/12/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Capot en résine (silo à boues)	05/05/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Coffret	18/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Moteur biodisque	06/08/2015	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	05/05/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	Coffret électrique	22/06/2015	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien

## Interventions en activité Renouvellement

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Clause	Opération(s) réalisée(s)
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	agitateur	28/05/2015	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Hydro injecteur	28/06/2015	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Pompe immergée type Vortex N°2	20/05/2015	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Pompe de Recirculation N°1	17/06/2015	Curatif	Garantie	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Pompe de Relevage N°1	21/08/2015	Curatif	Garantie	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Pompe de Relevage N°2	24/08/2015	Curatif	Garantie	Renouvellement de l'équipement



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Clause	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	Pompe de Relèvement N°2	04/05/2015	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Pompe de refoulement n°1	26/01/2015	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	Pompe immergée monocanal 2	20/05/2015	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Pompe submersible N°1	19/10/2015	Curatif	Garantie	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Pompe submersible N°2	22/10/2015	Curatif	Garantie	Renouvellement de l'équipement
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Pompe de recirculation	08/01/2015	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	Hydro injecteur	04/08/2015	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Agitateur N°1 (Bassin d'Aération)	21/01/2015	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Agitateur de fond	16/06/2015	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Pont racleur en acier galvanisé	06/01/2015	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Pompe à rotor excentré 1 (boues)	12/05/2015	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement

## 11.1.2 Réseaux et branchements

### 11.1.2.1 Réseaux

#### Réparations de casses sur réseau :

Liste des organes hydrauliques de réseau renouvelés dans l'année :

Désignation	Nombre d'interventions
Intervention sur tampons / avaloirs / grilles	4

## 11.1.3 Autres interventions

#### Synthèse des interventions pour fuites sur conduites :

Nature	Nombre d'interventions	Dont nb d'interventions suite détérioration par tiers
Fuite / casse sur conduite de réseau EU	3	0

#### Détail des interventions pour fuites sur conduites :

Commune	Date	Adresse
BASSE-POINTE	31/07/2015	-
LE LORRAIN	07/09/2015	-
LE MARIGOT	26/03/2015	PRINCIPALE (Rue )



## 11.2 TACHES D'EXPLOITATION

### 11.2.1 Opérations d'entretien

#### 11.2.1.1 Opérations d'hydro curage préventif du réseau

Années	Linéaire de réseau	Linéaire à curer	Linéaire curé	%	Reste à faire (ml)
2005	40 656	6 098	7 727	19%	-1 629
2006	41 845	8 369	7 528	18%	841
2007	43 800	8 760	11 044	25%	-2 284
2008	44 049	8 810	8 634	20%	176
2009	44 049	8 810	6 585	15%	2 225
2010	46 104	9 221	10 285	22%	-1 064
2011	48 901	9 780	9 464	19%	316
2012	50 310	10 062	3 470	6.9%	6 592
2013	50 310	10 062	9 940	19.8%	122
2014	52 507	10 501	8 594	16.4%	1 907
2015	55 933	11 187	6 213	11.1%	4 974
<b>Avancement</b>		<b>101 660</b>	<b>89 484</b>		<b>12 176</b>

Le signe négatif signifie un curage en avance par rapport aux obligations contractuelles.

Le linéaire de réseau à curer l'année N correspond à 20 % du linéaire de réseau gravitaire (Non compris les canalisations de refoulement) enregistré au 31 décembre de l'année N-1, déduction faite des canalisations neuves posées dans N-1.

Synthèse des interventions :

Commune	Linéaire curé (ml)
BASSE-POINTE	2423
GROS-MORNE	20
LE LORRAIN	880
MACOUBA	300
SAINTE-MARIE	2590

Détail des interventions :

Commune	Date	Adresse	Linéaire curé (ml)
BASSE-POINTE	10/12/2015	-	650
BASSE-POINTE	21/07/2015	-	90
BASSE-POINTE	17/03/2015	TAPIS VERT (Voie communale)	631
BASSE-POINTE	11/03/2015	-	1052
GROS-MORNE	19/11/2015	-	10
GROS-MORNE	13/08/2015	-	10
LE LORRAIN	03/09/2015	SOUS BOIS	400



LE LORRAIN	13/08/2015	-	400
LE LORRAIN	08/01/2015	-	80
MACOUBA	06/01/2015	-	300
SAINTE-MARIE	03/09/2015	-	80
SAINTE-MARIE	31/07/2015	-	1548
SAINTE-MARIE	21/07/2015	-	536
SAINTE-MARIE	08/07/2015	AMITIE (Allee de l')	346
SAINTE-MARIE	05/03/2015	-	80

### 11.2.1.2 Opérations de débouchage et d'hydro curage ponctuelles du réseau

Synthèse des interventions de débouchage ponctuel de réseaux / branchements :

Commune	Nombre	Type de débouchage
BASSE-POINTE	1	Sur branchement public
LE LORRAIN	1	Sur réseau (séparatif) 'pluvial'
MACOUBA	1	Sur branchement public
SAINTE-MARIE	2	-
SAINTE-MARIE	1	Eaux usées

Synthèse des interventions d'entretien des postes de relevage :

Commune	Nombre
BASSE-POINTE	3
GROS-MORNE	2
LE LORRAIN	1
LE MARIGOT	1
MACOUBA	1
SAINTE-MARIE	4

Synthèse des interventions sur grilles et avaloirs :

Type d'intervention	Nombre de nettoyages
Hydrocurage des avaloirs & grilles	13

Détail des interventions de débouchage ponctuel de réseaux / branchements :

Commune	Date	Adresse
BASSE-POINTE	07/07/2015	SUCRIER (Rue du)
LE LORRAIN	15/10/2015	EST (Bourg )
MACOUBA	07/08/2015	-
SAINTE-MARIE	22/09/2015	IMMORTELLES (Rue des)
SAINTE-MARIE	19/09/2015	-
SAINTE-MARIE	18/03/2015	-



Détail des interventions sur les postes de relèvement :

Commune	Site	Date
BASSE-POINTE	DEGRILLAGE DESSABLAGE DEGRAISSEAGE	05/11/2015
BASSE-POINTE	Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	12/05/2015
BASSE-POINTE	Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	12/05/2015
GROS-MORNE	Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	17/09/2015
GROS-MORNE	Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	12/05/2015
LE LORRAIN	Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	20/10/2015
LE MARIGOT	Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	05/11/2015
MACOUBA	Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	20/10/2015
SAINTE-MARIE	Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	28/10/2015
SAINTE-MARIE	Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	28/10/2015
SAINTE-MARIE	Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	28/10/2015
SAINTE-MARIE	Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	28/10/2015

### 11.2.2 Etudes et avant-projets

- Dimensionnement pour le changement de la pompe à sable sur la station d'épuration à pointe Bénie. (SCNA)
- Dimensionnement pour réhabilitation du canal de mesure de sortie à Pointe Bénie



- Etude et dimensionnement d'un poste dit classique pour remplacer le PR DIP défaillant de Fond Bourg à Basse Pointe (SCNA)



- Etude pour la mise en place de sondes pour le comptage du passage en trop plein des 8 postes de relevage des eaux usées (SCNA)

## 11.2.3 Contrôles réglementaires

### 11.2.3.1 Contrôles réglementaires

Les contrôles réglementaires des installations électriques ont été effectués aux dates suivantes :

LIBELLE INSTALLATION	DATE DE REALISATION	ENTITE TECHNIQUE	LIBELLE NATURE
Poste de relevage HLM (Macouba)	18/05/2015	Coffret	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	09/06/2015	Coffret	Contrôle réglementaire électrique
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	18/05/2015	Coffret	Contrôle réglementaire électrique
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	19/05/2015	armoire électrique sofrel	Contrôle réglementaire électrique
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	18/05/2015	Coffret électrique extérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	01/06/2015	Armoire électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	01/06/2015	Armoire Sofrel	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	23/06/2015	Armoire SOFREL	Contrôle réglementaire électrique
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	18/05/2015	Armoire électrique de commande	Contrôle réglementaire électrique
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	15/07/2015	Armoire (vanne et surpesseurs)	Contrôle réglementaire électrique
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	09/06/2015	Coffret électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	18/05/2015	Coffret électrique interieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	15/07/2015	Coffret électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	11/06/2015	Coffret électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	18/05/2015	Armoire électrique Poste de relevage	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	15/06/2015	Armoire de commande PR	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	15/06/2015	Coffret électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	08/06/2015	Coffret électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	01/06/2015	Coffret électrique extérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	02/06/2015	Coffret électrique extérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	15/06/2015	Armoire électrique	Contrôle réglementaire électrique
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	18/05/2015	Armoire électrique générale	Contrôle réglementaire électrique



Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	18/05/2015	Coffret électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	19/05/2015	Armoire électrique PR	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	19/05/2015	ARMOIRE ELECTRIQUE	Contrôle réglementaire électrique
PR Baignoire (Marigot)	08/06/2015	Armoire électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	22/06/2015	Armoire électrique	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	23/06/2015	Armoire électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Bache de mise en charge de Bois Lézard ( Gros Morne)	24/06/2015	Armoire électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	28/05/2015	Armoire électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	18/05/2015	Armoire électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	05/06/2015	Armoire électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	05/06/2015	Armoire Sofrel	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	19/05/2015	Armoire électrique	Contrôle réglementaire électrique
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	11/06/2015	Coffret Sofrel	Contrôle réglementaire électrique
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	28/05/2015	Armoire électrique sofrel	Contrôle réglementaire électrique
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	18/05/2015	Coffret électrique extérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	15/06/2015	Coffret électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	22/06/2015	Coffret électrique	Contrôle réglementaire électrique
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	01/06/2015	Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	01/06/2015	Coffret SOFREL	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	15/06/2015	Coffret électrique extérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	15/07/2015	Coffret électrique extérieur	Contrôle réglementaire électrique
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	18/05/2015	Armoire électrique sofrel	Contrôle réglementaire électrique
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	18/05/2015	Armoire électrique (boues)	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	15/06/2015	Coffret électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	15/06/2015	Coffret électrique extérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	08/06/2015	Coffret électrique extérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	18/05/2015	Coffret électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	18/05/2015	Coffret électrique intérieur PR	Contrôle réglementaire électrique



Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	28/05/2015	Armoire électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	01/06/2015	Coffret électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	01/06/2015	Coffret électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	09/06/2015	Armoire électrique intérieure	Contrôle réglementaire électrique
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	17/11/2015	Pompe immergée	Contrôle réglementaire électrique

Les contrôles réglementaires des appareils de levage ont été effectués aux dates suivantes :

Station	Date de contrôle	Code Installation IP	Code Equipement ET	Observation
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	02/06/2015	0071	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	02/06/2015	0077	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	02/06/2015	0008	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence
Poste de relevage de RECALEE (Ste Marie)	02/06/2015	0054	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE)
Station d'épuration de RECALEE (Ste Marie)	02/06/2015	0055	TL_002	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence
Station d'épuration de RECALEE (Ste Marie)	02/06/2015	0055	TL_003	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	02/06/2015	0052	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	02/06/2015	0033	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	02/06/2015	0033	TL_002	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour le palan
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	02/06/2015	0053	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	02/06/2015	0057	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	02/06/2015	0038	TL_003	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	02/06/2015	0038	TL_005	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	02/06/2015	0038	TL_004	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	02/06/2015	0038	TL_007	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence 190kg
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	02/06/2015	0038	TL_008	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	02/06/2015	0038	TL_008	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence



Station	Date de contrôle	Code Installation IP	Code Equipement ET	Observation
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	02/06/2015	0021	TL_003	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	02/06/2015	0020	TL_002	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence PR 500kg
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	02/06/2015	0022	TL_002	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence PRSTEP 500kg
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	02/06/2015	0023	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence 300kg.
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	02/06/2015	0016	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence PR 190 kg
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	04/06/2015	0067	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence 190 kg
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	04/06/2015	0015	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence PR.
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	04/06/2015	0026	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	04/06/2015	0076	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	04/06/2015	0014	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour le piede de potence PR
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	04/06/2015	0040	TL_002	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence PR
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	04/06/2015	0041	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour le pied de potence PR 500kg
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	03/06/2015	0042	TL_003	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence PR
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	03/06/2015	0044	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour le pied de potence
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	03/06/2015	0045	TL_003	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	03/06/2015	0045	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence 480kg STEP
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	03/06/2015	0045	TL_002	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence 1980kg Silo à boues
Poste de relevage HLM (Macouba)	03/06/2015	0034	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	03/06/2015	0019	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence 190 kg PR CASE PAUL
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Rivière)	03/06/2015	0068	TL_002	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence 190 kg. PR Grand Rivière.
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	03/06/2015	0069	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	03/06/2015	0003	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence



Station	Date de contrôle	Code Installation IP	Code Equipement ET	Observation
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	03/06/2015	0002	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)		0005	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE)
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)		0005	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE)
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)		0005	TL_001	Visite de contrôle Réglementaire (APAVE) pour la potence

La conformité à la réglementation sur la sécurité du personnel pour les installations électriques, les récipients sous pression et les appareils de levage a été vérifiée sur l'ensemble des sites par un organisme agréé. Les remises en conformité nécessaires et à la charge de l'exploitant, suite aux observations transmises, sont détaillées dans le chapitre des interventions réalisées.

## 11.3 PROGRAMME CONTRACTUEL

### 11.3.1 Compte de renouvellement

SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/14	-215 632 €
<b>Report de solde actualisé 2015</b> Solde à fin 2014 x coefficient d'actualisation 2015 $-215\,632 \text{ €} \times 0.998927 = -215\,401 \text{ €}$	<b>-215 401 €</b>
<b>Dotation au COMPTE année 2015</b> Dotation contractuelle initiale x coefficient d'actualisation 2015 $19220 \text{ €} \times 1.244669 = 23\,923 \text{ €}$	<b>23 923 €</b>
<b>Engagements réalisés :</b>	<b>-49 082 €</b>
PR STADE - Electropompe 2	-1 812 €
STEP Pte Bénie - Agitateur 1 Bassin Aération	-3 131 €
STEP Pte Bénie - Agitateur 2 Bassin Aération	-3 131 €
STEP Démarre - Pompe de Recirculation	-558 €
STEP Cité Grenade - Pompe de Recirculation F2	-558 €
PR Bas du Bourg - Pompe de relèvement P2	-2 232 €
PR Fond de Bourg - Pied de Potence	-549 €
PR Case-Paul - Pied de Potence	-549 €
STEP Case-Paul - Hydro Ejecteur	-8 189 €
STEP Case-Paul - Agitateur	-2 942 €
PR Case-Paul - Pompe de relèvement P1	-742 €
PR Fond-Massacre - Pompe de relèvement P2	-2 502 €
PR Rue Schoelcher - Pompe de relèvement P2	-1 136 €
STEP Reculée - Agitateur	-2 942 €



STEP Dénel - Stator pompe reprise Boues	-691 €
PR Case-Paul - Pompe de relèvement P2	-742 €
PR Cayali 2 - Pompe de relèvement P1	-681 €
STEP Pointe-Bénie - Stator pompe reprise Boues	-691 €
STEP Madelonette - Aérateur Hydroinjecteur	-3 960 €
STEP Pointe-Bénie - Stator Ppe Polymère N°1	-187 €
STEP Pointe-Bénie - Stator Pompe à Boue Liquide	-506 €
STEP Hackaert - Stator Pompe à Boue Liquide	-506 €
M-STEP Cité Grenade - Electropompe de Recirculation F1	-471 €
M-STEP Pérou - Pompe de Recirculation	-1 061 €
PR FOND DU BOURG - pompe de Relevement P1	-2 475 €
PR FOND DU BOURG - pompe de Relevement P2	-2 475 €
PR Meniviers - Pompe de relèvement P1	-706 €
PR Meniviers - pompe de relèvement P2	-706 €
STEP Sous-Bois - Vanne lits de séchage	-790 €
STEP Sous-Bois - Vanne Recirculation	-790 €
PR Rue VATON - Roue Pompe de relèvement P2	-670 €
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/15</b>	<b>-240 561 €</b>

## 11.4 FONDS CONTRACTUEL DE RENOUVELLEMENT

<b>SOLDE DU FONDS DE TRAVAUX AU 31/12/14</b>	<b>85 538 €</b>
<b>Report de solde actualisé 2015</b>	<b>85 446 €</b>
Solde à fin 2014 x coefficient d'actualisation 2015 85 538 € x 0.998927 = 85 446 €	
<b>Dotation au Fonds de Travaux année 2015</b>	<b>28 098 €</b>
Dotation contractuelle initiale x coefficient d'actualisation 2015 22575 € x 1.244669 = 28 098 €	
<b>Engagements réalisés :</b>	<b>-5 332 €</b>
Step Sous-Bois - Réhabilitation des lits de séchage	-5 332 €
<b>SOLDE DU FONDS DE TRAVAUX AU 31/12/15</b>	<b>108 213 €</b>



## 11.5 METHODE DE CALCUL DES DOTATIONS AUX COMPTES ET PROGRAMMES

Un **Fond Contractuel de Renouvellement** consiste à prélever tous les ans sur les produits du service un certain montant défini contractuellement, et de le consacrer à des dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. La liste des équipements entrant dans le cadre de ce Fond Contractuel de Renouvellement a été établie à l'origine du contrat.

Le montant des opérations réalisées correspond à l'affectation de la dépense au Fond Contractuel.

Le tableau de suivi comprend l'ensemble des années depuis l'origine du contrat jusqu'à l'exercice actuel, et notamment le solde du fond à date.

Un **Programme Contractuel de Renouvellement** correspond à un engagement du Déléguétaire à réaliser un programme prédéterminé d'opérations de renouvellement. Une dotation annuelle lissée a été établie à partir d'un planning prévisionnel détaillé des opérations de renouvellement.

Le montant des opérations réalisées correspond à l'affectation de la dépense au Programme Contractuel.

Le tableau de suivi comprend l'ensemble des années depuis l'origine du contrat jusqu'à l'exercice actuel, et notamment le solde du Programme à date.

Le détail récapitulatif des opérations engagées au titre du programme de renouvellement et du fond contractuel est fourni en annexe.



## 12 LES TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE

### 12.1 SUR LES POSTES DE RELEVEMENT ET LES STATIONS DE TRAITEMENT

#### 12.1.1 Nouveaux aménagements et renforcements

##### 12.1.1.1 Travaux réalisés par l'exploitant

Station	Libellé de l'équipement	Date intervention	Opérations réalisées
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	RELEVAGE ET PRE TRAITEMENT (Kit DIP)	08/07/2015	
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	10/03/2015	Passage de l'alimentation EDF en souterrain 50ml de tranchée pour passage de câble



## 13 COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION (CARE)

### 13.1 LE CARE

SMDS

31/05/2016

#### COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION ANNEE 2015

(en application du décret du 14 mars 2005)

#### GESTION DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Région                    **LES ANTILLES**  
Centre                    **SMDS**  
Département            **MARTINIQUE**  
Collectivité            **SCNA - EU - FONDS TRAVAUX**

LIBELLE	En milliers d'Euros	Année 2014	Année 2015	Ecart en %
<b>PRODUITS</b>		<b>1 067,4</b>	<b>1 049,6</b>	<b>-1,7</b>
Exploitation du service		569,6	562,6	
Collectivités et autres organismes publics (estimations)		490,0	480,0	
Travaux attribués à titre exclusif		4,2	4,9	
Produits accessoires		3,6	2,1	
<b>CHARGES</b>		<b>1 455,6</b>	<b>1 487,4</b>	<b>2,2</b>
Personnel		348,3	358,6	
Energie électrique		103,3	139,8	
Produits de traitement		7,4	9,6	
Analyses		30,3	4,1	
Sous-traitance, matières et fournitures		142,6	167,8	
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles (1)		8,6	46,2	
Autres dépenses d'exploitation		117,2	101,7	
- Télécommunications, poste et télégestion		10,8	12,5	
- Engins et véhicules		58,8	58,4	
- Informatique		2,0	18,5	
- Assurances		2,1	0,8	
- Locaux		17,6	17,9	
- Divers		25,9	-6,4	
Contribution des services centraux et recherche		29,5	32,3	
Collectivités et autres organismes publics (estimations)		490,0	480,0	
- Part collectivité		422,0	416,0	
- Autres organismes publics		68,0	64,0	
Charges relatives aux renouvellements		146,6	114,5	
- Pour garantie de continuité du service		126,6	90,6	
- Fonds contractuel		20,0	23,9	
Charges relatives investissements du domaine privé		23,6	23,6	
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux		8,2	9,1	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>-388,2</b>	<b>-437,8</b>	<b>-12,8</b>
<b>RESULTAT</b>		<b>-388,2</b>	<b>-437,8</b>	<b>-12,8</b>

(1) Si Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :  
y compris redevance domaniale: département, région, Etat et redevance d'occupation du  
domaine public de la collectivité.

Conforme à la circulaire FP2E du 31/01/2006  
Réf: 172-072006 -972001 -02 2015120

(2) Si Annuités emprunt collectivité prises en charge :  
comprennent: annuités d'emprunt, amortissements droits d'exploitation et charges financières contractuelles.



## 13.2 METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE

Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) ci joint est établi en application des dispositions de l'article 2 de la loi du 08/02/1995 qui dispose de l'obligation pour le délégataire de service public de publier un rapport annuel destiné à informer le délégant sur les comptes, la qualité de service et l'exécution du service public délégué.

Sa présentation est conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau et tient compte des recommandations émises par le Comité "Secteur public" de l'Ordre des experts comptables dans ses deux ouvrages que sont "Le rapport annuel du délégataire de service public" et "L'eau et l'assainissement, déclinaison sectorielle du rapport annuel du délégataire de service public", collection "Maîtrise de la gestion locale".

A cette circulaire s'est ajoutée celle du 31/01/2006, en application du décret 2005-236 du 14/03/2005. Les chiffres de l'année en cours y sont indiqués, et à partir de l'exercice 2006, ceux de l'année précédente y seront rappelés. La variation constatée (en pourcentage) entre l'année en cours et l'année précédente sera alors systématiquement indiquée.

Cette annexe au Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation a pour objet d'expliquer les modalités d'établissement de la partie financière du rapport annuel et de ses composantes avec, en préambule, une présentation des différents niveaux d'organisation de SAUR.

### MODALITES D'ETABLISSEMENT DU COMPTE ANNUEL DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION ET COMPOSANTES DES RUBRIQUES

Le CARE regroupe, par nature, l'ensemble des produits et des charges imputables au contrat de délégation de service public permettant de déterminer l'économie du contrat.

#### 1) **Produits** • la rubrique "Produits" comprend :

*Exploitation du Service* : le montant total, hors TVA, des produits d'exploitation (part fermière) se rapportant à l'exercice.

*Collectivités et autres organismes publics* : le montant total, hors TVA, des produits collectés pour le compte de la Collectivité ainsi que les diverses taxes et redevances perçues pour le compte des organismes publics.

*Travaux attribués à titre exclusif* : le montant total, hors TVA, des travaux réalisés dans le cadre du contrat, par application d'un bordereau de prix annexé à ce contrat.

*Produits accessoires* : les montants hors TVA facturés, conformément aux dispositions du contrat de délégation, aux clients abonnés au service, dans le cadre de prestations ponctuelles.

#### 2) **Charges** • les charges relatives au contrat, reprises dans le CARE, conformément à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006 peuvent être classifiées de la manière suivante :

- *des Charges directement affectées au contrat* : il s'agit essentiellement des charges du Secteur, ainsi que celles des services mutualisés du Centre.

Elles comprennent :

- des charges directes faisant l'objet d'une comptabilisation immédiate sur le contrat,
- des charges réparties dont une quote-part est imputée au contrat en fonction de clés de répartition techniques, différentes selon la nature des charges afin de tenir compte de la clé économiquement la mieux adaptée (gestion technique, gestion clientèle, engins et véhicules...).



La gestion technique (ingénieurs et techniciens d'exploitation, chimistes, logiciels techniques, télégestion, cartographie...) est répartie sur chaque contrat en fonction du Chiffre d'Affaires du contrat par rapport au Chiffre d'Affaires du Centre.

La gestion clientèle (frais de personnel du service clientèle, plate forme téléphonique, frais de facturation, frais d'affranchissement, frais de relance...) est imputée sur chaque contrat proportionnellement au nombre de clients du contrat.

Les frais « engins et véhicules » sont imputés sur chaque contrat du Centre proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Centre.

- *des Charges réparties entre les contrats : ces charges sont réparties au prorata de la Valeur Ajoutée Analytique (VAA) du contrat. Il s'agit notamment :*
  - des « Frais de centre et de secteur » représentant des frais d'encadrement du contrat répartis par nature de charge,
  - des "Frais de structure centraux" représentant la contribution du contrat aux services Centraux et à la Recherche.
- *des Charges économiques calculées : il s'agit de charges (investissements réalisés par le délégataire) dont les paiements sont effectués à une périodicité différente de l'exercice. Afin de faire ressortir de façon régulière l'économie du contrat, ces charges sont lissées sur toute la durée de celui-ci.*

### 3) Commentaire des rubriques de charges

#### 1. Personnel :

Cette rubrique correspond au coût du personnel de la société, incluant les salaires et charges sociales et les frais annexes de personnel (frais de déplacement, vêtements de travail et de sécurité, plan d'épargne entreprise...) ainsi qu'au coût du personnel intérimaire intervenant sur le contrat.

L'imputation des frais de personnel d'exploitation est réalisée sur la base de fiches de pointage. Cela intègre également une quote-part d'encadrement, de personnel technique et clientèle.

Cette rubrique comprend également la « Participation légale des salariés aux résultats de l'entreprise ».

#### 2. Énergie électrique :

Cette rubrique comprend la fourniture d'énergie électrique exclusivement dédiée au fonctionnement des installations du service.

#### 3. Achats d'Eau :

Contrats d'assainissement : cette rubrique comprend les Achats de Prestations de Traitement en gros auprès de tiers ou auprès d'autres contrats gérés par l'entreprise effectués exclusivement pour le traitement des effluents collectés dans le cadre du contrat.

#### 4. Produits de traitement :

Cette rubrique comprend exclusivement les produits entrant dans le process de production.

#### 5. Analyses :

Cette rubrique comprend les analyses réglementaires et celles réalisées par le Délégataire dans le cadre de son autocontrôle.



## 6. Sous Traitance, Matières et Fournitures :

Cette rubrique comprend :

- Sous-traitance : les prestations de sous-traitance comprennent les interventions d'entreprises extérieures (terrassement, hydrocurage, espaces verts, cartographie ...) ainsi que des prestations réalisées par des services communs de l'entreprise telles que des prestations d'hydrocurage, de lavage de réservoir, de recherche de fuites par corrélation acoustique.
- Matières et Fournitures : ce poste comprend :
  - la charge relative au remplacement de compteurs qui ne sont pas la propriété de l'entreprise.
  - la location de courte durée de matériel sans chauffeur.
  - les fournitures nécessaires à l'entretien et à la réparation du réseau.
  - les fournitures nécessaires à l'entretien du matériel électromécanique.
  - le matériel de sécurité.
  - les consommables divers.

## 7. Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :

Cette rubrique comprend :

- la contribution économique territoriale (CET).
- La contribution sociale de solidarité.
- la taxe foncière.
- les redevances d'occupation du domaine public.

## 8. Autres dépenses d'exploitation :

- "Télécommunications, poste et télégestion" : ce poste comprend les frais de lignes téléphoniques dont ceux relatifs à la télésurveillance ainsi que les dépenses d'affranchissement (hors facturation).
- "Engins et véhicules" : les charges relatives aux matériels composant cette section sont les suivantes : location longue durée des véhicules, consommation de carburant, entretien et réparations, assurances.
- Le total des charges de la section "Engins et véhicules" fait l'objet d'une imputation sur chacun des contrats du centre proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du centre.
- "Informatique" : ce poste comprend les frais liés au matériel et logiciels des personnels intervenant sur le contrat. Il comprend également les frais liés aux logiciels métier, nécessaires à la réalisation du contrat ainsi que les frais de facturation :
  - SAPHIR, logiciel de gestion de la relation clientèle
  - MIRE et ses différents modules : suivi de la production, suivi de la qualité, suivi de la force motrice
  - J@DE, logiciel de gestion et des achats
  - NET&GIS, logiciel de cartographie
  - GEREMI, logiciel de télésurveillance.
- "Assurances" : ce poste comprend :
  - la prime d'assurance responsabilité civile relative au contrat. Cette assurance a pour objet de garantir les tiers des dommages matériels, corporels et incorporels dont la responsabilité incomberait au délégataire
  - Les primes dommages ouvrages



- Les autres primes particulières d'assurance s'il y a lieu
- Les franchises appliquées en cas de sinistre.

- "Locaux" : ce poste comprend les charges relatives à l'utilisation des locaux.
- "Divers" : autres charges.

9. Frais de contrôle :

Ces frais concernent le contrôle contractuel du service, lorsque sa charge incombe au délégataire.

10. Contribution aux Services Centraux et Recherche :

Une quote-part de frais de structures nationale et régionale, telle que décrite au chapitre 1, est imputée sur chaque contrat.

11. Collectivités et autres organismes publics :

Ce poste comprend :

- la part communale ou intercommunale.
- les taxes
- les redevances

12. Charges relatives aux Renouvellements :

• « Garantie pour continuité de service » : cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit "fonctionnel") dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le délégataire se doit de les assumer à ses frais sans que cela puisse donner lieu à un ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle. Il s'agit d'un lissage des charges sur la durée du contrat. Il est à noter que la méthode de calcul de ce lissage a été améliorée conformément au décret n°2005-236 du 14 mars 2005 et au Rapport de l'Ordre des Experts Comptables : la méthode intègre les charges prévisionnelles selon un calcul fondé sur l'évaluation des risques à couvrir jusqu'à la fin du contrat. Ce calcul sera réactualisé chaque année pour tenir compte de l'évolution du patrimoine et des charges réellement constatées depuis le début du contrat.

- "Programme contractuel de renouvellement" : cette rubrique correspond aux engagements contractuels du délégataire, sur un programme prédéterminé de travaux. Il s'agit généralement d'un lissage économique sur la durée du contrat.
- "Compte (ou Fonds contractuel) de renouvellement" : le délégataire est tenu de prélever régulièrement sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans la mesure où l'obligation du délégataire au titre d'un exercice donné est strictement égale à la dotation au compte (ou fonds contractuel), c'est le montant de cette dotation qui doit alors figurer sur le CARE.

Pour un même contrat, plusieurs de ces notions peuvent exister.

13. Charges relatives aux Investissements :

Elles comprennent les différents types d'obligation existant au contrat :

- programme contractuel d'investissements
- fonds contractuel d'investissements
- annuité d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire
- investissements incorporels.



Les montants engagés par le déléataire au titre des investissements réalisés sur le contrat font l'objet d'un amortissement financier présenté sur le CARE sous forme d'une annuité constante.

Les charges relatives au remboursement d'annuités d'emprunts contractés par la collectivité et que le déléataire s'est engagé contractuellement à rembourser font l'objet d'un calcul actuel consistant à ramener chaque annuité en investissement début de période et à définir le montant de l'annuité constante sur toute la durée du contrat permettant d'obtenir une Valeur Actuelle Nette (VAN) égale à zéro.

#### 14. Charges relatives aux Investissements du domaine privé :

Le montant de cette rubrique comprend l'amortissement du matériel, des engins et véhicules, du gros outillage, et des compteurs propriété de l'entreprise affectés au contrat ainsi que les frais financiers relatifs au financement de ces immobilisations calculés sur la base de la valeur nette comptable moyenne de celles-ci.

#### 15. Perte sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement :

Ce poste comprend :

- les annulations de créances incluant notamment celles au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL Eau)
- les provisions pour créances douteuses
- les frais d'actes et de contentieux.

### 4) Résultat avant Impôt

Il s'agit de la différence entre les produits et les charges.

### 5) Impôt sur les sociétés

Cet impôt ne s'applique que pour les contrats ayant un Résultat avant Impôt bénéficiaire. Le taux d'impôt sur les sociétés appliqué au résultat des contrats est de 33.33%.

### 6) Résultat

Il s'agit du Résultat restant après éventuel Impôt sur les Sociétés.



## 14 SPECIMENS DE FACTURES

### 14.1 SPECIMENS DE FACTURES LIES AU DECRET N°2007-675

Vos Contacts :

Accueil : Zone Artisanale Belle Etoile  
97230 SAINTE MARIE  
Lundi au Vendredi 7h45 -12h00 Mardi Jeudi  
13h-15h30

Téléphone : 05 96 69 54 84  
Lu,Ma,Je 7h30-12h 13h-15h30 Me,Ve 7h30-13h00  
Dépannage 24h/24 : 05 96 69 54 74  
[www.smds.fr](http://www.smds.fr)

SPECIMEN  
01 Janvier 2016

Référence à rappeler  
\*\*\*\*\*



DESTINATAIRE  
DE LA FACTURE

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

NOM DU CLIENT

\*\*\*\*\*

Collecte et traitement des eaux usées :

SYNDICAT DES COMMUNES DU NORD ATLANTIQUE

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	35,85 €	
Consommation TTC	236,49 €	
<b>Total facture TTC</b>	<b>272,34 €</b>	soit 0,0020 €/Litres
	<b>272,34 €</b>	

SMDS S.A.S.U au Capital de 50.000 EUR RCS FORT DE FRANCE B 322 078 775 Siège Social Zone Artisanale Belle Etoile 97230 SAINT E MARIE TVA Intracommunautaire n° FR 85 542 080 486  
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier client. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et le cas échéant d'un droit de rectification ou suppression des informations vous concernant en vous adressant à SAUR, 1 rue Antoine Lavoisier, Guyancourt. Toute information communiquée à SAUR dans le cadre d'un courrier ou par le site internet sera conservée.

A NE PAS PAYER

SPECIMEN

A NE PAS PAYER



BRANCHEMENT	COMPTEUR				Consommation m3	Information		
	Numéro	Diamètre						
STE MARIE					120	Conso. simulée		
<b>TOTAL CONSOMMATION</b>					<b>120</b>			
<b>SPECIMEN</b>	<b>FACTURE N° Simulation</b>		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Collecte et traitement des eaux usées	248,73 € HT	<b>253,96 € TTC</b>	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement Part SMDS			Année 2016				35,11	2,10
Consommation Part SCNA			Année 2016		120	0,9148	109,78	2,10
Consommation Part SMDS			Année 2016		120	0,8653	103,84	2,10
<b>Organismes publics</b>	<b>18,00 € HT</b>	<b>18,38 € TTC</b>	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Modernisation des réseaux (Office de l'eau)			Année 2016		120	0,1500	18,00	2,10
<b>Total Facture</b>		<b>272,34 € TTC</b>			HT soumis à TVA : 266,73 €			
					TVA sur les débits : 5,61 €			

#### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixées.

#### CONSOMMATION

Volume en m<sup>3</sup> enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliquée à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

#### ORGANISMES PUBLICS

L'Office De l'Eau est un établissement public départemental qui a pour mission de favoriser une meilleure gestion des ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.



Vos Contacts :

**Accueil :** Zone Artisanale Belle Etoile  
97230 SAINTE MARIE  
Lundi au Vendredi 7h45 -12h00 Mardi Jeudi  
13h-15h30

**Téléphone :** 05 96 69 54 84  
Lu,Ma,Je 7h30-12h 13h-15h30 Me,Ve 7h30-13h00

**Dépannage 24h/24 :** 05 96 69 54 74

[www.smds.fr](http://www.smds.fr)

**SPECIMEN**  
01 Janvier 2015

Référence à rappeler  
\*\*\*\*\*



DESTINATAIRE  
DE LA FACTURE

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

NOM DU CLIENT  
\*\*\*\*\*

Collecte et traitement des eaux usées :

**SYNDICAT DES COMMUNES DU NORD ATLANTIQUE**

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	35,72 €
Consommation TTC	236,12 €
<b>Total facture TTC</b>	<b>271,84 €</b>
	<b>271,84 €</b>

SMDS S.A.S.U. au Capital de 50.000 EUR RCS FORT DE FRANCE B 322 078 775 Siège Social Zone Artisanale Belle Etoile 97230 SAINT E MARIE TVA Intracommunautaire n° FR 95 542 080 486  
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier client. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et le cas échéant d'un droit de rectification ou suppression des informations vous concernant en vous adressant à SAUR, 1 rue Antoine Lavoisier, Guyancourt. Toute information communiquée à SAUR dans le cadre d'un courrier ou par le site internet sera conservée.

A NE PAS PAYER

SPECIMEN

A NE PAS PAYER



BRANCHEMENT	COMPTEUR		Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre		
STE MARIE			120	Conso. simulée
<b>TOTAL CONSOMMATION</b>			<b>120</b>	

<b>SPECIMEN</b>	<b>FACTURE N° Simulation</b>		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
	Collecte et traitement des eaux usées	248,25 € HT						
Abonnement Part SMDS		253,46 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Consommation Part SCNA							34,99	2,10
Consommation Part SMDS								2,10
								2,10

<b>Organismes publics</b>	18,00 € HT	18,38 € TTC	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Modernisation des réseaux (Office de l'eau)			Année 2015			120	0,1500	18,00
								2,10

<b>Total Facture</b>	<b>271,84 € TTC</b>
----------------------	---------------------

HT soumis à TVA : 266,25 €  
TVA sur les débits : 5,59 €

#### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

#### CONSOMMATION

Volume en m<sup>3</sup> enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

#### ORGANISMES PUBLICS

L'Office De l'Eau est un établissement public départemental qui a pour mission de favoriser une meilleure gestion des ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.



A-Z

## 15 GLOSSAIRE

Ce glossaire récapitule pour les principaux termes utilisés dans les métiers de l'eau, et plus particulièrement dans ce rapport annuel du délégataire, la définition et éventuellement le mode de calcul des informations transmises :

Autosurveillance : Elle correspond à toutes les actions entreprises par l'exploitant sur la station de traitement et sur le réseau pour garantir le bon fonctionnement de l'épuration. Cela consiste notamment à effectuer des analyses sur une période de 24h selon un calendrier défini à l'avance et à transmettre les résultats d'analyse à la police et à l'agence de l'eau.

Biens financés par la collectivité = biens appartenant à la collectivité, mis à la disposition du délégataire et qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

Biens de retour = biens financés par le délégataire, affectés au service et indispensables à son fonctionnement, qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

Biens de reprise = biens financés par le délégataire, affectés au service et qui, à la fin du contrat, peuvent être rachetés par la collectivité dans des conditions financières fixées dans le contrat, sans que le délégataire ne puisse s'y opposer

Bilan journalier : Il concrétise l'efficacité de traitement d'une installation à partir d'échantillons prélevés en entrée et en sortie de l'installation sur 24 heures proportionnellement au débit. Certains paramètres sont analysés et comparés (concentrations et/ou rendement d'élimination) aux performances que doit satisfaire l'installation.

Bilan annuel : Il concrétise l'efficacité de traitement de l'installation sur l'année à partir des échantillons prélevés en entrée et en sortie de l'installation au cours de l'année. La conformité de certains paramètres est évaluée à partir des bilans journaliers en tenant compte d'une tolérance définie dans la réglementation. Pour d'autres paramètres, l'évaluation de la conformité s'effectue après avoir calculé la moyenne des mesures réalisées. Au final, la conformité de l'installation sur l'année est évaluée par l'exploitant, paramètre par paramètre, puis pour la globalité de l'installation. La police de l'eau a pour mission de donner son avis officiel sur la conformité de l'installation à partir des données transmises par l'exploitant.

Branchements : Canalisations distinctes d'eaux usées et d'eaux pluviales aboutissant au réseau public d'assainissement collectif et partant des regards de branchement ou boîtes de branchements placés en limite de propriété et sur lesquels viennent se raccorder les installations intérieures de l'usager..

CARE : Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation. Pour un contrat déterminé, les chiffres de l'année en cours sont indiqués, et ceux de l'année précédente sont rappelés. Le cadre de ce CARE a été établi par la FP2E, dans le respect strict du décret 2005-236 du 18 mars 2005.

Client : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat-abonné liant avec le service de distribution de l'eau.

Compte (ou fonds contractuel) de renouvellement : Il s'agit des opérations de renouvellement réalisées sans programmation contractuelle, imputées sur un compte de tiers qui correspond à la mise en place de fonds prélevés sur les produits du délégataire, pour couvrir les aléas de fonctionnement des équipements.

Contrat-abonné : Contrat associé à un branchement liant un client au service de distribution de l'eau.



Contrôle officiel : Il correspond aux contrôles inopinés pratiqués par un organisme tel que la police de l'eau.

Echantillon : Volume d'eau prélevé dans le but d'analyser les caractéristiques de l'eau à l'endroit et au moment précis du prélèvement. Les caractéristiques de l'eau sont décomposées et quantifiées/évaluées par paramètre lors de leur analyse.

Equivalent Habitant (Eq. Hab.) : Unité de pollution correspondant à celle d'un habitant en une journée.

Garantie pour continuité de service (dite de renouvellement) : Il s'agit d'un renouvellement, où le Délégataire prend à sa charge, et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation ou de renouvellement des équipements, nécessaires à la continuité du service.

Taux d'eaux parasites : Il représente la part d'eaux claires parasites véhiculée par le réseau de collecte d'eaux usées par rapport à l'eau potable consommée, par l'ensemble des clients, qui est rejetée dans ce même réseau. Ces eaux claires parasites peuvent être classées selon diverses typologies, la plus simple opposant les eaux parasites d'infiltration (EPI) aux eaux parasites de captage (EPC). Les EPI résultent d'une mauvaise étanchéité du réseau tandis que les EPC sont le signe de mauvais raccordements..

Paramètre d'une analyse : Un paramètre correspond à une caractéristique précise ou à un composé spécifique dont la teneur dans l'échantillon d'eau est quantifiée/évaluée. Certains paramètres font l'objet d'une réglementation. Un paramètre réglementé peut donc pour un échantillon donné être conforme ou non-conforme. Si un jour donné, la station reçoit plus d'effluent à traiter que prévu, la conformité du paramètre ne peut pas être établie et la donnée est exclue des calculs.

Patrimoine immobilier : Il s'agit du patrimoine immobilier nécessaire à la réalisation du service. Le Délégataire fournit un état de variation de ce patrimoine en intégrant 3 types de mouvements :

- les investissements concessifs (achat de terrain, mise en service d'un ouvrage financé par le Délégataire, destruction d'un ouvrage...),
- opération de renouvellement d'une telle importance qu'elle s'assimile à la construction d'un bâtiment neuf,
- Investissement immobilier du Délégataire (bureaux) entièrement dédié au service.

Programme contractuel de renouvellement : Il s'agit de l'ensemble des opérations de renouvellement, effectuées par le Délégataire dans le cadre d'un programme technique contractuel, évalué financièrement sur la durée du contrat.

Programme d'investissement : Il s'agit des engagements pris par le Délégataire de réaliser certains investissements sur le patrimoine, afin d'améliorer la qualité du service, ou le fonctionnement des installations. Ce programme est défini dans un inventaire contractuel.

Réseau de collecte des eaux usées : Ensemble des canalisations et ouvrages annexes acheminant de manière gravitaire ou sous-pression les eaux usées issues des branchements publics des usagers ou d'autres services de collecte jusqu'aux unités de dépollution.

Réseau de collecte intérieur : ensemble de canalisations et d'équipements placés sous la responsabilité d'un client permettant de collecter ses effluents. Le réseau intérieur d'un client est raccordé au branchement (généralement situé en limite de propriété).



## 16 ANNEXES



## 16.1 DETAIL DES AUTRES BIENS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DU SERVICE

Désignation	Famille de biens	Nombre
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	4
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	5
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	7
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	9
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	10
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	10
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	5
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	10
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	5
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	6
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	6
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	9
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [C] - Aéraulique	5
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [D] - Fabrication chaudronnée pour process	1
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	15
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	17
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	6
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [P] - Pompage-Elévation	9
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [S] - Séparation-Filtration	4
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	5
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [V] - Robinetterie-Régulation	12
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	7
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	11
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	8
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	5
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	7
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	11
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	8
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	11
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	8
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	10
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [A] - Brassage-Aération	2



Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [D] - Fabrication chaudronnée pour process	1
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	28
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	8
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	17
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [R] - Stockage	2
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [S] - Séparation-Filtration	3
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	21
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	7
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	9
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	10
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	E [P] - Pompage-Elévation	3
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	E [V] - Robinetterie-Régulation	7
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	3
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	7
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	8
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	7
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [S] - Séparation-Filtration	3
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	17
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	4
Station d'épuration du STADE (Gd Rivière)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [A] - Brassage-Aération	9
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [C] - Aéraulique	5
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	51
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	38
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [M] - Energie-Motorisation	1
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	9
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [P] - Pompage-Elévation	15
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [R] - Stockage	4
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [V] - Robinetterie-Régulation	22
Poste injection d'air Bellevue (Trinité)	E [C] - Aéraulique	1
Poste injection d'air Bellevue (Trinité)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [C] - Aéraulique	3
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [D] - Fabrication chaudronnée pour process	1



Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	43
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	9
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [M] - Energie-Motorisation	4
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	18
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	3
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	22
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	6
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [C] - Aéraulique	1
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	9
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	6
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [P] - Pompage-Elévation	5
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [R] - Stockage	1
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [S] - Séparation-Filtration	2
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	8
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [V] - Robinetterie-Régulation	10
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	5
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	12
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [B] - Conditionnement-Préparation	1
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [C] - Aéraulique	15
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	58
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	51
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [J] - Climatisation-Isolation	1
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [M] - Energie-Motorisation	1
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	23
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	31
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [R] - Stockage	5
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	11
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	30
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [U] - Sécurité-Protection	9
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	40
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	8
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	15
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	5
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	7
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	12
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	14
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	12
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1



Pointe)		
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	9
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	15
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	3
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	9
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	6
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	8
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	10
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	7
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	9
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	5
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	5
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	5
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	6
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	12
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	4
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [R] - Stockage	5
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	2
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	15
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	16
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	1
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	17
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	15
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	8
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	2
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	14
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	14
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	12



Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [V] - Robinetterie-Régulation	10
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	4
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	E [A] - Brassage-Aération	1
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	6
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	E [V] - Robinetterie-Régulation	3
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	7
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	6
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	21
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	4
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	13
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	9
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	5
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	10
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	5
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [V] - Robinetterie-Régulation	15
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	15
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	6
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [R] - Stockage	1
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [V] - Robinetterie-Régulation	10



Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Bache de mise en charge de Bois Lézard (Gros Morne)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
Bache de mise en charge de Bois Lézard (Gros Morne)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	6
Bache de mise en charge de Bois Lézard (Gros Morne)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Bache de mise en charge de Bois Lézard (Gros Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [A] - Brassage-Aération	51
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [B] - Conditionnement-Préparation	2
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [C] - Aéraulique	4
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	126
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	17
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [J] - Climatisation-Isolation	3
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [M] - Energie-Motorisation	13
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	51
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [P] - Pompage-Elévation	18
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [S] - Séparation-Filtration	16
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	27
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [V] - Robinetterie-Régulation	85
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	E [A] - Brassage-Aération	1
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	7
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	E [V] - Robinetterie-Régulation	2
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	20
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	10
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	3
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	13
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	1
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	35
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	12
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	5
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	5
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	15
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	4
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [A] - Brassage-Aération	5
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [B] - Conditionnement-Préparation	1
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	13
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [M] - Energie-Motorisation	2
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	6
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [P] - Pompage-Elévation	1



Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [U] - Sécurité-Protection	3
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [V] - Robinetterie-Régulation	13
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	1
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	5
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
PR Baignoire (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	7
PR Baignoire (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
PR Baignoire (Marigot)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
PR Baignoire (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
PR Baignoire (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	3
PR Baignoire (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
PR Baignoire (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
PR Baignoire (Marigot)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Poste de Relèvement Rue des Etages SAINTE-MARIE	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Poste de Relèvement Rue des Etages SAINTE-MARIE	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de Relèvement Rue des Etages SAINTE-MARIE	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de Relèvement Rue des Etages SAINTE-MARIE	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
RESEAU EU AJOUPA BOUILLON	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	1
RESEAU EU AJOUPA BOUILLON	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	1
RESEAU EU BASSE POINTE	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	3
RESEAU EU BASSE POINTE	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
RESEAU EU SAINTE MARIE	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	13
RESEAU EU SAINTE MARIE	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
RESEAU EU MARIGOT	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
RESEAU EU MARIGOT	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
RESEAU EU LORRAIN	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8
RESEAU EU LORRAIN	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
RESEAU EU MACOUBA	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	3
RESEAU EU GRAND RIVIERE	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
RESEAU EU GROS MORNE	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
RESEAU EU GROS MORNE	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
RESEAU EU TRINITE	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	6
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	6
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	3
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	9
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	8
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	3
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [A] - Brassage-Aération	5
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [C] - Aéraulique	1
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [D] - Fabrication chaudronnée pour process	1
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	68
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	25



Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [M] - Energie-Motorisation	8
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	10
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	13
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [R] - Stockage	1
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [S] - Séparation-Filtration	6
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	9
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	53
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	13
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	20
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	9
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	14
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	6
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	5
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	6
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	9
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	9
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	16
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	19
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	12
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	6
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	10



(Ste Marie)		
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	7
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	10
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	9
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	11
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	25
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	E [A] - Brassage-Aération	2
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	1
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [A] - Brassage-Aération	7
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	16
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [V] - Robinetterie-Régulation	2
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	12
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	6
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [A] - Brassage-Aération	1
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [D] - Fabrication chaudronnée pour process	2
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	30
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	14
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	10
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	6
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [R] - Stockage	2
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [S] - Séparation-Filtration	2
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	15
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	40
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	12
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	1
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	14
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3



Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	E [A] - Brassage-Aération	1
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	9
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	E [R] - Stockage	4
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	E [V] - Robinetterie-Régulation	10
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [A] - Brassage-Aération	1
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	12
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	5
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [S] - Séparation-Filtration	2
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	13
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1



## 16.2 TARIFS PRATIQUES, NOTES DE CALCUL DE REVISION



Date : 21/02/2016

**SMDS**

**Partenaire : SYNDICAT DES COMMUNES DU NORD ATLANTIQUE**

**Référence contrat : 972001/02**

Produit : Assainissement	Type de contrat : Affermage	Type d'encaissement : Société
<b>Part SMDS</b>		
Prix (HT) à compter du 01/01/2016	Redevance : Abonnement - Part SMDS	
Devise : Euro	Date d'actualisation : 26/01/2016	K : 1,254106
Prix révisé = [K=1,254106] * Prix de base		

<b>Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix</b>								
Formule de révision : $0,15+0,52x(\text{SINSE98}/\text{SINSE98o})+0,16x(\text{TP10a}/\text{TP10ao})+0,13x(\text{FSD2}/\text{FSD2o})+0,04x(\text{MELVA00}/\text{MELVA00o})$								
$K = 0,15 + 0,52 \text{ ENS-0/ENS-0O} + 0,16 \text{ TP10-A/TP10-AO} + 0,13 \text{ FSD2/FSD2O} + 0,04 \text{ EL40-10-10/ EL40-10-10O}$								
Applications des indices : Valeur connue								
<b>K intermédiaire : 1,254106</b>								

Valeurs de base des paramètres utilisés				Valeurs actualisées au 01/01/2016				
Indice		Valeur de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée
SINSE98	INDICE DES TAUX DE SALAIRE HORAIRE (DARES)	121,90000						156,95358
	Substitué avec coeff. 1,3902 par 1567407	1567407	30/09/2015	11/12/2015	SITE INTERNET INSEE		1,3902	112,90000
TP10a	CANALISATIONS, EGOUTS,ASST, ADDUCT.EAU AVEC TUYAUX	102,00000						133,86854
	Substitué avec coeff. 1,2701 par TP10A2010	TP10A2010	01/09/2015	25/12/2015	MTPB 5848		1,2701	105,40000
FSD2	FRAIS ET SERVICES DIVERS (REEMPLACEMENT PSDB,C.T)	100,90000	01/11/2015	01/01/2016	MTPB 5849			123,10000
MELVA00	ELECTRICITE MOYEN. TENSION-TARIF VERT A-BASE 2000	103,30000						170,39922
	Substitué avec coeff. 1,23299 par 1653964	1653964	01/11/2015	18/12/2015	SITE INTERNET INSEE		1,23299	138,20000



#### Détail du calcul du coefficient de variation

Résultat=0,15+0,52x(SINSE98/SINSE98o)+0,16x(TP10a/TP10ao)+0,13x(FSD2/FSD2o)+0,04x(MELVA00/MELVA00o)

.	0,15					0,150000000
.	+ 0,52	x	(156,95358/121,9)			+ 0,669531268
.	+ 0,16	x	(133,86854/102)			+ 0,209989867
.	+ 0,13	x	(123,1/100,9)			+ 0,158602577
.	+ 0,04	x	(170,399218/103,3)			+ 0,065982272
.						=====
.						1,254105984

K définitif : 1,254106

#### CRITERES TARIFAIRES

Localité sur point de fourniture : (LE MARIGOT,LE LORRAIN,LA TRINITE,L AJOUPA BOUILLON,GROS MORNE,GRAND RIVIERE,BASSE POINTE);(STE MARIE);(MACOUBA);(Autre)  
Agent de la société : (Non);(Oui)

Localité sur point de fourniture LE MARIGOT,LE LORRAIN,LA TRINITE,L AJOUPA BOUILLON,GROS MORNE,GRAND RIVIERE,BASSE POINTE

n.r.= non assujetti à la redevance

Agent de la société	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Non	28,00	35,11						
Oui	28,00	35,11						

Localité sur point de fourniture STE MARIE

n.r.= non assujetti à la redevance

Agent de la société	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Non	28,00	35,11						
Oui	28,00	35,11						

Localité sur point de fourniture MACOUBA

n.r.= non assujetti à la redevance

Agent de la société	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Non	28,00	35,11						
Oui	28,00	35,11						

Localité sur point de fourniture Autre



n.r.= non assujetti à la redevance

Agent de la société	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Non	n.r.	n.r.						
Oui	n.r.	n.r.						



Date : 21/02/2016

**SMDS**

**Partenaire : SYNDICAT DES COMMUNES DU NORD ATLANTIQUE**

**Référence contrat : 972001/02**

Produit : Assainissement	Type de contrat : Affermage	Type d'encaissement : Société
<b>part SMDS</b>		
Prix (HT) à compter du 01/10/2007	Redevance : Abonnement 2nd trimestre 2007 - Agents SMDS - part SMDS	
Devise : Euro	Date d'actualisation : 09/10/2007	K : 1,254106
<b>CRITERES TARIFAIRES</b>		
Agent de la société : (Non);(Oui)		

*Agent de la société* Non

n.r.= non assujetti à la redevance

Critère	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Valeur	n.r.							

*Agent de la société* Oui

n.r.= non assujetti à la redevance

Critère	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Valeur	n.r.							

Date : 21/02/2016

**SMDS**

**Partenaire : SYNDICAT DES COMMUNES DU NORD ATLANTIQUE**

**Référence contrat : 972001/02**

Produit : Assainissement	Type de contrat : Affermage	Type d'encaissement : Société
<b>Part SMDS</b>		
Prix (HT) à compter du 01/01/2016	Redevance : Consommation - Part SMDS	
Devise : Euro	Date d'actualisation : 26/01/2016	K : 1,254106

**Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix**

Formule de révision :  $0,15+0,52x(\text{SINSE98}/\text{SINSE98o})+0,16x(\text{TP10a}/\text{TP10ao})+0,13x(\text{FSD2}/\text{FSD2o})+0,04x(\text{MELVA00}/\text{MELVA00o})$



$K = 0.15 + 0.52 \text{ ENS-0/ENS-0O} + 0.16 \text{ TP10-A/TP10-AO} + 0.13 \text{ FSD2/FSD2O} + 0.04 \text{ EL40-10-10/EL40-10-10O}$ Applications des indices : Valeur connue <b>K intermédiaire : 1,254106</b>								
Valeurs de base des paramètres utilisés					Valeurs actualisées au 01/01/2016			
Indice		Valeur de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée
SINSE98	INDICE DES TAUX DE SALAIRE HORAIRE (DARES)	121,90000						156,95358
	Substitué avec coeff. 1,3902 par 1567407	1567407	30/09/2015	11/12/2015	SITE INTERNET INSEE		1,3902	112,90000
TP10a	CANALISATIONS, EGOUTS,ASST, ADDUCT.EAU AVEC TUYAUX	102,00000						133,86854
	Substitué avec coeff. 1,2701 par TP10A2010	TP10A2010	01/09/2015	25/12/2015	MTPB 5848		1,2701	105,40000
FSD2	FRAIS ET SERVICES DIVERS (REEMPLACEMENT PSDB.C.T)	100,90000	01/11/2015	01/01/2016	MTPB 5849			123,10000
MELVA00	ELECTRICITE MOYEN. TENSION-TARIF VERT A-BASE 2000	103,30000						170,39922
	Substitué avec coeff. 1,23299 par 1653964	1653964	01/11/2015	18/12/2015	SITE INTERNET INSE		1,23299	138,20000



#### Détail du calcul du coefficient de variation

Résultat=0,15+0,52x(SINSE98/SINSE98o)+0,16x(TP10a/TP10ao)+0,13x(FSD2/FSD2o)+0,04x(MELVA00/MELVA00o)

.	0,15					0,150000000
.	+ 0,52	x	(156,95358/121,9)			+ 0,669531268
.	+ 0,16	x	(133,86854/102)			+ 0,209989867
.	+ 0,13	x	(123,1/100,9)			+ 0,158602577
.	+ 0,04	x	(170,399218/103,3)			+ 0,065982272
.						=====
.						1,254105984

K définitif : 1,254106

#### CRITERES TARIFAIRES

Localité sur point de fourniture : (ROBERT VERT PRE);(Autre)

Localité sur point de fourniture ROBERT VERT PRE

n.r.= non assujetti à la redevance

Critère	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Valeur	n.r.	n.r.						

Localité sur point de fourniture Autre

n.r.= non assujetti à la redevance

Critère	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Valeur	0,6900	0,8653						



## 16.3 LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES

**Cette veille réglementaire vous est présentée sous la forme d'une liste des textes parus en 2015 accompagnée, si nécessaire, d'un bref commentaire de leur objet. Cette liste n'a pas pour ambition d'être exhaustive, il s'agit avant tout d'attirer votre attention sur les évolutions réglementaires de l'année qui notamment pourraient avoir des incidences sur le service ou engendrer des modifications contractuelles.**

### PLANIFICATION

#### DECRET n° 2015-450 du 20 avril 2015 relatif au Comité national de l'eau

Le décret procède à une modification de la composition du Comité national de l'eau (CNE) pour les représentants de l'État et de ses établissements publics.

Il prévoit également l'adjonction de représentants du milieu associatif d'éducation à l'environnement, de l'agriculture biologique et de la Fédération nationale des travaux publics ainsi que, pour le collège des élus, celle de l'Assemblée des communautés de France.

Il introduit enfin la possibilité de déchoir les membres de leur mandat en cas d'absentéisme prolongé.

#### **NOTE TECHNIQUE du 11 juin 2015 relative aux objectifs nationaux de réduction des émissions, rejets et pertes de substances dangereuses dans les eaux de surface et à leur déclinaison dans les SDAGE 2016-2021**

Elle vient préciser les objectifs de réduction des rejets de substances dangereuses vers les eaux de surface à inscrire dans les Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) tels que prévus à l'article R. 212-9 du code de l'environnement.

#### **ARRETE du 13 septembre 2015 modifiant l'arrêté du 16 mai 2005 portant délimitation des bassins ou groupements de bassins en vue de l'élaboration et de la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux**

Il modifie la délimitation de certains bassins ou groupement de bassins :

- Bassin Loire-Bretagne : les communes de Beauchêne, Larchamp, Saint-Cornier-des-Landes, Saint-Jean-des-Bois et d'Yvrrandes sont supprimées
- Bassin Seine-Normandie : les communes de Frênes et de Tinchebray sont supprimées ; la commune nouvelle de Tinchebray-Bocage est ajoutée.

Le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication, à l'exception de la procédure de désignation des zones vulnérables, qui s'applique à compter du 15 mars 2015.



## ENVIRONNEMENT

**ARRETE du 7 septembre 2015** modifiant l'arrêté du 8 juillet 2010 établissant la liste des **substances prioritaires** et fixant les modalités et délais de réduction progressive et d'élimination des déversements, écoulements, rejets directs ou indirects respectivement des substances prioritaires et des substances dangereuses visées à l'article R. 212-9 du code de l'environnement

Cet arrêté modifie l'arrêté du 8 juillet 2010 modifié en dernier lieu par l'arrêté du 11 avril 2014 établissant la liste des substances prioritaires et fixant les modalités et délais de réduction progressive et d'élimination des déversements, écoulements, rejets directs ou indirects respectivement des substances prioritaires et des substances dangereuses visées à l'article R. 212-9 du code de l'environnement. La révision de l'arrêté du 8 juillet 2010 transpose strictement certaines dispositions de la directive 2013/39/UE en complétant la liste des substances prioritaires et dangereuses prioritaires, en complétant la liste des substances ayant tendance à s'accumuler dans le biote et les sédiments et en précisant la date d'inscription de ces substances en tant que substance prioritaire ou dangereuse prioritaire.

**ARRETE du 11 septembre 2015** fixant les **prescriptions techniques générales** applicables aux **installations, ouvrages, épis et remblais soumis à autorisation ou à déclaration** en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 3.1.1.0 de la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 du code de l'environnement

Cet arrêté précise les prescriptions qui sont applicables aux installations, ouvrages, remblais et épis, dans le lit mineur d'un cours d'eau, constituant un obstacle à l'écoulement des crues ou à la continuité écologiques qui sont soumises à autorisation par la rubrique 3.1.1.0 de la nomenclature « eau ». Ces prescriptions s'appliquent, pour partie, aux modifications d'installations existantes, ainsi qu'à la remise en service d'installations autorisées en vertu d'un droit fondé en titre ou d'une autorisation délivrée avant le 16 octobre 1919 pour une puissance hydroélectrique inférieure à 150 kW.



## SURVEILLANCE

### **NOTE TECHNIQUE du 19 janvier 2015 relative à la surveillance des micropolluants dans les eaux rejetées au milieu naturel par les stations de traitement des eaux usées**

Cette note modifie la circulaire du 29 septembre 2010 relative à la surveillance des micropolluants dans les eaux rejetées au milieu naturel par les stations de traitement des eaux usées (STEU).

Elle prévoit des simplifications :

- possibilité de ne pas mener de campagne initiale en 2015 pour les stations de traitement des eaux usées de capacité nominale comprise entre 10 000 et 100 000 équivalents habitants selon certaines conditions ;
- aucune campagne pérenne ne sera menée en 2016 quelle que soit la taille des stations ;
- la possibilité est offerte d'utiliser les prélevateurs sur site lorsque les seuls métaux sont suivis.

La présente note rappelle l'obligation de fourniture des données sous format Sandre 3.0.

### **DECISION DELEGUEE n°2015/1959 (UE) de la Commission du 1er juillet 2015 relative aux systèmes applicables pour l'évaluation et la vérification de la constance des performances des produits d'assainissement en vertu du règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil**

Elle fixe, à compter du 19 novembre 2015, de nouvelles règles d'évaluation et de vérification de la constance des performances des produits d'assainissement, en ce qui concerne leurs caractéristiques essentielles et leur réaction au feu.

La Commission européenne met à jour les systèmes applicables pour l'évaluation et la vérification de la constance des performances des produits d'assainissement. Cela concerne les produits suivants :

- clapets anti-retour, clapets équilibreurs de pression ;
- kits pour station de pompage des eaux usées et installations de relevage des effluents ;
- kits et éléments pour installations de traitement des eaux usées et mini-stations de traitement sur place ;
- fosses septiques ;
- conduites d'évacuation préfabriquées ;
- regards de visite et boîtes de branchement ;
- échelons, échelles et mains courantes pour regards de visite et boîtes de branchement ;
- séparateurs ;
- couvercles de drains et de trous d'homme.

Les nouveaux systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances sont listés au sein de l'annexe II de la décision de la Commission du 1er juillet 2015 : tableau 1 pour toutes les caractéristiques essentielles des produits d'assainissement visés, et tableau 2 pour leur réaction au feu. Ces tableaux renvoient à l'annexe V du règlement du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction.

### **ARRETE du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5**

Cet arrêté remplace l'arrêté du 22 juin 2007 relatif aux prescriptions techniques, aux modalités de surveillance et au contrôle des installations d'assainissement collectif et des installations d'assainissement non collectif de capacité nominale supérieure à 1,2 kg/j de DBO5.

Les principales évolutions de cet arrêté par rapport à l'arrêté de 2007 sont les suivantes :

- introduction du principe de gestion des eaux pluviales le plus en amont possible, pour limiter les apports d'eaux pluviales dans le système de collecte (art. 5 et 12) ;
- précisions sur les règles de gestion des boues issues du traitement des eaux usées : descriptif des filières de traitement et évaluation de la quantité de déchets dans les documents d'incidences du système d'assainissement (art. 9), dispositions du code de l'environnement sur la gestion des boues (art. 15), informations sur la gestion des boues dans le bilan annuel de fonctionnement du système d'assainissement des systèmes d'assainissement de taille supérieure ou égale à 120 kg/j DBO5 (art. 20) ;
- introduction de nouvelles prescriptions relatives au suivi des micropolluants : principe de prévention de la pollution due aux micropolluants (art. 3), investigations sur le réseau de collecte en cas de rejet



de micropolluants dans le milieu récepteur (art.13), adaptation par le préfet des paramètres à mesurer et mesures de surveillance complémentaires quand le système de collecte recueille des micropolluants (art.17), surveillance complémentaire de la présence de micropolluants dans les rejets des stations de traitement des eaux usées (art.18), mention des résultats de la surveillance complémentaire des micropolluants dans le bilan de fonctionnement du système d'assainissement de taille supérieure ou égale à 120 kg/j DBO5 (art.20).

- amélioration de la lisibilité des prescriptions, notamment celles afférentes à l'autosurveillance (notamment rédaction et tenue à jour d'un cahier de vie dans certains cas...).
- création d'un article 17 relatif à l'organisation de l'autosurveillance et au dispositif d'autosurveillance des systèmes d'assainissement (voir le développement sous la note technique du 7 septembre 2015 pour plus de détails sur cette autosurveillance).

L'arrêté s'applique en particulier aux stations de traitement des eaux usées et aux déversoirs d'orage inscrits à la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 du code de l'environnement, mais ne s'applique pas aux eaux pluviales collectées par le réseau de canalisations transportant uniquement des eaux pluviales.

Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur le 1er janvier 2016, à l'exception de celles relatives à l'autosurveillance du système de collecte prévues au point III de l'article 22, pour lesquelles la mise en place des équipements et la transmission des données doivent intervenir au plus tard le 31 décembre 2015.

**NOTE TECHNIQUE du 7 septembre 2015 relative à la mise en œuvre de certaines dispositions de l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5**

Elle vient rappeler et préciser :

- les dispositions à respecter en matière de surveillance des rejets directs au milieu naturel au niveau des systèmes de collecte ;
- les performances à atteindre en matière de collecte des eaux usées, dans le respect des règles édictées par la directive 91/271/CEE.

Cette note rappelle, tout d'abord, l'obligation d'autosurveillance applicable aux déversoirs d'orages situés à l'aval d'un tronçon destiné à collecter une charge brute de pollution organique supérieure ou égale à 120 kg/j de DBO5 et précise qu'*« il est indispensable que les maîtres d'ouvrages concernés mettent en place cette autosurveillance et transmettent les données ainsi collectées aux agences de l'eau ou offices de l'eau et aux services de police de l'eau »*.

Cette autosurveillance (incluant la transmission des données) doit être effective au plus tard le 31/12/2015, pour être considérée conforme aux objectifs de la Directive ERU.

Toutefois, une dérogation est prévue (avec échéance au 31/12/2016) pour les déversoirs d'orages situés en aval d'un tronçon destiné à collecter une charge de pollution organique par temps sec :

- supérieure ou égale à 600 kg/j de DBO5 et
- déversant plus de 10 jours par an en moyenne sur 5 ans et,
- soumis à une surveillance permettant de mesurer et enregistrer en continu les débits et d'estimer la charge polluante rejetée (dès lors qu'une autosurveillance conforme à l'arrêté du 22/06/2007 a été mise en place).

La présente note précise par ailleurs les dispositions de l'article 22-III relatif au critère devant être utilisé pour statuer sur la conformité du système de collecte par temps de pluie (sur la base de cinq années de mesures).

Le système de collecte pourra être jugé « non conforme local » si les rejets directs par temps de pluie empêchent, même partiellement, la réalisation des objectifs environnementaux de la masse d'eau réceptrice fixés dans le SDAGE (ainsi que les objectifs sanitaires).

Enfin, cette note technique précise la procédure en cas de non-conformité, ERU ou locale, d'un système de collecte : un rapport pour manquement administratif est adressé à la collectivité pour observations.



## GESTION DU SERVICE

### **ARRETE du 20 mars 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2007 modifié relatif aux modalités d'établissement des redevances pour pollution de l'eau et pour modernisation des réseaux de collecte**

L'objectif de cet arrêté est de mettre en œuvre le nouvel élément constitutif de la pollution prise en compte dans la redevance pour pollution de l'eau d'origine non domestique, introduit à l'article L. 213-10-2 du code de l'environnement par la loi de finances pour 2012.

Les modalités de calcul de l'assiette de la redevance sont précisées concernant les « *substances dangereuses pour l'environnement* » et met à jour des références techniques et réglementaires. Par ailleurs, il introduit également de nouvelles dispositions relatives au contrôle de conformité du suivi régulier des rejets.

### **ARRETE du 24 juillet 2015 fixant le barème hors taxes des redevances prévues à l'article L. 554-5 du code de l'environnement pour l'année 2015**

Cet arrêté précise pour l'année 2015, les valeurs des termes L0, A, B, C et D utilisés dans les assiettes de calcul hors taxes des redevances mentionnées aux articles R. 554-10 et R. 554-15 du code de l'environnement.

### **DECRET n° 2015-1820 du 29 décembre 2015 relatif aux modalités de transmission du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement**

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dans son article 129, décale de trois mois le délai de présentation à l'assemblée délibérante du rapport annuel relatif au prix et à la qualité des services publics.

Ainsi le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement (collectif ou non collectif) est présenté au plus tard dans les neuf mois, et non plus six mois, qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Elle introduit par ailleurs l'obligation, pour les collectivités de plus de 3 500 habitants, de saisir et transmettre par voie électronique au système d'information SISPEA les indicateurs techniques et financiers qui doivent figurer dans ces rapports lorsqu'ils concernent l'eau et l'assainissement.

L'obligation de transmission concernera pour la première fois les données relatives à l'exercice 2015 devant être présentées et transmises en 2016.



## SANTE, SECURITE AU TRAVAIL

### GUIDE TECHNIQUE, 18 novembre 2014, relatif aux opérations de modification des machines en service

Les machines utilisées dans les entreprises sont fréquemment modifiées par les employeurs pour des raisons diverses : adéquation de la machine avec les exigences de production et d'organisation du travail, assemblage avec d'autres machines, amélioration du niveau de sécurité, extension d'une ligne de production, etc.

La note de la DGT du 18 novembre 2014 a pour objet de préciser la notion de « modification » appliquée aux machines en service. Elle s'applique uniquement aux opérations pour lesquelles l'employeur modifie ou fait modifier pour son propre compte une machine en service.

### ARRETE du 13 janvier 2015, portant création d'un téléservice de déclaration de mise en service d'équipements sous pression dénommé « Déclaration de mise en service » (DMS)

En application de l'article 18 du décret n° 99-1046 du 13 décembre 1999, les équipements sous pression présentant les risques les plus importants doivent faire l'objet d'une déclaration de mise en service auprès de la préfecture du département où ils sont installés.

Un arrêté du 13 janvier 2015 crée un téléservice de déclaration de mise en service d'équipements sous pression.

### ARRETE du 8 décembre 2014, fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19-7 à R. 111-19-11 du code de la construction et de l'habitation et de l'article 14 du décret n° 2006-555 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public

Un arrêté fixe dans le détail, la réglementation applicable au 1er janvier 2015 à l'accessibilité des ERP situés dans un cadre bâti existant ainsi qu'à l'accessibilité des installations ouvertes au public existantes.

- Accessibilité : signalisation palière, dispositif de demande de secours pour les ascenseurs
- Elévateurs verticales (plus de demande dérogatoire à faire) : mesures et taille  
Ils doivent être d'accès libres, la personne doit pouvoir signaler sa présence par un appel
- Cheminement extérieur (dimensions, signalisation, éclairage)
- Stationnement
- Accès aux locaux (rampe, ouverture)
- Accueil du public (porte, signalisation)
- Revêtement des sols
- Sanitaires
- éclairages

Applicable pour tout ERP (demande de permis de construire ou de modification).



## DROIT PUBLIC ET DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Rappel : LOI n° 2010-1488 du 7 décembre 2010 portant organisation du marché de l'électricité, dite loi Nome

Elle a pour objectif de permettre une ouverture effective du marché. Elle prévoit, entre autres, le maintien des tarifs réglementés de vente pour les petits consommateurs (tarifs bleus) et la suppression des tarifs réglementés pour les gros consommateurs (supérieurs à 36 kVA) **au 31 décembre 2015** (tarifs verts et jaunes).

Rappel : CERTIFICATION ISO 50 001 et Directive européenne 2012/27/UE du 25 octobre 2012 relative à l'efficacité énergétique, modifiant les directives 2009/125/CE et 2010/30/UE et abrogeant les directives 2004/8/CE et 2006/32/CE

Par transposition de la Directive Européenne 2012/27/UE du 25 octobre 2012, la réglementation française est venue introduire, pour les entreprises de plus de 250 personnes ou dont le chiffre d'affaires annuel excède 50 millions d'euros ou dont le total de bilan dépasse 43 millions d'euros et sous peine d'une pénalité de 2% du CA en cas de non-respect, l'obligation d'un audit énergétique de leurs installations tous les 4 ans à **compter du 5 décembre 2015**.

L'arrêté du 24 novembre 2014 et le décret du 25 novembre sont venus précisés ces obligations.  
Il en ressort qu'une entreprise certifiée ISO 50 001 est exemptée de la conduite des audits énergétiques susvisés.

LOI n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la **délimitation des régions**, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral

Se substituent, à compter du 1er janvier 2016, 13 régions aux 22 existantes.

LOI n°2015-292 du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime de la **commune nouvelle**, pour des communes fortes et vivantes

Afin d'encourager la création de communes nouvelles – résultant d'une fusion de communes – cette loi vient améliorer le dispositif de celles-ci, avec notamment :

- Une plus grande place est donnée aux conseillers municipaux
- Une garantie pour pendant trois ans de ne pas subir la baisse des dotations de l'Etat pour les communes fusionnant en 2015 ou 2016 au sein de communes nouvelles de moins de 10.000 habitants

LOI n°2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les **élus locaux**, de leur **mandat**

Cette loi vient notamment créer la charte de l'élu local dans le cadre de laquelle sont rappelés les principes déontologiques que l'élu devra respecter ainsi que les qualités attendues de leur part.

DECRET n° 2015-693 du 18 juin 2015 relatif à l'**indemnisation des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques ou géologiques**

Le décret fixe les modalités relatives à l'indemnisation par l'État des collectivités territoriales touchées par des événements climatiques ou géologiques.

Le décret précise, en application de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 (JO 28 janv.) de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, les règles relatives au fonds de solidarité en faveur des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des catastrophes naturelles et au fonds pour la réparation des dégâts causés aux biens des collectivités territoriales et de leurs groupements par les calamités publiques.

Le Code général des collectivités territoriales définit un événement climatique ou géologique aux articles L. 1613-6 et L. 1613-3 comme « tout événement localisé survenu en métropole qui cause aux



biens énumérés à l'article R. 1613-4 et appartenant aux collectivités territoriales ou groupements mentionnés aux articles L. 1613-6 et L. 1613-7 des dégâts d'un montant total supérieur à 150 000 euros hors taxes ».

De plus, sont éligibles à l'indemnisation mentionnée aux articles L. 1613-6 et L. 1613-7 du CGCT, dans les conditions prévues à l'article R. 1613-5, les biens suivants :

- les infrastructures routières et les ouvrages d'art ;
- les biens annexes à la voirie nécessaires à la sécurisation de la circulation ;
- les digues ;
- les réseaux de distribution et d'assainissement de l'eau ;
- les stations d'épuration et de relevage des eaux ;
- les pistes de défense des forêts contre l'incendie ;
- les parcs, jardins et espaces boisés appartenant au domaine public des collectivités territoriales ou de leur groupement.

#### **ARRETE du 24 juin 2015 relatif à la fixation du taux de l'intérêt légal**

Le taux d'intérêt légal est fixé à :

- 4.29 % pour les créances des personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels
- 0.99% pour tous les autres cas.

Ce décret entre en vigueur le 1er juillet 2015.

#### **ORDONNANCE n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics**

L'ordonnance du 23 juillet 2015 recouvre l'ensemble des marchés publics. Elle réunit ainsi, dans un seul texte, l'ensemble des règles aujourd'hui éclatées entre :

- Le code des marchés publics,
- L'ordonnance du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics
- L'ordonnance du 17 juin 2004 sur les contrats de partenariat

Ces textes seront abrogés à l'entrée en vigueur de l'ordonnance qui interviendra à la publication de ses décrets d'application ou, au plus tard, au 1er avril 2016.

On peut y voir là une première étape vers le code de la commande publique, c'est-à-dire un code unique réunissant l'ensemble des dispositions relatives aux contrats publics. Seront d'ailleurs prochainement adoptés l'ordonnance relative aux concessions et son décret d'application en transposition de la directive européenne.

#### **LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République**

Cette loi vient faire évoluer les compétences des régions et des départements, et vient renforcer l'intercommunalité.

Plusieurs axes majeurs relatifs à l'intercommunalité sont à noter :

- La relance des schémas de coopération intercommunale
- Passage du seuil minimal de création des EPCI à fiscalité propre de 5.000 à 15.000 habitants.
- La prise de la compétence eau et assainissement par les EPCI à fiscalité propre :



	<b>Avant loi NOTRe</b>	<b>Loi NOTRe -1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	<b>Loi NOTRe- 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>
<b>Communautés de Communes</b>	<b>Compétence optionnelle :</b> « Tout ou partie de l'assainissement. »	Deux <b>compétences optionnelles supplémentaires</b> : « Assainissement » et « Eau » NB : la communauté doit choisir au moins 3 compétences optionnelles par les 9 visées par la loi (art. L 5214-6 CGCT)	« Eau » et « assainissement » Deviennent des <b>compétences obligatoires</b>
<b>Communautés d'Agglomération</b>	<b>Compétence optionnelle</b> - Assainissement des eaux usées et si nécessaire eaux pluviales - Eau	<b>compétence optionnelle supplémentaire</b> : Assainissement des eaux usées.  NB : la communauté doit choisir au moins 3 compétences optionnelles parmi les 7 visées à l'article L 5216-5 du CGCT. L'assainissement des eaux pluviales n'est plus une compétence optionnelle	« Eau » et « assainissement » Deviennent des <b>compétences obligatoires</b>
<b>Communautés urbaine</b>	<b>Compétences obligatoires :</b> « Eau » et « assainissement »	<b>Sans objet</b>	Pas de changement
<b>Métropoles</b>	<b>Compétences obligatoires :</b> « Eau » et « assainissement »	<b>Sans objet</b>	Pas de changement

- L'instauration de nouvelles règles concernant la coexistence des syndicats et des EPCI à fiscalité propre
- Commission de DSP : Facilitation de la réunion de la commission de DSP pour l'ouverture des plis. En effet il est désormais indiqué que le quorum est atteint lorsque plus de la moitié des membres ayant voix délibérative sont présents. Et pour éviter tout blocage, le quorum ne joue plus après une première convocation

**INSTRUCTION du 27 août 2015 pour l'application des dispositions des articles 33, 35 et 40 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République relatifs à l'élaboration et à la mise en œuvre des nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI)**

Cette instruction précise aux préfectures le calendrier et les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI).

Dans le cadre de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), il est prévu la mise en œuvre de nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale. L'instruction du 27 août 2015 contient les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale dans les différents aspects (juridique, financier etc.).

Pour rappel, un calendrier un calendrier « resserré » a été fixé et l'instruction contient en annexe, le rétroplanning estimatif concernant l'élaboration et la mise en œuvre des SDCI.

**NOTE TECHNIQUE du 6 octobre 2015 relative aux compétences des collectivités dans le domaine de l'eau et de la biodiversité, dans la perspective de la révision des schémas départementaux de coopération intercommunale**

Les schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) doivent être révisés avant le 31 mars 2016, en anticipant les conséquences des transferts de compétences aux EPCI à fiscalité



propre, en matière de gestion de milieux aquatiques et de prévention des inondations (au 1er janvier 2018), d'eau potable, et d'assainissement (au 1er janvier 2020).

Dans le cadre de cette note technique, le ministère précise également aux préfets qu'ils doivent anticiper l'entrée en vigueur des transferts de compétences concernant :

- les structures portant les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) et l'animation des sites Natura 2000, ainsi que les syndicats mixtes d'aménagement et de gestion des PNR ;
- les autorités organisatrices des services publics d'eau potable et d'assainissement, ainsi que les autorités compétentes en matière de gestion de milieux aquatiques et de prévention des inondations, en veillant à la cohérence hydrographique de leurs interventions, au renforcement des solidarités financières et territoriales ainsi qu'à la gestion durable des équipements structurants du territoire nécessaires à l'exercice des compétences des collectivités dans le domaine de l'eau.

Deux annexes figurent à la note technique, l'une porte sur le calendrier de révision et de mise en œuvre des SDCI et la seconde sur la répartition du transfert des compétences d'eau potable et d'assainissement dans le cadre de l'acte III de décentralisation.

**ORDONNANCE n° 2015-1341 du 23 octobre 2015 relative aux dispositions législatives du code des relations entre le public et l'administration**

Et,

**DECRET n° 2015-1342 du 23 octobre 2015 relatif aux dispositions réglementaires du code des relations entre le public et l'administration**

Les relations entre le public et l'administration sont, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, régie par un code des relations entre le public et l'administration.

Ces dispositions concernent les règles transversales régissant les rapports du public, soit toute personne physique, y compris tout agent d'une administration et toute personne morale de droit privé, avec les administrations de l'Etat, les collectivités territoriales, leurs établissements publics administratifs et les organismes et personnes de droit public et de droit privé chargés d'une mission de service public administratif. Elles régissent les échanges entre le public et l'administration, les règles de forme et les conditions d'application des actes administratifs et les modalités d'accès aux documents administratifs.



## ***LISTE DES TEXTES A INCIDENCES CONTRACTUELLES SIGNIFICATIVES***

***Nous portons à votre attention le fait que certains de ces textes peuvent avoir une incidence contractuelle plus particulière, ainsi notamment :***

❖ ***Nouvelle organisation territoriale de la République :***

LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

INSTRUCTION du 27 août 2015 pour l'application des dispositions des articles 33, 35 et 40 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République relatifs à l'élaboration et à la mise en œuvre des nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI)

NOTE TECHNIQUE du 6 octobre 2015 relative aux compétences des collectivités dans le domaine de l'eau et de la biodiversité, dans la perspective de la révision des schémas départementaux de coopération intercommunale

❖ ***Renforcement des obligations en matière d'assainissement***

ARRETE du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5

NOTE TECHNIQUE du 7 septembre 2015 relative à la mise en œuvre de certaines dispositions de l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5

❖ ***Loi NOME : LOI n° 2010-1488 du 7 décembre 2010 portant organisation du marché de l'électricité***

***Votre interlocuteur habituel chez SAUR se tient à votre disposition pour vous accompagner dans l'intégration des modifications réglementaires nécessaires à l'évolution de votre contrat***